

■ Pas de réforme de la taxe d'habitation

Elle ne figurera pas dans le projet de loi sur l'intercommunalité, présenté en février au Parlement. Le gouvernement s'interroge même sur le principe d'une telle réforme. p. 7



■ Les amoureux sans Raymond Peynet

Décédé jeudi à l'hôpital de Mougins (Alpes-Maritimes), le dessinateur avait créé le célèbre couple pendant la deuxième guerre mondiale. p. 10

■ Le procès Clinton

Lors de la première journée du procès en destitution du président américain, jeudi devant le Sénat, les procureurs l'ont accusé de parjure et d'abus de pouvoir. p. 4

■ Les difficultés du port de Marseille

Pour lutter contre la chute du trafic d'hydrocarbures qui fragilise le principal port méditerranéen, ses dirigeants veulent en diversifier les activités. p. 11



■ Mode : l'homme de l'an 2000

A Milan, culte de la fourrure et de la rock star années 70 ont dominé les collections masculines automne-hiver 1999-2000. p. 25

■ M. Chevènement en Corse

Le ministre de l'intérieur a soutenu l'action du préfet Bonnet et qualifié de « tâche sacrée » l'enquête sur la mort du préfet Erignac. p. 9

■ Varian Fry ce héros

Deux expositions et un colloque consacrent l'action de ce jeune intellectuel américain qui, de 1940 à 1942, organisa la fuite hors d'Europe d'environ 2 000 artistes et écrivains, dont André Breton et Max Ernst. p. 27

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 116 - 7,50 F



Après l'euro, quelle Europe ?

- Le conflit entre la Commission de Bruxelles et le Parlement de Strasbourg relance le débat sur l'Europe politique
- Le président du Sénat plaide pour un accord RPR-UDF sur « une Europe confédérale »
- « Le Monde » présente quatre scénarios pour l'après-euro

LA COMMISSION de Bruxelles, mise en cause pour fraudes et erreurs de gestion, a échappé, jeudi 14 janvier, à la censure du Parlement européen. Mais c'est la première fois qu'une motion de censure obtient un tel score : 232 voix pour, 293 contre et 27 abstentions. C'est aussi la première fois que la Commission est contrainte d'accepter l'audit d'un « comité d'experts indépendants », c'est-à-dire une mise sous tutelle. Jean-Louis Bourlanges (UDF), qui a voté la censure, regrette, dans un entretien au Monde, que le Parlement « renonce à l'exercice de ses pouvoirs de contrôle pour les confier à un aréopage indéterminé ».

Il n'en reste pas moins que le Parlement européen a marqué sa défiance envers une Commission dont le bilan politique est jugé médiocre, au moment où, le passage à l'euro réussi, l'Europe a besoin de franchir une nouvelle étape de sa construction politique. En France, le débat sur l'avenir de l'Europe reste timide sinon inexistant, voire bloqué par le tournant « national »



imprimé par Lionel Jospin. Alors que François Léotard (UDF) a réaffirmé, le 14 janvier dans ces colonnes, son espoir d'une Europe fédérale, Christian Poncelet (RPR), président du Sénat, estime que « les esprits ne sont pas mûrs » et affirme que le RPR et l'UDF parviendront à un accord sur « une Europe confédérale ».

Le Monde relance et nourrit le débat en publiant en exclusivité des extraits du « Rapport sur l'état de l'Union européenne » élaboré par Jean-Paul Fitoussi et dix économistes de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) qu'il dirige. Ce rapport décrit quatre scénarios pour l'après-euro : une économie supranationale dissociée du fonctionnement des sociétés nationales, le choix d'un modèle ultra-libéral, le retour aux souverainetés nationales, et enfin - scénario pour lequel milite Jean-Paul Fitoussi - la construction d'une Europe politique fédérale.

Lire pages 2, 6, 14 et 15 et notre éditorial page 16

La crise financière

■ Le FMI hésite à soutenir encore le Brésil

■ Nouvelles secousses sur les places boursières

■ La Chine confrontée à de multiples faillites bancaires

■ Notre enquête sur la vie quotidienne des Indonésiens face aux pénuries et à la hausse des prix

Lire pages 3, 12, 17 et nos pages « Bourses »

A Lourdes, le face-à-face des sacristains avec Dieu passe à 34 heures

TARBES de notre correspondant

Finis les longues journées de douze à dix-huit heures, la corvée des cloches de l'aube au crépuscule, les sacristies à mettre en ordre, les aubes et les étoles des curés à ranger dans l'armoire, les présences répétées de la première messe de 6 heures au dernier office de minuit, la basilique et les églises à nettoyer, les chapelles à fleurir, les bénitiers à remplir d'eau précieuse de la source de Massabielle, les cierges à allumer du lever du jour à la nuit tombée. Terminés ces pénibles travaux, avec pour seul privilège social la croyance aux vertus bénéfiques du face-à-face avec Dieu et la Vierge Marie.

Les sacristains du sanctuaire marial de Notre-Dame de Lourdes vont appliquer la semaine des 34 heures, à compter du 1^{er} mars, dès la reprise de la saison des pèlerinages. Un accord social a été conclu entre la CFDT et la CFDT, d'une part, les ecclésiastiques de Lourdes, d'autre part. Les syndicats font ainsi une apparition remarquée dans la cité des miracles. La convention, signée mi-dé-

cembre, est présentée comme une « première » par Francis Dehaine, directeur des ressources humaines de l'Œuvre de la Grotte. Cet organisme est l'émanation charismatique de l'association Massabielle et de la SARL du Sanctuaire, chargée par le diocèse de Tarbes-Lourdes de gérer le premier centre mondial de pèlerinages catholiques, qui accueille chaque année cinq millions de visiteurs venus de cent cinquante pays.

L'accord conclu permettra aux 336 employés locaux de l'Eglise - sacristains, gardes antipickpockets, « feutiers », qui entretiennent, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, des brassées de cierges, et autres laïcs assurant les fonctions d'accueil - de bénéficier de la nouvelle loi sur la réduction du temps de travail.

Ces salariés travaillaient jusqu'alors quarante heures par semaine. Ils étaient mobilisés six jours sur sept, souvent le dimanche, jour du Seigneur. L'accord favorise la création ou la consolidation de soixante-dix emplois, onze changements de contrats de saisonniers en contrat à durée indéterminée, un

en contrat à durée déterminée, vingt-cinq nouvelles embauches dont neuf à titre indéterminé. Trente-trois personnes ayant des contrats à deux vitesses entre l'hiver et l'été seront titularisées à temps plein. Des employés bénéficieront de la semaine de quatre jours, d'autres de jours de repos supplémentaires. Ils continueront à être payés quarante heures, mais sans augmentation de salaire durant trois ans.

L'évêque de Lourdes, Mgr Jacques Perrier, a « voulu suivre la doctrine sociale de l'Eglise et a porté son aumône à la lutte contre le chômage ». Cette charge sociale supplémentaire de 15 % est chiffrée à 18 millions de francs (2,74 millions d'euros) sur cinq ans. Le Sanctuaire profitera des aides de l'Etat. La générosité des pèlerins encouragera cette initiative. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, n'attendait pas un coup de pouce aussi miraculeux avant le Jubilé de l'an 2000, organisé par l'Eglise catholique pour célébrer l'entrée dans le troisième millénaire.

Jean-Jacques Rollat

Le procès du sang et ses témoins

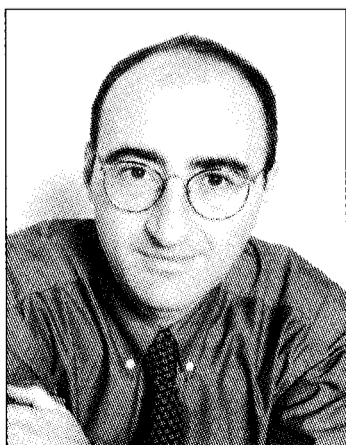
LE PROCÈS des ministres dans l'affaire du sang contaminé - Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé -, qui doit s'ouvrir le 9 janvier devant la Cour de justice de la République, est fragilisé par un casse-tête juridique inédit. Certains acteurs du dossier envisagent de ne pas venir témoigner devant la Cour, car les témoins doivent jurer de dire « toute la vérité, rien que la vérité ». Pour eux, ce serment viole les droits de la défense : mis en examen dans le volet non ministériel de l'affaire, ils comparaitront peut-être un jour devant la justice ordinaire, ce qui les autorisera, en vertu d'un principe fondamental du droit français, à mentir ou à se taire.

Lire page 8

ERIC HALPHEN

BOUILLOTES

roman



LA NOIRE

GALLIMARD

Vendre les stock-options à la gauche plurielle

OFFICIELLEMENT, ce n'est qu'un banal problème de communication. Pas une reculade. Si Lionel Jospin a, in extremis, décidé de retirer le volet fiscal concernant les stock-options du projet de loi sur l'innovation, présenté mercredi 13 janvier en conseil des ministres, c'est tout bonnement parce que la réforme avait été non pas mal conçue, mais mal expliquée.

En conséquence, elle risquait d'être mal accueillie par l'opinion et, singulièrement, par l'électorat de gauche.

Après une phase de concertation, dont a été chargé Dominique Strauss-Kahn, et quelques aménagements, les stock-options - rebaptisées « bons de croissance », pour que la majorité « plurielle » cesse d'y voir un symbole sulfureux du capitalisme anglo-saxon - seront donc relancées dans les prochains mois, et leur régime fiscal sera aménagé (Le Monde du 9 janvier).

L'explication, pourtant, est un peu courte. Avec ce projet, le gouvernement a, certes, connu des déboires de présentation. Il a, si l'on peut dire, mal « vendu » sa réforme. Mais, sur le fond, l'épisode est aussi très révélateur des diffi-

cultés que rencontre ce gouvernement de gauche, qui affiche une ambition de transformation sociale face aux évolutions récentes du capitalisme français.

De fait, le gouvernement a très mal présenté sa réforme. En particulier, il a peu tiré argument de l'un des volets de son dispositif, qui visait à moraliser et à rendre plus transparent le système très opaque des stock-options. Il arrive fréquemment que cette forme de rémunération déguisée, utilisée par les entreprises, serve non pas à récompenser les risques et les initiatives de leurs cadres les plus dynamiques, mais, tout simplement, à leur permettre d'échapper partiellement à l'impôt.

Comme les stock-options bénéficient d'un régime fiscal dérogatoire (le taux du prélèvement pour les plus-values, au-delà de cinq ans de détention, a été porté à 40 % par Alain Juppé), c'est souvent un moyen utilisé pour que les rémunérations des cadres élevés, ou des PDG, échappent à l'impôt sur le revenu, dont le taux maximal culmine à 54 %.

Laurent Mauduit

Lire la suite page 16

Remis en selle



RICHARD VIRENQUE

APRÈS avoir envisagé d'arrêter sa carrière face aux soupçons de consommation de produits illégitimes, le Varois Richard Virenque, deuxième du Tour de France en 1997, a signé, jeudi 14 janvier, un contrat de deux ans avec l'équipe de cyclisme italienne Polti. Mais les affaires de dopage restent d'actualité : Le Monde révèle que la Fédération française de cyclisme a ouvert une procédure disciplinaire à l'encontre de l'un de ses médecins.

Lire page 23

International.....	2	Tableau de bord.....	20
France.....	6	Aujourd'hui.....	23
Société.....	8	Abonnements.....	24
Carnet.....	10	Météorologie, jeux..	26
Régions.....	11	Culture.....	27
Horizons.....	12	Guide culturel.....	29
Entreprises.....	17	Kiosque.....	30
Communication.....	19	Radio-Télévision.....	31

Les modifications des programmes du lycée seront plus ambitieuses que prévu

Claude Allègre engage une réforme de l'enseignement des mathématiques de l'école primaire à l'université

Le ministère de l'éducation nationale a rendu publiques, jeudi 14 janvier, les nouvelles orientations concernant les programmes des lycées. Quelques

mois après le mouvement lycéen et les premiers allègements mis en œuvre, M. Allègre confie à des universitaires le soin de repenser les contenus

de l'enseignement. Ces orientations ont été inspirées par le Conseil national des programmes et par la consultation nationale des lycées.

LES NOUVELLES orientations concernant les programmes du lycée, ainsi que les noms des présidents des « groupes techniques disciplinaires » (GTD) chargés de les mettre en œuvre, ont été rendus publics, jeudi 14 janvier, par le ministère de l'éducation nationale. Définies par le Conseil national des programmes (CNP) et approuvées par Claude Allègre, ces orientations renvoient à la hausse les ambitions affichées par le texte sur la réforme des lycées, soumis à la concertation depuis le 21 décembre.

Il était alors question de « changements progressifs, continus, souvent de petite ampleur, de manière à actualiser les connaissances sans entraîner de bouleversement ». Après les allègements publiés lors des vacances de la Toussaint, qui concernaient essentiellement les sciences (*Le Monde* du 7 novembre), le ministère semble s'engager dans une rénovation de fond. Celle-ci tient également compte du travail accompli par le Conseil scientifique de la consultation sur les lycées. Réunis au ministère mardi 12 janvier, les présidents des GTD ont présenté leurs travaux et arrêté un calendrier. Les nouveaux programmes entreront en vigueur en septembre 2000 pour la classe de seconde, en 2001 pour la première et 2002 pour la terminale. En voici les principes, discipline par discipline. Le nom indiqué est celui du président du groupe technique disciplinaire correspondant.

● **Lettrés** – Alain Viala, professeur à Paris-III Sorbonne-Nouvelle. « L'enseignement du français est la première préoccupation du ministre » affirme le texte. L'objectif essentiel de l'enseignement du français au lycée est une meilleure maîtrise des repères culturels fondamentaux, des lectures plus ouvertes, la rédaction de textes divers, un travail sur la langue. Les épreuves du baccalauréat devraient être revues dans ce sens. La revalorisation de la filière littéraire passera par la création d'une option « littérature » en première et en terminale. Les lycéens étu-

dieront l'histoire littéraire et des courants de pensée. Dans le cadre du programme, le professeur aura la liberté de choisir « les œuvres qui lui paraissent les mieux adaptées aux besoins des élèves ».

● **Histoire et géographie** – Michel Winock, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. Toujours délicats et complexes, l'allègement et la rénovation des programmes dans ces disciplines sont soumis à l'organisation d'une large table ronde, sous la responsabilité de M. Winock.

« L'enseignement du français est la première préoccupation du ministre »

● **Sciences économiques et sociales** – Jacques Guin, professeur d'économie à Montpellier-I. Celui-ci doit, en sus du GTD, réunir un groupe comprenant notamment des historiens, des juristes et des philosophes, pour préparer le programme de la nouvelle éducation civique, juridique et sociale.

Le « non à Allègre » de trois cents enseignants

Plus de trois cents enseignants ont répondu à l'appel du « collectif pour la démission d'Allègre » et de la **Coordination enseignante du nord-parisien, auxquels s'était jointe la Coordination des AG de la Seine-Saint-Denis, jeudi 14 janvier, à la Bourse du travail, à Paris. Extrêmement composite, allant de professeurs adhérents de base du SNES à des militants d'extrême gauche en passant par des professeurs de classe préparatoire, mais aussi des enseignants non syndiqués, l'assemblée s'est soudée sur un seul mot d'ordre : non à Allègre.**

Les méthodes et les réformes du ministre de l'éducation nationale ont été violemment critiquées. Etonnés eux-mêmes de se retrouver si nombreux, les participants, dont quelques-uns étaient venus de province, ont fustigé le « lycée light » ou la déconcentration. « Le refus de la politique d'Allègre est ultra-majoritaire en salle des profs », a lancé un intervenant, très applaudi. La « réconciliation » entre Claude Allègre et les SNES a fait l'objet de vives critiques. Appelant à la grève, ces enseignants devaient se retrouver jeudi 21 janvier à 18 h 30, au même endroit.

● **Langues vivantes** – Jean-Louis Duchet, maître de conférences à l'université de Poitiers. L'enseignement des langues devrait évoluer vers une meilleure compréhension et expression orales et mettre l'accent sur les aspects de communication. Le travail oral avec des étudiants étrangers ne se substitue pas aux heures d'enseignement dispensées par les professeurs, mais représente « une possibilité supplémentaire de converser » dans une langue étrangère.

● **Arts** – Pierre Baqué, professeur à l'université Paris-I René Descartes. Longtemps conseiller de la direction des lycées et collèges, M. Baqué est « chargé de mettre en place les ateliers de pratique artistique dans l'ensemble des lycées ». Les professeurs auront les moyens de faire intervenir des professionnels de la culture et des arts.

● **Education physique et sportive** – Gilles Klein, maître de conférences à l'université de Toulouse. Avec le GTD, il devra notamment définir les contenus du nouveau baccalauréat technologique EPS, débouchant sur un ou plusieurs BTS « métiers du sport ».

● **Mathématiques** – Claudine Robert, professeur à Grenoble-I. Une profonde réforme allant du primaire au supérieur et qui

s'étendra sur plusieurs années, est prévue. Parallèlement, répondant à la demande des associations de spécialistes, un groupe se met en place pour prendre en compte les développements des mathématiques liés à l'informatique. Rémi Langevin, professeur à l'université de Dijon est chargé de faire la liaison entre les deux groupes.

● **Physique et chimie** – Jacques Treiner, professeur à Paris-VI, Etienne Balibar, directeur de recherches à l'Ecole normale supérieure (ENS). En filière littéraire et en sciences économiques, les sciences deviennent obligatoires afin de « préparer les futurs citoyens à assumer leurs responsabilités ». D'une manière générale, l'appropriation des concepts fondamentaux et des démarches essentielles est visée. Un plan national de formation est prévu pour les enseignants.

● **Biologie et Géologie** – Jean-Claude Boucaut, professeur à Paris-VI. La réflexion menée depuis plus d'un an par le CNP avec des scientifiques de haut niveau et des associations de spécialistes sera poursuivie pour procéder aux allègements nécessaires, sans « courir » derrière les dernières découvertes scientifiques. Les lycéens devront être préparés à comprendre les problèmes éthiques que soulève l'évolution de la biologie depuis quelques années.

● **Philosophie** – Alain Renaut, professeur à Paris IV. Il est « chargé d'élaborer les mesures qui permettront à un plus grand nombre d'élèves de profiter de cet enseignement et d'avoir au baccalauréat des résultats comparables à ceux des autres disciplines ».

● **Environnement, nouvelles technologies**. Thèmes pluridisciplinaires par excellence, ces deux domaines devront conquérir une place importante dans l'enseignement, sans prendre la forme d'une discipline traditionnelle. Les « travaux personnels encadrés » en seront notamment l'occasion.

Béatrice Gurrey

Alain Carignon encourt une nouvelle peine d'emprisonnement

Il est poursuivi pour abus de biens sociaux

LYON
de notre correspondant régional
L'ancien maire (RPR) de Grenoble de 1983 à 1995, Alain Carignon, qui fut également président du conseil général de l'Isère jusqu'en 1996, comparaitra une nouvelle fois, au printemps prochain, devant la justice. Le juge d'instruction Christian Blaes, en charge de l'enquête sur plusieurs affaires financières grenobloises, a notifié, le 12 janvier, aux avocats de M. Carignon ainsi qu'à une dizaine d'autres prévenus – dont le sénateur (RI) de l'Isère Jean Boyer – leur renvoi devant le tribunal correctionnel. Est également visé par les poursuites l'intermédiaire financier Michel Pacary, déjà mis en cause dans d'autres procédures instruites à Paris.

M. Carignon est poursuivi pour « abus de biens sociaux, faux et usage de faux ». Il encourt une peine d'emprisonnement de cinq ans et pourrait aussi être privé de ses droits civils et civiques. L'ancien élu a déjà été condamné le 9 juillet 1996 par la cour d'appel de Lyon pour corruption dans l'affaire *Dauphiné News*. Il s'était alors vu infliger une peine de cinq ans de prison dont quatre fermes, ainsi qu'une privation de ses droits civiques pour une période de cinq ans. M. Carignon avait été remis en liberté le 5 mai 1998, après avoir bénéficié d'une mesure de libération conditionnelle (*Le Monde* du 7 mai 1998).

Cette fois, il est reproché à l'ancien président du conseil général de l'Isère d'avoir, en qualité de « dirigeant de fait » des sociétés d'économie mixte départementales SADI, puis Grenoble Isère Développement (GID), utilisé celles-ci « à des fins personnelles d'amitié ou de clientélisme » et pour « favoriser l'entreprise politique dans laquelle il était intéressé ». Trois opérations lui sont principalement imputées : la concession fictive d'aménagement d'un circuit automobile à proximité de l'aéroport de Grenoble, assortie du versement d'une somme de 1,8 million de francs à l'opérateur de ce projet, qui n'a jamais vu

le jour ; le versement d'une somme de 2,2 millions de francs « en dehors de tout contrat de mandat ou de concession et sans contrepartie » pour rémunérer « l'étude d'un projet de zone aéroportuaire » dans la plaine de la Bièvre ; enfin, le versement, en août 1989, d'une commission de 1,6 million de francs à la société Rhoddlams, spécialisée dans le refinancement des dettes des collectivités locales. Cette société, dirigée par Michel Pacary, avait été chargée par GID d'établir le montage financier d'un échangeur routier. La Cour des comptes en 1991, puis la Chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes avaient successivement relevé plusieurs infractions, dont elles attribuaient la responsabilité à M. Carignon. Mais, à l'époque, le parquet de Grenoble n'avait pas ouvert d'information judiciaire.

L'ancien élu avait déjà été condamné en 1996 à cinq ans de prison pour corruption

Il est enfin reproché à l'ancien président du conseil général d'avoir fait usage d'un faux document comptable devant l'assemblée départementale, au mois de juillet 1993, lors de la présentation du bilan prévisionnel de l'opération d'aménagement de la Bièvre, « qu'il savait falsifié par la suppression d'un montant de dépenses de 2,2 millions de francs », indique l'ordonnance du juge Blaes.

Le procès à venir constituera la première comparution de M. Carignon devant le tribunal de la ville dont il fut le maire durant douze ans. Selon un magistrat de la cité, il sera « symptomatique du système Carignon » qui prévalut à Grenoble et dans l'Isère, au cours du règne de l'ancien élu.

Claude Francillon

M. Chevènement qualifie de « tâche sacrée » l'enquête sur la mort du préfet Erignac

BASTIA

de notre correspondant

La visite du ministre de l'intérieur en Corse a débuté, jeudi 14 janvier, dans une ambiance de fronde. Désireux d'afficher son soutien aux représentants de l'Etat dans l'île, dont l'action a été ouvertement contestée au cours des derniers jours, Jean-Pierre Chevènement a modifié son programme et adapté son discours aux exigences de l'actualité. « Le premier objectif de la politique du gouvernement en Corse est d'y faire respecter la loi, a lancé M. Chevènement dès son arrivée à la mairie de Bastia. Mais cette entreprise ne saurait être l'œuvre de quelques mois ou d'une année. Ce sera une œuvre de longue haleine, l'œuvre de plusieurs gouvernements. »

Rendant hommage « au courage et à la ténacité » du préfet Bernard Bonnet, le ministre a évoqué l'enquête sur l'assassinat de son prédécesseur, Claude Erignac. « L'élucidation des conditions de l'assassinat du préfet de Corse est une tâche impérieuse, j'allais dire sacrée, a-t-il déclaré. J'ai la conviction, plus forte que jamais, que les auteurs seront découverts et jugés. L'enquête pro-

gresse et je vous demande d'avoir confiance dans son succès, loin des polémiques subalternes et nuisibles. Un seul intérêt doit dominer, au-dessus de tout, c'est le succès de l'enquête sur cet assassinat lâche et cruel. »

Le ton avait été donné quelques heures plus tôt, à Paris, à l'issue d'une réunion des préfets de région à l'hôtel Matignon : évoquant l'incident protocolaire de la veille, lorsque le préfet Bernard Bonnet avait quitté l'audience de rentrée du tribunal d'Ajaccio pour protester contre sa prise à partie par le bâtonnier de la ville (*Le Monde* du 15 janvier), M. Chevènement avait glissé : « Il y a quelquefois des gens qui perdent une occasion de se taire. » Au même moment, en Corse, la polémique se poursuivait néanmoins. Le bâtonnier contestataire, Antoine Sollacaro – qui est aussi l'avocat de Matthieu Filidori, suspecté par la police d'être le rédacteur du communiqué revendiquant l'assassinat du préfet Erignac (*Le Monde* du 15 janvier) –, réitérait ses propos, avec le soutien des barreaux d'Ajaccio et de Bastia.

Le président (RPR) du Conseil exécutif de Corse, Jean Baggioni,

lançait pour sa part : « Je ne peux accepter que l'on mette en cause la communauté, au quelconque prétexte de soutenir un Etat de droit. L'Etat de droit, c'est l'exercice d'une citoyenneté responsable, encadrée par la loi. J'y souscris (...) Mais je dis que tout ce qui est excessif doit être rejeté car l'excès, même dans l'application de la loi, n'a jamais été au service de la loi. »

« J'ai la conviction, plus forte que jamais, que les auteurs seront découverts et jugés »

A la préfecture de Bastia, M. Chevènement a rencontré une douzaine de chefs d'entreprise de Haute-Corse, avec lesquels il a évoqué les contraintes du développement économique de l'île. Au terme de cette première journée, le ministre a choisi de retarder son départ pour Ajaccio afin de s'entretenir, durant une heure

et demie, avec les deux principaux magistrats de l'île, le procureur général, Bernard Legras, et le premier président de la cour d'appel de Bastia, Michel Jeannot. Ici encore, M. Chevènement s'est efforcé d'apaiser les tensions entre les services de l'Etat, qu'il a qualifiés de « subalternes ». « Le ministre nous a confirmé sa volonté d'améliorer dans toute la mesure du possible la synchronisation qui doit exister sur le terrain, a expliqué M. Legras (...) Il faut définir des règles très simples de répartition des compétences entre tous les services. »

La deuxième journée de la visite de Jean-Pierre Chevènement s'est poursuivie à Ajaccio, vendredi 15 janvier, où il a présidé, à la préfecture de région, une cérémonie devant la plaque apposée à la mémoire de Claude Erignac. Le ministre de l'intérieur devait ensuite s'entretenir avec le président du Conseil exécutif de Corse et les parlementaires insulaires, la fin de son déplacement devant être consacrée à une rencontre sur l'intercommunalité avec les trois cent soixante maires de l'île.

Michel Codaccioni



Il faut peu de vacances aux Suisses. Pourquoi ?

Vous le saurez tout de suite en feuilletant notre nouveau catalogue d'hiver. Vous découvrirez la magie d'un monde alpestre naturellement reposant. Ski, snowboard, luge, fitness et vacances en famille : la Suisse a tout à vous offrir. A des

prix surprenants. N'hésitez pas à appeler Suisse Tourisme pour demander le catalogue d'hiver : 01 44 51 65 51. Vous pouvez aussi taper www.suissevacances.ch ou 3615 Suisse. Enfin les vacances. A vous la Suisse.



Le port de Marseille fragilisé par la chute du trafic d'hydrocarbures

La restructuration de l'industrie européenne du raffinage, accélérée par la baisse des cours du brut, affecte les recettes du principal port méditerranéen. Ses dirigeants veulent diversifier davantage ses activités et développer le transbordement des conteneurs, secteur le plus rentable à terme

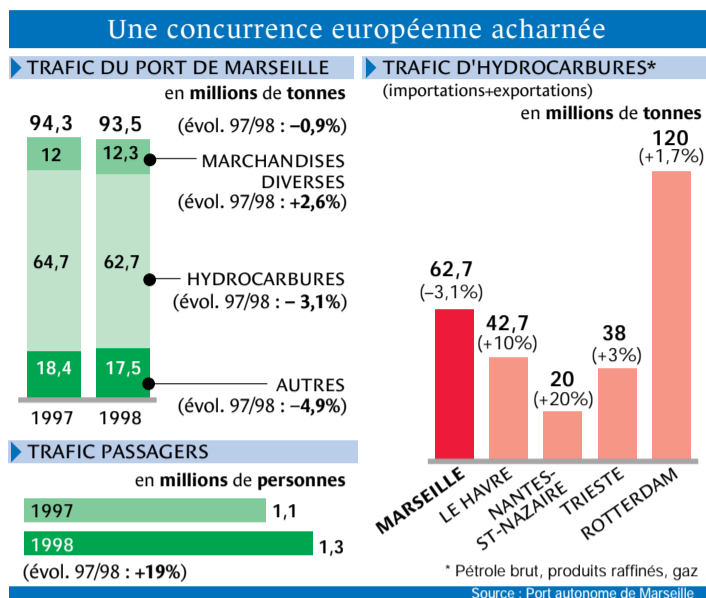
MARSEILLE

de notre correspondant régional

63 millions de tonnes d'hydrocarbures, acheminées par un petit millier de navires, ont transité par le Port autonome de Marseille (PAM) en 1998. C'est 3,1 % de moins qu'en 1997 et, même si les prévisions d'origine étaient plus pessimistes, ce résultat dit l'importance du problème pour le nouveau directeur du PAM, Eric Brassard, et ses équipes : le pétrole représente les deux tiers des quelque 93,4 millions de tonnes que traite chaque année le troisième port d'Europe, et 75 % de ses droits perçus sur les marchandises. La tendance est ancienne et surtout durable. Elle a deux causes générales : la diminution constante des besoins de pétrole brut en Europe de l'Ouest et le suréquipement en raffineries de la zone, maintenant que les progrès technologiques permettent d'en implanter dans tous les pays du monde pour peu qu'ils soient politiquement stables.

Le handicap singulier du port de Marseille est qu'étant situé sur les routes pionnières il dessert les raffineries les plus anciennes, celles que les nouvelles normes européennes de 2002 condamnent à court terme. Le PAM alimente en brut les raffineries de l'étang de Berre, du sillon rhodanien français, de Suisse et de Karlsruhe (Allemagne), à 770 km de ses terminaux. Cette destination est sensiblement à la même distance de son concurrent le plus sérieux, le port de Trieste (Italie), mieux placé sur la route de l'Est méditerranéen.

Sur le plan local, la transformation récente sur la raffinerie de



Shell-Berre a ramené sa capacité de 6,3 millions de tonnes par an à 4. Devant la surproduction européenne, Shell renonce en effet à ces 2,3 millions d'autant plus volontiers que la réexportation de produits finis n'est, selon elle, plus rentable : il faut aller chercher les marchés trop loin, au-delà de l'Argentine ou du Pakistan. Entre la baisse d'importation du brut et celle de l'exportation des produits raffinés, c'est donc 3 millions de tonnes qui sont perdues pour le PAM avec cette seule raffinerie. Si l'usine suisse de Cressier (3,2 millions de tonnes) doit fonctionner sans changement prévisible, ce n'est pas le cas de celle de Reichstett (Bas-Rhin), dont Shell est aussi l'opérateur : « Elle n'est pas dans une situation pérenne au-delà

de 2005 » en raison des nouvelles spécifications européennes en matière d'essence, explique Georges Ritter, de Shell-Berre. Quatre millions de tonnes par an s'ajoutent donc aux pertes d'ici quelques années. Et, si personne n'ose encore annoncer lequel est menacé, tout le monde sait que les risques pèsent à court terme sur un autre site de l'« Hinterland ».

M. Brassard est parfaitement conscient de ces difficultés : elles étaient évidemment annoncées dans son plan d'entreprise, qui table sur un passage de 55,3 millions de tonnes seulement pour 2004. En chiffre d'affaires, cela se traduit par une baisse substantielle : de 420 millions de francs (64 millions d'euros) en 1997, on est passé à 397 en 1998, et les pré-

visions sont de 350 pour 2004. Si on précise que l'essentiel des bénéfices du port provient de cette ressource – car les transbordements des conteneurs ne sont pas rémunérateurs pour cause d'investissements passés et à venir –, on saisit l'importance de la question.

Dans la bataille féroce de la concurrence, Marseille garde, selon le directeur du PAM, quelques atouts majeurs. D'abord, les autres ports, français ou européens, vont connaître eux aussi la baisse, au fur et à mesure de l'obsolescence des raffineries qu'ils desservent. Ensuite, le PAM offre les tarifs les plus bas du pays : Le Havre et Nantes-Saint-Nazaire restent plus chers. Une récente visite à la conférence des armements pétroliers, à Oslo, a aussi rassuré le directeur ; en comparaison internationale, son établissement reste un des meilleurs tant en prix qu'en qualité des prestations : la sécurité est absolue, la fiabilité et la coordination des services restent réputées.

NEGOCIATIONS DÉCISIVES

C'est un de ces arguments développés face à l'Union française des industries pétrolières (UFIP), avec qui des discussions sont en cours. Celle-ci profite de la tendance pour demander une baisse de la tonne facturée à l'heure actuelle à 6,40 francs. Si elle se félicite que les tarifs du PAM aient été gelés depuis 1996, l'UFIP estime qu'il est possible de supprimer la taxe sur la marchandise de 0,6 franc par tonne, qui est « une spécificité française », et de diminuer la taxe d'usage des canalisations (2,29 francs par tonne) « dont seu-

lement un franc/tonne environ rémunère le service réellement fourni ». Elle rappelle au PAM que la comparaison ne doit pas s'effectuer avec les autres ports français, mais avec l'Italie, meilleur marché.

M. Brassard refuse toute idée de baisse de ces prix mais propose en

Les présidents se font attendre

« L'ensemble des ports de commerce a connu en 1998 une augmentation de trafic très correcte, avec un taux de +3,9 % pour les établissements de métropole », a indiqué, mardi 12 janvier, Claude Gressier, directeur du transport maritime, des ports et du littoral. La palme revient à Nantes-Saint-Nazaire, mais Le Havre ou Brest affichent aussi de bons scores. Les baisses sont sensibles à Dieppe, Calais et Marseille.

1999 commence cependant sous des auspices incertains car le mandat des administrateurs des ports autonomes s'est achevé fin 1998 et les nouveaux membres ne seront pas désignés avant plusieurs semaines, le décret en Conseil d'Etat à ce sujet n'étant toujours pas prêt en raison du retard pris par le ministère de l'équipement pour organiser ces nouvelles nominations. Il n'y a donc plus de présidents, aujourd'hui, à la tête des grands ports, le directeur expédiant par délégation les affaires courantes. Quant aux conditions juridiques d'emploi des dockers dans les zones de logistique terrestre, elles n'ont toujours pas été clarifiées.

revanche de travailler avec ses interlocuteurs sur des gains communs de productivité réalisables dans les années à venir. Pour aboutir, il rappelle régulièrement à ses interlocuteurs que les raffineries locales ne sont pas demandeuses par priorité d'une baisse des prix, mais « d'une amélioration constante des process », c'est-à-dire de la rapidité et de l'amélioration des procédures de déchargement des navires. Il souligne aussi que les armateurs pétroliers, qui sont ses clients directs et sont désormais indépendants des compagnies de raffinage, ne formulent pas de demandes insistantes sur la baisse des tarifs portuaires : ils sont d'abord intéressés par une baisse des prix du remorquage, mais aussi des améliorations pour le traitement des marins. Travaillant en flux continu, ils veulent que les escales, de plus en plus brèves, soient mieux aménagées afin que leurs marins puissent cependant en profiter. Il sait que les pétroliers ont autant besoin que lui d'un accord équilibré : les 40 millions de tonnes qui transitent durablement par Marseille sont des marchés captifs.

L'enjeu de ces négociations est en tout cas décisif. Car les progrès du PAM en 1998 en marchandises diverses, en vracs liquides et solides, comme la spectaculaire progression des passagers (+19 %), sont encore loin de suffire à dégager les sommes indispensables aux investissements nécessaires au trafic des conteneurs, dont tout le monde sait qu'il représente le meilleur avenir.

Michel Samson

Fin de l'imbroglio administratif autour du Parc naturel régional de Chevreuse

LE DÉCRET de renouvellement du classement du Parc naturel régional (PNR) de la Haute Vallée de Chevreuse devrait être publié, signé par le premier ministre, dans les prochains jours au Journal officiel. Ainsi prendra fin l'imbroglio administratif provoqué, depuis un an, par l'absence de charte pour le premier PNR français, qui couvre 30 000 hectares de l'ouest de Paris, dans le département des Yvelines.

Le parc a été créé en 1985. La loi du 2 janvier 1993 lui avait permis de conserver sa charte fondatrice deux ans de plus que les dix années initialement prévues. Fin 1997, le conseil régional d'Ile-de-France demandait au syndicat mixte de 21 communes de faire un bilan des douze premières années et d'établir une nouvelle charte. Mais le processus a été rapidement interrompu, en raison des risques d'incohérence entre le document en préparation et le schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) de 1994.

La densité de projets d'urbanisation en lisière de parc, fondée sur les dispositions du SDRIF, dépassait en effet les quotas inscrits dans la charte. Mais surtout, le dossier du prolongement de l'autoroute A 12, en provenance de Paris et qui se termine en cul-de-sac dans la ville de Trappes (Le Monde du 21 novembre 1997), bloquait le processus de renouvellement de la charte.

UNE SOLUTION POUR L'A 12

Les différents tracés, évoqués depuis trente ans, passent tous plus ou moins à travers le parc de Chevreuse. Dans le document préparatoire de la nouvelle charte, les élus se disaient « opposés à toute nouvelle infrastructure d'intérêt national à travers le parc ». Le préfet de région a refusé ce projet, non conforme au SDRIF, qui dessine en pointillés un tracé en limite du parc. Un nouveau document a donc été élaboré sans référence au projet d'autoroute. Le projet de charte est cependant resté près d'un an sans être signé par les ministères de tutelle. Dominique Voynet, ministre de l'environnement, savait en effet que l'absence de tracé pour l'A 12 pouvait provoquer des recours des communes riveraines de la RN 10,

sur laquelle s'écoule actuellement le trafic de l'A 12. Et Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, qui souhaite trouver une solution, voulait garder ouverte une possibilité de passage par le PNR.

L'affaire a été transmise au Conseil d'Etat. Celui-ci estime, dans un avis remis au gouvernement à la mi-décembre 1998, que le mutisme de la charte sur l'A 12 ne rend pas ce document incompatible avec le SDRIF. Les obstacles administratifs et juridiques étant levés, la charte pouvait être signée par le premier ministre. Si l'on se félicite, dans les cabinets ministériels, de voir le parc de Chevreuse retrouver une existence administrative, il reste à trouver une solution pour l'A 12. Les communes qui se sont mobilisées pour le prolongement de l'autoroute à travers le PNR se sont réunies, mercredi 13 janvier, pour continuer leur action.

Christophe de Chenay

M. Jospin souhaite « un partenariat » pour les contrats de plan

LE PREMIER MINISTRE, Lionel Jospin, a demandé, jeudi 14 janvier, aux 26 préfets de région, réunis à Matignon, d'engager « la consultation » avec les présidents de région pour l'élaboration des contrats de plan (2000-2006) sur la « base d'un partenariat démocratique, équilibré et républicain ». Le premier ministre leur a enjoint de « ne pas donner le sentiment aux présidents de région que le contrat préparé par l'Etat serait à prendre ou à laisser ». Il a souligné, en présence de Dominique Voynet, ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire, qu'« un bon contrat ne se juge pas au nombre de kilomètres de route construits mais au nombre d'emplois créés ». Il a appelé les préfets de Picardie, Bourgogne, Languedoc-Roussillon – trois régions aux mains d'un exécutif élu avec des voix du Front national – à la « vigilance » sur le contenu des contrats de plan, qui devra être conforme aux « principes républicains ».

DÉPÊCHE

COLLECTIVITÉS LOCALES : L'Association des maires de France (AMF) a souhaité, jeudi 14 janvier, « une meilleure articulation » des compétences entre les différentes collectivités locales avant la discussion du projet de loi sur l'aménagement du territoire, prévue le 19 janvier à l'Assemblée nationale. L'AMF estime qu'il ne faut « pas introduire une complexité supplémentaire dans le paysage administratif ». « Ceci exclut que le pays soit érigé directement ou indirectement en un échelon supplémentaire d'administration territoriale. » De son côté, l'Assemblée des districts et communautés de France (ADCF) a souhaité que « la mission du pays » n'aille pas « au-delà de l'élaboration d'une charte de développement du territoire ».

Les trop longues files d'attente des cinémas rennais

RENNES

de notre correspondante régionale

Les Rennais étanchent enfin leur soif de cinéma. Jusqu'au lundi 18 janvier, une centaine de films sont à l'affiche du festival Travelling, dont la dixième édition est consacrée aux « villes imaginaires ». L'abondance et la variété (voire l'éclectisme) de la programmation font exception dans le quotidien du cinéophile rennais. Jérôme et François, deux étudiants en informatique, s'apprennent à pénétrer dans L'Antre de la folie, de John Carpenter.

Comme tous les amateurs de cinéma de la ville, ils ont leurs trucs pour éviter la foule. « Mieux vaut ne pas aller au Gaumont, c'est toujours archi-plein. » Et leurs récriminations : « A Rennes, le choix est limité, les salles passent surtout des films commerciaux. » Gaëtan, vingt-huit ans, fidèle du Ciné-TNB et de l'Arvor, les deux cinémas art et essai de Rennes, reste aussi sur sa faim : « J'ai beau aller 5 ou 6 fois par semaine au cinéma, je rate des films. Ils ne restent jamais assez longtemps à l'affiche. »

Le district de Rennes compte une vingtaine d'écrans pour 340 000 habitants. A peu près autant qu'à Quimper (60 000 habitants). Et pendant quelques années encore, le public devra s'agglutiner le samedi soir sur le quai Duguay-Trouin, dans l'espoir d'accéder à

l'une des huit salles obscures du Gaumont avant que la séance n'affiche complet. « Le cinéma est le parent pauvre de la culture à Rennes. En créant Travelling, nous voulions projeter des films qu'on ne voit pas ici », résume Hussam Hindi, directeur artistique du festival, qui était étudiant à Rennes quand il a lancé le projet. Eric Gouzammot, délégué général, ajoute : « Rennes compte beaucoup de cinéphiles. L'année dernière, 40 000 ont fréquenté le Travelling consacré à Tokyo. »

Le sous-équipement de la capitale bretonne plonge la municipalité (PS) dans l'embarras. Farouchement opposée à la construction d'un multiplexe en périphérie, elle donne pour l'heure la priorité à la rénovation des cinémas existants. « Il faut garder un centre-ville vivant », martèle Martial Gabillard, adjoint à la culture, qui craint de voir un « supermarché du cinéma » vider les salles du cœur de Rennes. Quatre nouvelles salles pourraient donc venir s'ajouter aux six écrans du Colombier, le cinéma implanté dans le grand complexe commercial du centre-ville.

Jusqu'à présent, la municipalité a réussi à bloquer tout projet d'implantation d'un multiplexe dans le district. Mais cette résistance pourrait céder. Pour les grandes sociétés de distribution (UGC, Gaumont, Kinépolis...), Rennes reste une ville à prendre : 1 350 000

personnes ont fréquenté les salles de la ville en 1998. « Si la progression se poursuit au rythme de celle de Nantes, la fréquentation pourrait doubler dans les prochaines années, prévient Philippe Paumelle, président de la Soredic (Société rennaise de diffusion cinématographique). Un marché d'un million d'entrées, ça fait forcément rêver. » M. Paumelle sait de quoi il parle : sa société, propriétaire du Colombier à Rennes, mais aussi de multiplexes à Saint-Nazaire et Lorient, est sur les rangs.

Le district de Rennes pourrait ne plus avoir d'autre choix que d'accepter l'ouverture d'un complexe en périphérie : les petites communes situées en dehors de ses limites auraient en effet été contactées par de grandes sociétés de distribution. « Dans ce cas, nous préférons que le projet aboutisse à l'intérieur des frontières du district », admet, à contrecœur, M. Gabillard. L'éventuelle arrivée d'un multiplexe n'ébranle pas la confiance des créateurs de Travelling. « Il faut satisfaire la demande, avance M. Hindi. Si les petites salles font bien leur travail, en créant l'événement et en se rapprochant de leur public, elles s'en sortiront. Et nous, avec notre festival, nous ferons de la résistance ! »

Gaëlle Dupont

Le Grand Débat France Culture - Le Monde

animé par Alain Rollat

« Quelle justice internationale ? »

avec Patrick Baudouin, Mario Bettati,

Monique Chemillier-Gendreau, Gilbert Guillaume

et Serge Sur.

les lundis 18 et 25 janvier 1999, 21h-22h

France
Culture

Le Monde

PAK BUDI a répondu sans hésiter : la « *krismon* ? Cela ne change rien ici ». C'est ainsi que les Indonésiens se sont approprié la *krisis moneter* ou crise monétaire. Le petit homme sec, tout en muscles, exprime avec un sourire de pudeur et d'infinie patience un appétit de vivre sans limite. Parler politique, il y a un an, c'était risquer la prison. Pak Budi n'ignore rien des récents événements. Il sait l'ampleur de la corruption qui gangrène l'Etat, il parle des milliards que Suharto a placés à l'étranger et se demande si c'est la pénurie de papier qui empêche le nouveau gouvernement d'imprimer des billets de banque. Mais Pak Budi n'est pas un expert en économie. Ses vrais soucis sont ailleurs, chez lui.

A Sawai, sur la côte nord de l'île de Seram, à l'extrême est de l'archipel indonésien, à quatre jours de bateau de Surabaya, le grand port de Java, le pêcheur, comme le paysan, se contente de peu. La société de consommation est ici un concept vide de sens. Les centres commerciaux, vitrines du luxe, mis à sac en mai dans la capitale, à 3 000 kilomètres de là, semblent un mirage. Pas d'eau courante à Sawai, comme dans la plupart des îles. Même à Bali, on se lave dans la rivière, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. L'électricité est distribuée avec parcimonie à ceux qui peuvent payer. Pas un seul téléphone, hormis celui de la police, pour l'ensemble des quinze villages côtiers qui jalonnent la baie. De minuscules épiceries-quincailleries qui sont aussi merceries et tabacs, généralement tenues par des Chinois, détaillent l'essentiel. En petites portions : huile, riz, gousses d'ail, graines de coriandre, piments, bonbons, lames de rasoir, du fil de couleur et des boutons, du savon, du shampoing, des brosses à dents, des *kretek*, cigarettes fortement parfumées au clou de girofle, du tissu. Mais les prix n'arrêtent pas d'augmenter. Le kilo de riz, élément de base de l'alimentation, a plus que doublé en un mois, passant de 1 500 à 3 500 roupies.

Pak Budi ne dit rien de la difficulté grandissante, dans cette île oubliée des Moluques, à trouver de l'essence pour le moteur de sa pirogue qu'il a lui-même taillée dans un tronç de teck. Il ne se plaint pas du manque de médicaments quand Ibu Siti, sa femme, tombe malade. Pour l'essence, il se débrouille, un litre par-ci, un litre par-là, glanés auprès des pêcheurs de thon qui viennent d'Ambon. En cas de coup dur, il y a la *gotong royong*, l'entraide, principe-clé de la société indonésienne. Il y a la famille, Wailulu, son village natal, à une heure de pirogue, de l'autre côté de la baie.

Renonçant à son emploi de second à bord du *prahu*, sorte de pinasse locale, qui assure le transport des passagers et des vivres d'un bout à l'autre de l'île, Pak Budi est, avec ses deux grands fils, chargé de l'entretien des six bungalows, ancrés sur des fonds coralliens, du premier et modeste complexe hôtelier de Seram. Il est quasi intacte, l'une des plus vastes de l'archipel. Tout à son affaire, il se démène pour raconter la jungle, montrer comment on récolte le sago, sorte de mélasse que l'on tire d'un palmier nain et dont on fait des galettes pour remplacer le riz. Habile à décrocher des noix de coco à 15 mètres du sol, fier de repérer l'aigle blanc cohabitant avec les chauves-souris à fourrure, toujours prêt à traquer le crocodile ou à pêcher le barracuda.

L'attente dans le « routier » de Saka a délié les langues. Cinq tables de bois peintes en bleu, des tabourets de plastique rouge. Il est 11 heures. On tue le temps devant un plat de *nasi goreng*, riz rose épicé accompagné d'un œuf frit, et un thé brûlant très sucré. Saka, une dizaine de baraques autour d'un ponton, marque, sur la côte nord de l'île de Seram, la fin de l'unique route transversale. Le seul véhicule à quatre roues motrices capable de traverser la jungle montagneuse transformée en fondrière par la mousson a deux heures de retard.

L'heure élastique, *jam karet*, est une particularité indonésienne. Rien ne sert de s'impatienter. La pluie a parlé, et la boue fait loi. Les passagers de la ligne régulière doivent se résoudre à partir à pied



L'irrationnel au secours des Indonésiens

Loin de Djakarta et de ses émeutes, la crise économique sévit aussi dans les treize mille îlots de l'archipel. Mais l'entraide et une vie spirituelle en harmonie avec la nature la rendent plus supportable

en portant leur barda à la planche... jusqu'au car, bloqué à 5 kilomètres. Il n'y a pas le moindre mouvement d'humeur contre les autorités, incapables d'entretenir correctement la route. L'Indonésien a sa fierté et garde le sourire dans les situations les plus difficiles.

En pleine crise, Wailulu, le village de Budi, organise une collecte pour les jeunes mariés. A l'ombre de la mosquée, avec son bulbe rouillé au-dessus des maisonnettes de bambou, deux haut-parleurs géants, loués pour l'occasion, hurlent du disco destiné à rameuter la population. C'est jour de fête religieuse. Les notables coiffés du calot noir musulman siègent devant les baffles. Les doyennes édentées, en sarong et blouse de dentelle rose, agenouillées sur une natte, récoltent, dans une corbeille d'osier, les billets de 5 000 roupies (4 francs). Le revenu mensuel d'un employé oscille entre 100 000 et 200 000 roupies, de 90 à 180 francs).

Que ce soit aux Moluques, dans les petites îles de la Sonde, à Flores comme à Bali, ou en plein centre de Java, île surpeuplée, où vivent plus de la moitié des deux cent deux millions d'Indonésiens, on ne peut que s'étonner de la noblesse avec laquelle ce peuple fait face aux événements les plus tragiques. L'étranger qui débarquerait sans avoir lu la presse ni regardé la télévision depuis un an n'aurait aucune idée des difficultés économiques dans lesquelles se trouvent les gens.

D'un bout à l'autre de l'archipel, étirant ses treize mille sur 5 000 kilomètres, distance égale à celle qui sépare l'Europe de l'Amérique, domine une atmosphère bon enfant. Ni bousculade ni tension sur le marché de Yogyakarta, noir de monde, en plein midi, comme à la gare, tout au bout de Malioboro, alors que les vendeurs à la sauvette se mêlent aux voyageurs. Pas plus d'excitation sur le port de Surabaya, où des milliers de passagers attendent, en somnolant ou en plaisantant, assis au milieu de leurs baluchons, un bateau qui a plus de vingt-quatre heures de retard.

Ni les trois cent cinquante ans de colonisation néerlandaise, ni la guerre avec les Japonais, ni trente-deux ans du totalitarisme de la famille Suharto, ni la déroute économique, ne semblent avoir ébranlé

le naturel des Indonésiens. Il n'y a pas un mot à ajouter à ce qu'écrivait Henri Michaux en 1933 : « *Ce peuple a quelque chose de sain, de noble, de propre, d'humain... Accueillant, plein d'humour, moqueur... [il] déteste l'éclat. Quand il se met en colère, c'est vraiment qu'il n'en peut plus, qu'il est excédé. Alors sa colère fait massacre et se termine par sa propre mort.* »

Lors d'un premier voyage à Yogyakarta, à la mi-avril, un mois avant la démission de Suharto, on avait rencontré, Fendry, vingt-trois ans, étudiant en philosophie. A la nuit tombée, il assurait la permanence du QG d'un groupuscule révolutionnaire dans un réduit de l'université Gadjah Mada. En chemise noire, un casque de moto sur le crâne, il déclarait : « *Je veux seulement que notre pays soit meilleur. On exige la démocratie. On n'a pas peur, on veut montrer à Suharto qu'on a la force de lui résister. Pour être nous-mêmes, pour gagner notre âme, on veut atteindre le peuple, chaque élément de la société, les gens de la rue, les conducteurs de becak (cyclo-pousse).* » La force secrète des Indonésiens s'appelle le *rasa*, commente une lettrée javanaise. « *C'est à la fois le sentiment, la sensation et la perception, par le plus intime en soi, de la vraie vision du monde. Une vision qui ne passerait pas par le rationnel et qui intègre toutes les forces de l'invisible.* »

A Yogyakarta, au centre de Java, la capitale culturelle du pays, l'aura du sultan, Hamengkubuwono X, chef spirituel des Javanais, qui se présente lui-même comme le médiateur entre Dieu et son peuple, est immense. Alors qu'il recevait très simplement, avec du Coca-Co-

la et des biscuits, dans une salle ouverte à tous vents de son palais, il confiait : « *Comme chef religieux, je suis chargé de vérifier l'exécution de la loi coranique pour le bien du peuple. J'ai pour mission de le protéger, de proposer la paix, d'apporter la prospérité et de limiter la passion humaine. Comme descendant des rois javanais, je suis obligé de rappeler au chef de la nation qu'il a oublié de tenir son rôle protecteur et providentiel.* »

« Le volcan Merapi marque la relation verticale entre le peuple, le roi et Dieu. »

Le 19 mai, un mois après cette discussion, le sultan a évité le pire à sa ville. Arpentant les rues, debout sur le marchepied de sa voiture, il appelait au calme, avec un porte-voix, les émeutiers qui commençaient à s'attaquer aux édifices de la ville. Le lendemain, le 20 mai, Suharto annonçait sa démission.

En écoutant le sultan, on perçoit la manière indonésienne de mêler les cultes animiste, islamique, hindouiste (les épopées du Ramayana et du Mahabharata inspirent largement la culture populaire) et bouddhiste qui forment la mosaïque culturelle et religieuse du quatrième pays de la planète par sa population. « *Le Javanais doit avoir l'intention de s'unifier avec la nature, dit Hamengkubuwono X. Le volcan*

Merapi est un symbole très important – ce cône parfait, l'un des six volcans les plus actifs de la planète, domine la ville de ses 2 911 mètres. Il donne une direction, une façon de vivre et d'élaborer le pouvoir, il marque la relation verticale entre le peuple, le roi et Dieu. Tandis que l'océan Indien (situé à 27 km plein sud) symbolise la relation horizontale entre le pouvoir et la population. »

Le mont Merapi, source de puissance spirituelle, c'est le linga, l'emblème phallique de Shiva, divinité de la trilogie hindoue, représenté par le Tugu, obélisque située sur Malioboro, l'avenue centrale de la ville marquant l'axe nord-sud, du volcan au palais. L'océan Indien, c'est la matrice féminine, le yoni, complément du linga. Là, dans la longue houle du large et les mortels courants, vit Ratu Kidul, la reine des mers du Sud, épouse légendaire des sultans. Les puissances féminines invisibles légitiment le pouvoir temporel des hommes.

« *Ici, à Yogyakarta, commente le peintre Heri Dono, on pense philosophie, concept d'atmosphère. Les gens vivent simplement, ils sont riches de spiritualité et survivent grâce à ce prihatin, symbole de vie. On sait que la vie est dure, mais on doit la regarder en face et non pas fuir les problèmes. Les gens sourient, mais, à l'intérieur, ce sont de grands combattants.* » Le dessin du sarong porté par le sultan les jours de fête, ruban blanc en zig-zag sur fond brun, ne signifie-t-il pas « *combat caché* » ?

Les banderoles ont fleuri sur les murs de la ville, clamant la *reformasi*, la fin de la corruption et du népotisme. Affiches placardées sur les vitrines, collées sur les poubelles, accrochées en travers des ruelles. Autour du *kraton*, le palais, les habitants du *kampung*, le pâté de maisons, ont même composé une chanson sur ce thème. La vitalité de la capitale culturelle javanaise a repris le dessus. Pour l'anniversaire du prophète, Yogyakarta est en liesse. La foire annuelle bat son plein comme si de rien n'était. Les conducteurs de cyclo-pousse jouent aux échecs en attendant les clients. Les stands ont été déployés sur la grand-place qui fait face à l'entrée principale du palais. Les deux gamelans sacrés, orchestres de percussions, vont être bénis, en grande pompe, dans l'enceinte de la mosquée. Des milliers de badauds espèrent apercevoir Hamengkubuwono X.

Foule compacte, étonnamment calme, presque silencieuse. Devant les gongs au cuivre étincelant, se tiennent les musiciens assis en tailleur. Veste bleu canard et fleur de jasmin à l'oreille. Enfin, telle une apparition divine, le sultan surgit. Excitation, bousculade. Le voilà dispersant les piécettes de cuivre porte-bonheur, comme il aurait semé du grain à la volée.

Le lendemain soir, lors d'une représentation de *wayang kulit*, théâtre de marionnettes, le *dalang*, le montreur d'ombres, met en scène Gareng, l'un des trois serviteurs de Semar, l'ancêtre mythique des Javanais. Le *dalang* manipule des dizaines de personnages derrière un écran blanc, pour raconter une histoire, sorte de parabole inspirée des grandes épopées hindoues et réactualisée au goût du jour. Ce soir-là, le personnage de Gareng, qui devint roi après avoir usurpé le pouvoir le temps d'un bref règne... a la voix du président Jusuf Habibie, ex-bras droit et successeur du général Suharto.

Fin 1998, au lendemain d'affrontements sanglants entre l'armée et les étudiants, Djakarta pansait ses plaies et cherchait à démasquer les coupables parmi les soldats. En même temps, Yogyakarta commémorait, dans la stricte tradition, l'intronisation de son sultan. Des offrandes préparées au palais, sarongs, riz et pétales de fleurs, étaient portées au sommet du Merapi. Mbah Maridjan, le gardien des clefs du volcan, officie. A mi-pente, dans le village de Kinahrejo, le spectacle d'ombres dura toute la nuit. Jusqu'à la pointe de l'aube, Mas Vishnu, le jeune *dalang*, n'en finit pas de dire, avec ses marionnettes, les difficultés du légendaire Semar à reconstruire le paradis. « *Il s'agit, commentait une Javanaise, de restaurer le paradis non pas dans le ciel, mais à l'intérieur de soi.* »

Florence Evvin
Dessin de Heri Dono



Les quatre scénarios de l'après-euro

C'EST aujourd'hui que se conçoivent les politiques pour les années à venir, c'est-à-dire pour l'après-euro. Cette constatation d'évidence ne paraît cependant susciter aucune interrogation, aucun débat. Comme si l'euro ne changeait rien à la conception des politiques économiques. La monnaie unique est un instrument, non une fin en soi, et la façon dont cet instrument sera utilisé sera déterminante pour l'avenir des pays européens (...)

Pourquoi (alors) fait-on silence sur les politiques que l'on mettra en œuvre ? C'est que les règles de conduite, d'ores et déjà adoptées pour l'après-euro, interdisent de fait d'utiliser les instruments de la politique économique pour combattre le chômage (...).

Le système européen de banques centrales constituera très probablement l'autorité monétaire la plus indépendante du monde et le pacte de stabilité l'une des limitations les plus contraignantes au pouvoir des gouvernements pour financer leurs dépenses par l'emprunt. Sans instance centrale de coordination et de décision, les gouvernements des pays européens seront alors comme des collectivités locales jouissant des seules libertés que permet la gestion comptable. Ces règles, selon qu'on les considère comme exhaustives ou non, comme manipulables ou non, peuvent s'appliquer à quatre modèles alternatifs différents de développement économique en Europe.

1. Le modèle de la séparation

Dans ce premier modèle, l'économie est considérée comme étant disjointe de la société et, comme les politiques sociales restent de compétence nationale, la société est à son tour disjointe de l'Europe. Une double séparation est ainsi accomplie - l'économie serait « hors société » et la société « hors l'Europe » (...). Le sommet européen de Luxembourg sur l'emploi fournit une illustration concrète de cette vision du monde : il y aurait un sommet économique et financier et un sommet sur l'emploi. Ce qui revient à dire que l'emploi serait un problème de société alors que la finance et l'activité économique constitueraient des problèmes techniques gérés indépendamment de la société (...).

La nouveauté, à Luxembourg, n'est pas tant qu'après deux décennies d'aggravation du chômage on songe enfin à organiser un sommet sur l'emploi, mais que c'est probablement la première fois que l'on aborde la question de l'emploi comme étant d'emblée distincte de la politique macro-économique, c'est-à-dire des questions monétaires et budgétaires. L'emploi relèverait ainsi d'une autre discipline, que l'on pourrait qualifier d'« ingénierie sociale » et n'aurait que peu à voir avec les questions de croissance et d'activité économique. La mise en exergue, par les autorités européennes, des « meilleures pratiques » confirme cette évolution (...).

Il existe, il est vrai, une façon de réconcilier cette étrange conception avec la logique économique. Il suffit d'affirmer que le chômage n'est plus aujourd'hui, comme il le fut par le passé, la conséquence d'un dysfonctionnement de l'économie, mais la conséquence d'un problème d'adaptation d'une partie de la population (...). Un exemple de ce type de conception est fourni par le « modèle hollandais », qui admet de considérer 10 % de la population active comme handicapée. Mais, d'une façon ou d'une autre, cette logique est déjà à l'œuvre dans les principaux pays européens, comme en témoigne le bas niveau de leur taux d'emploi. A une autre époque on aurait qualifié de telles situations de chômage déguisé.

2. Le modèle libéral pris au mot

Le modèle de la séparation, dominant aujourd'hui, est pourtant instable. Même s'il s'accorde de l'exclusion, il reste un modèle solidaire, et donc coûteux en termes de prélèvements obligatoires (...). C'est pourquoi le programme européen pourrait trouver une autre légitimation, plus positive, et qui paraît à terme la plus probable : le choix d'un modèle libéral de société. L'effondrement du mur de Berlin a institué le modèle américain en référence universelle. Les Etats-Unis ne montrent-ils pas l'exemple des performances que peut accomplir une économie libérale ? (...) Ce que montre l'exemple des Etats-Unis, c'est surtout que la société américaine ne tolère pas le chômage. Sur une complète opposition avec l'Europe les gouvernements américains utilisent massivement tous les instruments de la politique économique (budgétaire, monétaire et de change) chaque fois que l'essoufflement de la croissance fait remonter le chômage (...).

Les gouvernements américains n'ont jamais renoncé à leur responsabilité en matière de régulation macroéconomique. Leur libéralisme est limité à l'acceptation des inégalités de revenus, mais leur politique économique est des plus interventionnistes. Or c'est cette renonciation qu'entérinent les règles de conduite de la politique économique dans l'espace de la monnaie unique : pacte de stabilité (et de croissance) ; indépendance de la Banque centrale européenne ; absence de gouvernement économique (...).

Si les politiques monétaires continuent d'être conduites de main de fer, contraignant les gouvernements à persévérer dans l'ajustement budgétaire, la seule issue serait celle du « tout-structurel », ce qui d'ailleurs constitue la doctrine dominante aujourd'hui. Certes, pourrait-on dire, dans l'espace de la monnaie unique, les politiques structurelles nationales ont une efficacité redoutable. C'est que l'élasticité de la demande globale européenne par rapport aux prix sera forcément plus élevée qu'elle ne l'était dans un contexte de pluralité des monnaies (ses consommateurs européens pourront plus facilement comparer les prix, et les entreprises les coûts). Les stratégies nationales de compétitivité pourraient alors se révéler des plus payantes. La désinflation compétitive, la concurrence fiscale et sociale, et donc, à terme, la baisse des dépenses publiques et sociales, représentent des alternatives beaucoup plus crédibles que par le passé à des politiques d'expansion. Elles sont, de fait, des substituts aux stratégies de dévaluation compétitive (...).

A ce stade du raisonnement, on perçoit le côté paradoxal de la construction européenne. A la question : quelles politiques « nationales » seront favorisées par les règles du jeu qui accompagnent la mise en place de la monnaie unique ? Force est de répondre, si on devait en rester là, que ce seront les politiques non coopératives. Si on devait en rester là,

Quelques jours après le lancement de l'euro, une équipe indépendante d'économistes, celle de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), animée par son directeur, Jean-Paul Fitoussi, publie, pour la première fois, un Rapport sur l'état de l'Union européenne. Considérant qu'avec la monnaie unique « jamais l'Europe n'avait connu mutation aussi radicale », ils jugent plus nécessaire que jamais d'ouvrir le débat. Le Monde publie des extraits de ce premier rapport

★ Le choix des extraits et les titres sont de la rédaction.

c'est-à-dire si l'on n'établissait pas d'autres règles du jeu ayant pour effet d'empêcher une concurrence fiscale et sociale par le bas. Mais admettons qu'un code de bonne conduite fiscale et sociale soit adopté, avec le même caractère contraignant que le pacte de stabilité. Que restera-t-il alors comme marge de manœuvre aux gouvernements ? (...)

3. Le « retour de la souveraineté nationale »

Le troisième modèle est celui où les gouvernements nationaux mettent à profit les marges de manœuvre supplémentaires créées par l'euro. La monnaie unique contient en effet en germe le retour du politique, son relatif affranchissement par rapport à une tutelle des marchés financiers devenue trop exigeante (...). Le paradoxe est que le retour du politique que permet la monnaie unique se produit dans le contexte d'une idéologie dominante qui fait du marché le lieu de tous les dynamismes et de tous les pouvoirs. Cette contradiction entre une potentialité réelle et une idéologie explique très probablement le silence que l'on fait sur cette marge de manœuvre retrouvée, cette liberté accrue du politique de maîtriser l'avenir.

Plus encore, le paradoxe s'approfondit lorsque l'on constate que les gouvernements européens ont adopté des règles, le pacte de stabilité notamment, qui leur interdisent de facto d'utiliser, au moins pour un temps, leur pouvoir retrouvé. Comme s'ils avaient eu, à l'avance, peur d'être confrontés à leur propre liberté. Et elle est grande. Le taux d'intérêt à court terme redevient désormais une variable politique, plutôt qu'une donnée imposée par les marchés. Les contraintes extérieures « nationales » disparaissent, alors que la contrainte extérieure européenne est bien légère en raison de la faible ouverture de l'économie européenne. La politique budgétaire nationale retrouve, dans ces conditions, une efficacité maximale, dans la mesure où ses effets ne sont pas dissipés par une augmentation du taux d'intérêt national.

On comprend mal alors la logique du pacte de stabilité, qui, sous prétexte de protéger l'ensemble des pays des conséquences de la conduite irresponsable de l'un d'entre eux, les contraint de fait à renoncer à un bénéfice important, celui qui était associé jadis au principe de la locomotive (...).

Des économies liées mais mal coordonnées

BIEN que le marché unique européen soit loin d'être achevé dans le détail microéconomique, sa réalité s'est pourtant matérialisée. La densité des interdépendances commerciales l'emporte sur tout autre facteur pour propager rapidement, d'un pays européen à l'autre, l'expansion ou le repli de l'activité. Depuis quelques années, les forces de différenciation des conjonctures nationales n'ont pas manqué et le rôle d'impulsion des retournements conjoncturels n'a pas été uniformément réparti : le couple franco-allemand a été à l'origine du repli européen en 1992-1993, et puis de la chute de 1995-1996, les pays dévaluationnistes de la reprise de 1993-1994. Les petits pays ouverts sont souvent en avance dans la phase d'expansion qui s'affirme en 1997-1998. Mais la similarité renforcée des cycles européens, via l'intensification des effets de transmission commerciaux et les progrès de la convergence macroéconomique, fait que la synchronisation n'a guère besoin que de quelques mois pour l'emporter. Cette communauté cyclique ne se limite pas au « noyau dur » mais inclut des pays longtemps considérés comme étant à sa périphérie (l'Italie, la Finlande, la Suède).

La synchronisation conjoncturelle récente résulte de facteurs qui se sont progressivement mis en place - système monétaire européen, marché unique et convergence des politiques économiques, notamment budgétaires -, mais se cumulent désormais. Elle n'a pas suivi non plus une évolution parfaitement régulière. Après la coïncidence des récessions consécutives aux chocs pétroliers, elle était retombée à un niveau faible au milieu des années 80, lorsque les économies européennes affrontaient, dans le désordre, d'importantes vagues de restructurations. Si l'on s'entient au couple franco-allemand, les cycles de ces deux pays sont fortement synchronisés, depuis les années 60 parce qu'ils répondent à des impulsions communes de demande interne et externe. C'est cependant la corrélation des demandes internes privées, de consommation et d'investissement, et non celle des demandes publiques, qui a contribué, jusqu'au début des années 90, à cette synchronisation (...).

La synchronisation européenne est cependant loin d'être maîtrisée et coopérative. S'il arrive que l'Allemagne exerce sur ses partenaires des effets de transmission inverse - une expansion allemande ayant un impact partiellement restrictif sur ceux-ci, via les tensions engendrées sur les taux d'intérêt -, de tels effets sont dominés par le poids des interdépendances commerciales. Ni ces effets ni les réactions nationales, par la voie notamment de dépréciations monétaires comme en 1992-1993, ne suffisent désormais à différencier durablement les conjonctures (...). La reconnaissance d'une communauté d'intérêts conjoncturels n'est de fait pas acquise au sein de l'Union. L'analyse et, plus encore, les choix politiques en restent encore trop distants.

La relation entre le cycle européen et le cycle américain est de nature duale. Elle fait jouer les effets d'entraînement exercés par l'économie américaine, mais aussi des effets d'éviction. Les premiers reposent sur la dynamique des échanges commerciaux et témoignent de la forte sensibilité de l'économie mondiale, et de l'Europe en particulier, à l'impulsion publique pratiquée par les Etats-Unis. Les seconds passent par la

4. Le modèle fédéraliste

Si les pays européens retrouvent une plus grande maîtrise de leur destin, c'est que la perte de souveraineté résultant du « fédéralisme monétaire » est plus que compensée par le gain résultant de l'affaiblissement de la tutelle des marchés. Le fonctionnement des marchés dans un système de change fixe, mais décentralisé, fut beaucoup plus attentatoire à la souveraineté nationale que ne pourra l'être la Banque centrale européenne. On pourrait y voir une ruse de l'histoire : le renoncement explicite à une part de souveraineté - l'abandon d'une liberté formelle - délivre d'un renoncement implicite à une liberté substantielle.

La marche obligée vers le fédéralisme, que certains dénoncent en raison de son caractère subreptice, n'a donc rien d'inéluctable. Elle n'est pas inscrite dans une espèce de transcendance de la construction européenne relativement à la volonté des nations. Elle doit, elle aussi, faire l'objet d'un choix délibéré, fondamentalement politique. Ce choix doit être débattu au regard des avantages que l'on accorde au fédéralisme (...).

Or, il n'est que deux solutions au problème de la régulation globale en Europe : soit les pays disposent d'une grande liberté dans la conduite de leur politique budgétaire ; soit le budget européen devient suffisamment important pour permettre l'exercice d'une véritable

politique fédérale. La première voie semble bloquée par l'existence même du pacte de stabilité ; reste donc à imaginer le type d'action qui permettrait aux pays européens d'emprunter à terme la seconde.

Autrement, l'Europe serait une curieuse construction dans l'ordre du politique. L'exercice des souverainetés nationales est empêché non par des contraintes économiques, mais par des règles politiques décidées ensemble ; mais c'est au nom de la souveraineté nationale que l'on empêche une souveraineté fédérale d'émerger. Pour l'instant donc, apparemment, on assiste à un affaiblissement de toutes les formes de souveraineté. La construction politique est donc fondamentalement instable et il faudra bien y remédier d'abord par la « coordination » discrétionnaire des politiques économiques, ensuite, l'habitude étant prise, par la construction d'un échelon politique fédéral.

compétition entre les exportations américaines et européennes et par l'impact des asymétries financières sur les demandes privées de chacune des deux zones. La pondération entre ces deux types d'effets est affaire de circonstances, notamment sur le front des changes. Les effets d'éviction sont à la source des déphasages cycliques fréquents entre les Etats-Unis et l'Europe. L'accentuation de ces déphasages est nette depuis le début des années 80 une fois passés les chocs pétroliers qui ont suscité la coïncidence des récessions des deux côtés de l'Atlantique.

La désynchronisation croissante des mouvements conjoncturels des deux zones, américaine (plus largement anglo-saxonne) et européenne, est un phénomène ambivalent. En dépit de l'évidente homogénéisation de la conjoncture européenne, les effets de transmission négatif qu'exerce, via la formation des taux d'intérêt et de change, les Etats-Unis sur l'Europe continuent de jouer, et on ne saurait donc parler d'une indépendance accrue vis-à-vis des influences monétaires et financières en provenance des Etats-Unis. La trajectoire du dollar, au cours des années 90, est assez bien compréhensible lorsqu'on fait référence à la notion de « taux de change d'équilibre fondamental » : le cours du dollar, sous-évalué en regard de la parité des pouvoirs d'achat, permet aux

Etats-Unis de réaliser effectivement leur croissance potentielle et de rendre acceptable aux investisseurs internationaux la détention de créances en dollars. L'expansion américaine absorbe pour partie les excédents d'épargne associés, en Europe et au Japon, au sous-emploi durable du potentiel productif. La désynchronisation réelle va de pair avec une synchronisation accentuée des mouvements de taux d'intérêt longs, au sein d'une économie financière internationale globalisée et polarisée, où les Etats-Unis, premier débiteur, restent le point fixe des créanciers internationaux.

La conjoncture des années 1995-1996 a de nouveau illustré la force de cette polarisation. La dépression européenne a laissé libre, pour s'investir à l'extérieur du continent, un excédent d'épargne nourri par le désendettement des agents privés et mobilisé par les banques européennes (...). Les Etats-Unis ont été largement bénéficiaires de l'abondance de liquidités libérées par les faibles occasions d'investissement en Europe, qu'elles aient pris directement le chemin de placements aux Etats-Unis ou qu'elles aient concouru au financement de zones en forte expansion et demandeuses de produits américains. Bien sûr, ces évolutions ne sont pas sans mécanismes correcteurs (...). Les « cycles de change » suscités par la composition périodique des patrimoines internationaux, dont les détenteurs n'ont pas de certitude sur les taux de change d'équilibre, participent à la régulation implicite des disparités cycliques (...). Les reflux de capitaux en provenance des places asiatiques ont soutenu le dollar et contribué à la modération des taux d'intérêt dans l'ensemble des pays occidentaux.

La consistance affirmée de l'espace conjoncturel européen est devenue un fait d'évidence, qui ne va pourtant pas sans paradoxe : les Européens ne maîtrisent pas vraiment la dynamique interne de cet espace et n'ont guère de prise sur les interactions internationales auxquelles il participe. Pris comme une unité, l'espace européen n'est guère plus ouvert à

Il n'est que deux solutions au problème de la régulation globale en Europe : soit les pays disposent d'une grande liberté dans la conduite de leur politique budgétaire ; soit le budget européen devient suffisamment important pour permettre l'exercice d'une véritable politique fédérale

L'Union européenne devrait prendre pleinement conscience que la croissance de son activité exerce sur le monde entier un effet expansif très proche de celui consécutif à une relance américaine

ENTREPRISES

LE MONDE / SAMEDI 16 JANVIER 1999

FINANCE Le gouvernement chinois tente de restaurer la confiance au sein de la communauté des créanciers étrangers, ébranlée par le discrédit croissant frappant les sociétés de la

province du Guangdong, qui multiplie les défauts de paiement. ● POUR PÉKIN, le naufrage programmé de la Guangdong International Trust and Investment Company (GITIC)

avait pour but d'assainir et non d'entacher la perception du risque souverain chinois sur les marchés internationaux de capitaux. ● MAIS CE CALCUL est contrarié par l'accumulation des

défaillances de sociétés, comme Nam Yue et Guangdong Enterprises. Cette dernière vient d'annoncer qu'elle est l'estée d'une dette de près de 3 milliards de dollars (2,56 milliards d'euros)

et qu'elle ne peut plus faire face à ses engagements. ● A HONGKONG, l'inquiétude ne cesse de grandir à propos de la santé financière des entreprises chinoises.

Pékin cherche à désamorcer la crise de confiance visant la Chine

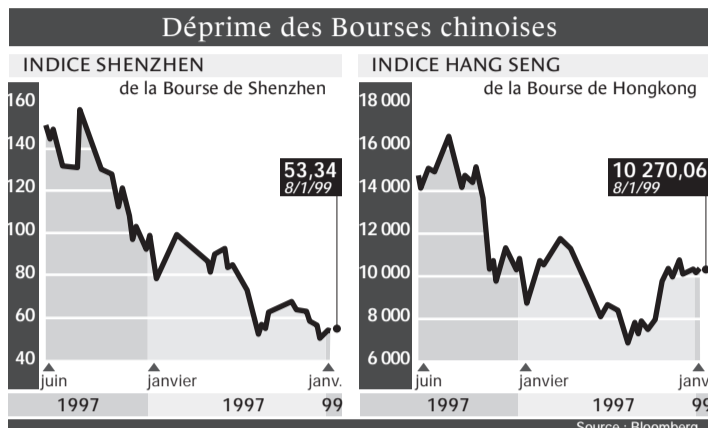
Les autorités chinoises sont soucieuses de ne pas entamer leur crédibilité sur les marchés financiers internationaux. Mais l'annonce de nouvelles défaillances de sociétés de la province du Guangdong inquiète les créanciers étrangers

PÉKIN

de notre correspondant

Pékin s'efforce tant bien que mal de colmater la brèche. Confronté à un risque de crise de liquidité en raison du discrédit croissant frappant les sociétés de la province du Guangdong, qui multiplient les défauts de paiement, le gouvernement chinois tente de restaurer la confiance au sein d'une communauté de créanciers étrangers qui a troqué en quelques jours l'angélisme pour le catastrophisme. Exercice pour le moins difficile, le plaidoyer de Pékin peut se résumer à trois arguments.

Un : l'image de la Chine ne saurait souffrir de dérives provinciales dont les banques étrangères partagent la responsabilité pour avoir distribué des prêts avec une excessive légèreté. Deux : le refus de Pékin de garantir le remboursement de la dette de la Guangdong International Trust and Investment Company (GITIC), dont la faillite dimanche 10 janvier a déclenché un vent de panique à Hongkong, est conforme à l'évolution de la Chine vers une économie de mar-



La Bourse de Shenzhen est délaissée par les investisseurs étrangers et se trouve à ses plus bas historiques. Le marché de Hongkong reste très largement en dessous de ses plus hauts, pénalisé par les remous financiers en Chine.

ché qu'appellent de leurs vœux les investisseurs étrangers eux-mêmes. Trois : s'il ne se sent nullement responsable des dérives d'entités locales, le gouvernement central assumera pleinement le risque souverain lié aux sociétés dépendant de l'Etat central.

Tel est le cas de la China International Trust and Investment Company (ITIC), la principale société de crédit et d'investissement en Chine, qui s'efforce de dissiper toute tentation d'amalgame avec son homologue de la province du Guangdong. Le calcul est de sépa-

rer le bon grain de l'ivraie. Selon l'intention de Pékin, le naufrage programmé de la GITIC devait assainir et non entacher la perception du risque souverain chinois sur les marchés internationaux de capitaux. Le succès de la récente émission de 1 milliard de dollars (854 millions d'euros) de bons du Trésor semblait indiquer que les investisseurs étrangers avaient compris le message.

La difficulté est que la série noire des mauvaises nouvelles éclaboussant les réputation des sociétés chinoises jette une ombre sur ce scénario vertueux. La communauté des prêteurs internationaux basés à Hongkong ne s'était pas remise du choc de la faillite de la GITIC que d'autres sociétés vitrines de la province du Guangdong - la plus riche de Chine - se déclaraient insolubles. Nam Yue, émanation à Macao du gouvernement du Guangdong, a ainsi affiché mercredi une dette de 333 millions de dollars (284 millions d'euros) dont les deux tiers doivent être remboursés à la fin janvier, engagement qu'elle est bien incapable de tenir. Le gou-

vernement provincial a entamé de difficiles discussions avec les créanciers et ne propose d'honorer d'ici le 15 avril que le versement des intérêts. La Guanzhou International Trust and Investment Company (GZITIC), l'ITIC de la municipalité de Canton, peine aussi à honorer son échéancier.

Il y a encore plus grave. L'assise de Guangdong Enterprises (Holdings), le bras armé de la province du Guangdong à Hongkong, est à son tour ébranlée. Créée en 1980 pour lever des fonds dans l'ancienne colonie britannique, Guangdong Enterprises contrôle une des plus fameuses *red chips* de la place, Guangdong Investment, auprès de laquelle se bousculaient les investisseurs lors de la flambée boursière qui avait précédé la rétrocession de Hongkong à Pékin, le 1^{er} juillet 1997.

Or Guangdong Enterprises est aujourd'hui aux abois quasiment pour les mêmes raisons que la GITIC : le gâchis d'opérations spéculatives qui ont saigné ses comptes au moment où ses actifs immobiliers et boursiers se sont effondrés sur la place de Hongkong en 1998. On a appris mercredi que la société était l'estée d'une dette de près de 3 milliards de dollars (2,56 milliards d'euros) et que, à cours de liquidités, elle ne pouvait plus faire face à ses engagements. Comme dans le cas de Nam Yue, d'après négociations se sont engagées entre la province du Guangdong et les prêteurs de Hongkong pour restructurer sa dette. Le plus inquiétant est que de telles contreperformances révèlent un vice plus général : selon Goldman Sachs, la dette de l'ensemble des *red chips* chinoises excéderait les 12 milliards de dollars (10,26 milliards d'euros).

Selon toute vraisemblance, Pékin devrait toutefois réserver à Guangdong Enterprises un traitement différent de celui imposé à GITIC. Enregistrée à Hongkong, et

donc à ce titre habilitée à intervenir sur les marchés internationaux de capitaux, Guangdong Enterprises ne s'est pas rendue coupable aux yeux des autorités centrales des mêmes illégalités que la GITIC dans la quête des financements étrangers. Elle ne s'expose donc pas à une sanction politique du même type.

Une manifestation violemment réprimée

Des affrontements violents ont opposé plusieurs milliers de villageois à la police, le 8 janvier, dans le centre de la Chine, faisant un mort et plus d'une centaine de blessés, selon une organisation de défense des droits de l'homme basée à Hongkong, le Centre d'information sur les droits de l'homme et le mouvement démocratique en Chine. Les manifestants protestaient contre la corruption et les impôts. « Il s'agissait d'un rassemblement illégal et les policiers les ont contraints à partir », a confirmé une responsable du canton de Ningxiang, dans la province méridionale du Hunan, qui s'est contenté de faire état de « quelques blessés » et de « plusieurs arrestations ». - (AFP)

Mais les créanciers étrangers s'y retrouveront-ils dans ces arcanes de la vie des affaires chinoises où se télescopent bureaucratie et capital et s'avive la rivalité entre Pékin et les riches provinces côtières ? Il faudra probablement plus de pédagogie de la part du gouvernement chinois pour redonner de l'éclat à un blason passablement terni.

Frédéric Bobin

A Hongkong, les actions « rouges » commencent à faire peur

HONGKONG

correspondance

Il y a dix-huit mois, Hongkong s'emballait pour les sociétés chinoises. Aujourd'hui, les actions « rouges » font peur. Depuis le début de la semaine, les « red chips », ces actions de sociétés de Hongkong filiales de groupes chinois, ont plongé de près de 20 %. Elles ont perdu plus de 60 % de leur valeur par rapport à leurs sommets atteints à la mi-1997, et nombre d'entre elles ont touché leurs plus bas niveaux historiques. En quatre jours, Cosco Pacific a chuté de 22 %, Guangdong Investments de 36 %, et Guangnan de 70 % !

Les mauvaises nouvelles en provenance du continent se succèdent avec, à chaque fois, le même scénario : les créanciers apprennent que la société a un cash-flow libre insuffisant pour faire

face aux échéances du mois, que l'endettement est très supérieur à ce qu'ils pensaient, la trésorerie disponible réduite à une fraction de leurs espérances, et que la valeur des actifs est des plus incertaines.

« On réalise que personne, pas même la direction de ces groupes, ne connaissait véritablement le montant de leurs dettes », s'inquiète un directeur de la Sakura Bank à Hongkong, une grande banque japonaise très exposée sur Gitic. Qui précise : « En vérité, plus le groupe s'endettaît et investissait, moins on avait d'informations fiables. »

L'angoisse a monté d'un cran lorsque les uns et les autres ont réalisé que même les sociétés chinoises travaillant sur le territoire, réputées plus fiables et mieux gérées que les sociétés du continent, étaient tout aussi vulnérables. « Hors

du carcan chinois des autorisations, elles ont eu un accès plus facile à l'endettement auprès des banques étrangères », explique Caroline Bertrand, chez SG à Hongkong. Elles se sont donc beaucoup plus endettées, et ont beaucoup spéculé dans l'immobilier et à la Bourse. »

« Ce mouvement de panique est néanmoins excessif et relève d'un amalgame, poursuit-elle. Certaines sociétés chinoises du continent - les actions H - ne sont pas ou peu endettées et ont des recettes très régulières. » Alarmées par l'impact de cette crise de confiance sur le cours de leur action, des sociétés telles que Legend, Ng Fung Hong, Beijing Enterprise, Shanghai Industrial, se sont empressées de calmer le jeu, en publiant le montant de leurs dettes et de leur trésorerie.

Valérie Brunschwig

Des engagements limités pour les banques françaises

LES BANQUES françaises n'ont donné que peu d'indications précises sur le montant de leurs engagements en Chine. Tout au plus sait-on que la Société générale a prêté quelque 25 millions de dollars (21,5 millions d'euros) au Guangdong Investment Trust and Investment Company (GITIC), et la BNP quelques millions de dollars. Les analystes financiers ne s'inquiètent toutefois pas beaucoup de la situation chinoise. « Les banquiers n'ont jamais considéré ni la Chine ni le Brésil comme des eldorados ; ils ont toujours été jugés comme des pays à risques », estime Romain Burnand, analyste chez Paribas. Il relève que c'est pour la Chine que le niveau de garanties sur les crédits est le plus élevé. Si l'on en juge par les statistiques de la Banque de France à fin juin 1998, l'exposition des banques françaises au risque chinois (hors Hongkong) s'élèverait à 50 milliards de francs (7,6 milliards d'euros), avec 23 milliards de francs de garanties (Coface...), ce qui fait tomber l'exposition nette à 27 milliards de francs (4,1 milliards d'euros). Ce montant comprend beaucoup de crédits aux établissements bancaires et à de grands groupes, qui dépendent de la solvabilité de l'Etat chinois, plus qu'à des petites et moyennes entreprises.

En considérant que la part de marché des différentes banques dans les crédits syndiqués accordés à des emprunteurs chinois reflète leur part de marché global, M. Burnand estime que la BNP et la Société générale sont les plus engagées en Chine, avec des risques de l'ordre de 7 milliards de francs (1,1 milliard d'euros) chacune. Le Crédit lyonnais, le Crédit agricole-Indosuez et Natexis (ex-Crédit national-BFCE) seraient, selon ses es-

timations, dans un deuxième groupe, avec un engagement de l'ordre de 2 à 4 milliards de francs (305 à 610 millions d'euros). Ces chiffres ne sont toutefois que des estimations préliminaires assez vagues, précise l'analyste.

Selon les statistiques de la BRI au 30 juin 1998, les banques françaises sont, parmi les banques européennes, les plus engagées en Chine, avec 8 milliards de dollars de créances (6,9 milliards d'euros), suivies par les britanniques avec 7,8 milliards de dollars (6,7 milliards d'euros) et les allemandes avec 7,4 milliards de dollars (6,4 milliards d'euros).

Sophie Fay

LONDRES

de notre correspondant à la City

« It's your Liffe... It's Euribor » : le Liffe, le marché à terme londonien, a repris à son propre compte le titre du tube du Dr Alban pour lancer de manière fracassante son nouveau contrat à terme sur les taux d'intérêt à trois mois : l'Euribor. Pour tenter de damer le pion aux places continentales concurrentes, le Liffe a décidé de suspendre jusqu'à la fin février les frais de Bourse prélevés pour l'exécution des ordres sur les contrats Euribor.

Il existe actuellement deux références en matière de taux d'intérêt à court terme. Le Libor, déterminé par six grandes banques anglo-saxonnes, et l'Euribor, mis au point par cinquante-sept institutions financières, la plupart de la zone eu-

ro. Derrière ces deux références, se cache une formidable bataille commerciale sur les produits dérivés entre la Bourse britannique, d'une part, et les marchés à terme de la zone euro - le Matif et la plate-forme germano-suisse Eurex.

PRIS DE VITESSE

Le Liffe, qui contrôle 90 % des transactions sur les taux courts en Europe, reconnaît avoir été pris de vitesse par la réussite du taux Euribor, qui s'est imposé dans la zone euro. Il est prévu que ses produits sur taux d'intérêt allemands et italiens à trois mois basculent tout naturellement sur le contrat Libor les 24 et 25 janvier. Mais, prenant acte du rôle prééminent que devra jouer l'Euribor, le Liffe vient de lancer son propre contrat sur cette nouvelle référence. Dans la foulée

du succès de l'avènement de la monnaie unique, l'Euribor constitue désormais 80 % du marché des contrats « short ».

« Il s'agit de consolider notre position sur le marché euro, qu'il soit en Libor ou en Euribor. L'important est que le contrat soit traité sur le Liffe. La gratuité des commissions, n'est pas ad vitam aeternam. Notre offre de promotion s'arrête fin février », explique un porte-parole, Richard Powell, à propos de cette campagne publicitaire dans la presse financière, en Grande-Bretagne, en France et en Allemagne.

Visiblement, tout en s'en défendant en public, en bons pragmatiques, les dirigeants de la Bourse ont jugé que le Libor était condamné à terme. Beaucoup voient aussi derrière cette initiative une réponse musclée à la provoca-

tion allemande, en mars 1998, qui, moyennant une publicité jugée descendante, avait proposé au Liffe de rejoindre gratuitement sa plate-forme technique. « Le DTB a déjà raflé au Liffe le contrat sur les obligations d'Etat allemands à dix ans. Ecorché vif comme le reste de la City par la réussite de l'euro, il se devait de contre-attaquer. L'Angleterre a le génie de l'adaptation dès que les aléas de l'existence l'obligent à se mouvoir », souligne, non sans humour, un banquier français.

Après la série de revers en 1998, le Liffe espère que l'introduction du système de cotation électronique Connect et la disparition progressive de la criée lui permettront de mieux résister à la puissante concurrence allemande.

Marc Roche

Jean-Yves Haberer bientôt traduit devant la Cour de discipline budgétaire

L'ÉTAU se resserre autour de Jean-Yves Haberer, président du Crédit lyonnais de juillet 1988 à novembre 1993. Selon l'hébdomadaire *Le Point* paru le vendredi 15 janvier, l'inspecteur général des finances pourrait être traduit cette année devant la Cour de discipline budgétaire et financière.

Cette instance autonome est présidée par le premier président de la Cour des comptes, Pierre Joxe, et peut être saisie, entre autres, par le procureur général près la Cour des comptes, Hélène Gisserot. Ce qui a été fait. Selon *Le Point*, le réquisitoire de M^{me} Gisserot, prononcé le 10 septembre 1998, met en cause non seulement M. Haberer, mais aussi Jean-François Hénin et Claude-Eric Paquin, deux dirigeants d'Altus Finance, la filiale du Lyonnais dans le climatiseur de la Cour des comptes.

M. Haberer était le président d'Altus Finance.

La décision de déférer les trois anciens du Lyonnais devant la Cour de discipline budgétaire et financière repose sur un rapport de la Cour des comptes bouclé en 1997, qui, selon *Le Point*, s'attarde longuement sur la gestion du groupe Marland et de sa filiale de distribution Disco, auquel Altus a prêté, courant 1993, plus de 1,5 milliard de francs sans convention de prêt. La Cour des comptes met à l'index un « manquement aux usages professionnels et [une] faute de gestion d'une exceptionnelle gravité ». Selon l'hébdomadaire, le rapport épargne en revanche les responsables du Trésor, qui auraient avalisé le principe de ce prêt.

La Cour de discipline budgétaire et financière a pour mission « de sanctionner les infractions aux règles budgétaires et comptables de la comptabilité publique comme l'engagement de dépenses sans crédits prévus au budget, ou l'octroi à autrui d'un avantage pécuniairement injustifié ou de nature à entraîner un préjudice pour le Trésor ou la collectivité publique ». Elle peut prononcer des amendes pouvant atteindre le montant, voire le double du montant, du traitement brut annuel de l'intéressé à la date à laquelle les faits reprochés ont été commis.

PERQUISITIONS

C'est la première fois que des dirigeants d'entreprise publique auront à s'expliquer devant la Cour de discipline budgétaire et financière. Elle n'a jugé jusqu'à présent que des fonctionnaires. La date du procès n'est pas encore fixée.

Les ennuis de M. Haberer risquent de ne pas s'arrêter là. Pa-

rallement à la procédure menée par la Cour des comptes, le juge Jean-Pierre Zanoto poursuit également son instruction sur la qualité des comptes de la banque publique. Entre septembre et décembre 1998, il a mené des perquisitions à la Banque de France et à la Commission bancaire, au ministère des finances et au Crédit lyonnais, qui témoignent de sa détermination dans son enquête sur les éventuels faux bilans du Lyonnais. Selon *Le Figaro* du 15 janvier, le juge aurait mis la main sur l'agenda de Jacques de Larosière, le gouverneur de la Banque de France de 1987 à 1993, où il retranscrivait avec une grande précision ses rendez-vous et le contenu de ses conversations. Le juge aurait également trouvé « des notes prouvant que les autorités de tutelle de la banque publique ont pu arrêter d'abord le ratio

de solvabilité de l'établissement avant d'en reconstituer mathématiquement le niveau des pertes ». Il s'agirait de l'arrêt des comptes de l'exercice 1992, un épisode connu et notamment relaté par François Gille, l'ancien directeur général du Crédit lyonnais dans son livre : *Crédit lyonnais, l'engrenage*.

Les comptes de 1992, marqués par les premières pertes de la banque publique (1,8 milliard de francs), auraient fait l'objet de vives tractations entre MM. Haberer et Larosière. Jean-Claude Trichet, l'actuel gouverneur de la Banque de France, était alors directeur du Trésor et en charge de la tutelle du secteur bancaire public.

Le juge d'instruction, Jean-Pierre Zanoto, n'aurait pas encore commencé ses auditions.

S. F.

La Suède veut alléger sa fiscalité pour endiguer la fuite des grandes entreprises vers l'étranger

L'affaire Volvo provoque une prise de conscience gouvernementale

Les négociations que mène le constructeur automobile suédois Volvo avec le groupe italien Fiat et l'américain Ford inquiètent le gouvernement

social-démocrate. Plusieurs entreprises nationales ont déjà été rachetées ou ont transféré leur siège à l'étranger. A l'issue d'une réunion de

crise, le gouvernement envisage de supprimer la double taxation des entreprises et d'accélérer l'entrée dans la zone euro.

STOCKHOLM

de notre correspondant

Le gouvernement suédois semble décidé à agir pour enrayer le départ des entreprises hors du royaume. Répondant aux attentes de la puissante centrale syndicale LO, le ministre de l'industrie Björn Rosengren a annoncé qu'il allait réunir les dirigeants des principales compagnies exportatrices, ainsi que les représentants des syndicats. Objectif : élaborer une tactique pour rendre la Suède plus attractive et éviter le transfert à l'étranger de ses joyaux industriels, à l'occasion de rachats, de fusions ou pour de simples raisons fiscales. En convoquant ce que le quotidien économique *Dagens Industri* appelle « une réunion de crise », le gouvernement démontre qu'il a pris la mesure du problème. « Il n'existe aucun autre pays qui, proportionnellement à sa population, est aussi dépendant de ses entreprises multinationales que la Suède. Lorsqu'elles se restructurent et qu'elles deviennent intéressantes pour d'autres firmes mondiales, cela se remarque plus qu'ailleurs », explique M. Rosengren. « La tendance est inévitable mais gérable », dit-il, s'élevant contre l'« hystérie » qui entoure la question.

Le ministre a commencé à sonder une série d'entreprises. Parmi elles, Volvo, dont les rumeurs de rachat par Fiat ou par Ford sont à l'origine de cette prise de conscience. Le constructeur auto-

mobile occupe une place particulière dans l'esprit des Suédois, et le gouvernement social-démocrate de Göran Persson craint de rester dans l'histoire comme celui qui a laissé filer l'entreprise à l'étranger. Il semble prêt à envisager une série de mesures qui, si elles étaient adoptées, reviendraient à désavouer partiellement sa politique industrielle et fiscale. « Si quelque

dèrent comme un handicap par rapport aux pays n'appliquant pas ce régime, comme la Finlande, qui a réussi à attirer sur son territoire les sièges de deux nouvelles entreprises, la banque MeritaNordbanken et le groupe papetier Stora Enso, nés de fusions entre des firmes suédoises et finlandaises. MM. Persson et Rosengren n'excluent plus, désormais, la dispari-

deux partis qui soutiennent le gouvernement minoritaire au parlement, les ex-communistes et les écologistes.

L'abandon de la double taxation est loin d'être la seule mesure appelée de leurs vœux par les milieux industriels. L'ensemble du régime fiscal – l'un des plus lourds au monde – est perçu comme une barrière à l'emploi d'experts étrangers ou comme une incitation pour les cadres suédois à tenter leurs chances à l'étranger. Il expliquerait en partie la décision, en 1998, d'Ericsson (télécommunications) de transférer une partie de son quartier général à Londres. « Nous devons réduire les cotisations patronales, la taxe à la valeur ajoutée, les impôts sur le revenu et éliminer l'impôt sur la fortune, sinon nous nous dirigeons vers une vague de départs dont nous avons à peine idée », met en garde l'ancien PDG de Volvo, Pehr Gyllenhammar. La non-participation du royaume à l'euro constitue un autre handicap mis en avant par les patrons. Depuis le début de l'année, le gouvernement a adopté une approche plus favorable vis-à-vis de la monnaie unique. La tenue d'un référendum sur la question pourrait avoir lieu plus tôt que prévu, dès 2000. Mais, là encore, de sérieuses frictions risquent d'opposer les sociaux-démocrates à leurs alliés parlementaires, farouchement antieuro.

Antoine Jacob

Ford supprime 8 800 emplois dans le monde

En attendant de trouver une acquisition à réaliser – il est cité comme candidat au rachat de Volvo, mais aussi du japonais Nissan – qui lui permettrait de dégager des économies d'échelle, le constructeur américain Ford va procéder à nouvelle phase vigoureuse d'ajustement de ses effectifs. Le numéro deux mondial de l'automobile a annoncé, jeudi 14 janvier, qu'il allait passer dans ses comptes, au quatrième trimestre, une provision exceptionnelle de 950 millions de dollars (826 millions d'euros), dont 750 millions de dollars sont destinés à financer un plan de suppression de 8 800 emplois dans le monde en 1999.

L'Amérique latine sera la première touchée, avec 4 600 postes supprimés, dont 2 800 ont déjà été annoncés en décembre au Brésil. 2 200 emplois seront supprimés aux Etats-Unis et 2 000 en Europe, dans l'usine belge de Genk, mais aussi dans d'autres sites. Cette annonce intervient alors que le groupe doit publier ses résultats pour l'année 1998 le 21 janvier.

chose est bizarre dans notre système de règles, nous le changerons », a assuré le premier ministre.

La double taxation des entreprises – sur leurs bénéfices et sur les dividendes de leurs actions – est particulièrement dans le collimateur des patrons. Ils la consi-

deront de cette double taxation. Elle pourrait être sacrifiée à l'occasion d'une réforme fiscale plus vaste, qui fera prochainement l'objet de pourparlers entre partis politiques. Mais tout le monde, loin de là, n'y est pas favorable. Certains au sein de LO s'y opposent, sans parler des

L'Etat confirme la commande de 48 avions Rafale à Dassault

LE GOUVERNEMENT a décidé de passer commande, en un seul contrat dit pluriannuel, d'un lot de 48 avions de combat Rafale, pour une somme globale de 17,2 milliards de francs (environ 2,6 milliards d'euros). Les constructeurs de l'appareil, Dassault-Aviation, Snecma et Thomson-CSF, recevront la notification officielle du contrat dans quelques semaines. Cette décision interministérielle, intervenue mercredi 13 janvier et annoncée le lendemain par le ministère de la défense, devrait lever définitivement toute hypothèque sur l'avenir du programme Rafale, alors que l'avion est proposé à l'exportation, notamment à Abou Dhabi.

En réalité, le gouvernement précédent avait déjà commandé 13 Rafale juste avant les élections législatives de 1997. Mais, depuis, le projet de grouper en un seul contrat une acquisition plus importante – comme le font les Etats-Unis, la Grande-Bretagne ou l'Allemagne en matière de défense – a fait son chemin dès lors que les constructeurs, forts d'une garantie qui leur permet d'approvisionner leurs chaînes de production, s'engageaient en retour à réduire les prix de série de l'ordre de 10 %.

Une dizaine de contrats grou-

pés de la sorte, portant sur des matériels moins importants ou moins lourds sur le plan budgétaire, ont été signés en 1997 et en 1998. Mais, s'agissant du Rafale, les armées ont dû vaincre la résistance du ministère des finances pour qui une commande pluriannuelle de 17,2 milliards de francs a le double effet de geler des dépenses sur plusieurs années et de réduire la marge de manœuvre de l'administration et du Parlement dans la préparation de la loi de finances annuelle.

Le contrat qui sera notifié aux industriels est un engagement de l'Etat sur 48 Rafale (vingt-huit

commandés ferme et vingt options qui seront levées par étapes) à livrer entre 2004 et 2007 dans la version F1 de l'avion, dotée de systèmes d'armes air-air pour la défense aérienne. A la fin 1998, le ministère de la défense avait notifié le contrat de développement de la version F2, qui ajoute au standard précédent les moyens de remplir des missions d'attaque air-sol. Il est prévu une version F3, beaucoup plus complète encore, pour l'année 2008.

En principe, le Rafale remplace, dans la panoplie française, cinq types d'avions différents, selon les missions qu'on leur attribue, dans

l'armée de l'air et l'aéronavale. Les besoins nationaux sont estimés à 60 avions monoplace dans la marine, 139 biplaces et 95 monoplace dans l'armée de l'air. Outre les trois grands constructeurs, pas moins de 1 500 PME/PMI sont impliquées.

Ce contrat pluriannuel intervient alors que Dassault-Aviation, délésté de Dassault Systèmes, mais renforcé d'autres participations dans Dassault aero service, Dassault international, Sogitec industries, Dassault Falcon service et Industrial Procurement Services, a modifié ses statuts et son périmètre industriel. Cette opération doit permettre – ce qui a été réalisé le 23 décembre 1998 – de transférer à Aerospatiale les 45,76 % des actions détenues directement ou indirectement par l'Etat. Un pacte d'actionnaires, portant notamment sur un droit de préemption réciproque et relatif à Dassault Aviation, lie Aerospatiale à Dassault industries, la holding familiale qui détient 49,9 % du capital de Dassault-Aviation. Cette opération a précédé la fusion, considérée comme imminente, entre Aerospatiale, Dassault Aviation et Matra hautes technologies (Groupe Lagardère).

Jacques Isnard

NOMINATIONS

Paribas réorganise son état-major

UN PEU PLUS d'un an après l'annonce de la fusion entre la Compagnie financière de Paribas et la Compagnie bancaire, le groupe Paribas clarifie l'orga-



nisations de son état-major. Une façon de répondre aux critiques du marché et de certains de ses action-

naires sur le manque de visibilité de sa stratégie. Le conseil de surveillance de la banque a avalisé la réorganisation de l'organigramme mardi 12 janvier.

Quatre grands pôles de métiers sont mis en place, dirigés par des patrons opérationnels. Le pôle banque d'investissement est confié à Philippe Blavier, pilier de Paribas qui pilotait auparavant la banque commerciale, la gestion d'actifs et l'épargne à Jean Clamon, le pôle participations à Amaury-Daniel de Sèze, déjà le patron de Paribas affaires industrielles (PAI), et les services financiers

spécialisés sont confiés à Philippe Wahl.

Parallèlement, cinq directions fonctionnelles coiffent chacune les quatre métiers : Bernard Müller, membre du directoire, pilote la planification et la stratégie, Robert de Metz, également membre du directoire, les finances, Dominique Hoenn la trésorerie, Michel Clair le secrétaire général et Véronique Guillot-Pepel les ressources humaines et la communication.

André Lévy-Lang, président du directoire de Paribas, montre là sa volonté de prendre de la hauteur par rapport aux activités opérationnelles, tout en nommant des hommes de confiance à la tête de chaque pôle, dont la rentabilité sera clairement identifiée. M. Lévy-Lang, assisté de son proche collaborateur Bernard Müller, se consacrerait encore plus à la stratégie de développement du groupe. M. Müller sera également chargé de la relation avec les grands actionnaires de la banque de la rue d'Antin.

■ **CRÉDIT AGRICOLE** : Yves Chevillotte, directeur général de la Caisse régionale du Crédit agricole d'Alsace depuis 1992, deviendra directeur général adjoint de la Caisse nationale du Crédit agricole début avril.

■ **SOCAPI** : Jean-Paul Guillou, issu des Assurances du Crédit mutuel (ACM), devient président de la filiale commune du GAN et du CIC, à la demande du CIC, repris par le Crédit mutuel, qui met un peu plus sa marque sur le groupe. Il remplace Jean-François Court.

■ **ARJO WIGGINS APPLETON** : Philippe Beylier, qui était directeur général exécutif du groupe, va « quitter la société ». Le groupe se scinde en trois entités et le poste de directeur général disparaît. Ken Minton, actuel-

lement président du conseil d'administration non exécutif, en devient le président exécutif. Luca Pavoni-Fontana, administrateur non exécutif, prendra également des fonctions exécutives.

■ **NOVARTIS** : Daniel Vasella, déjà président de la direction du groupe chimique et pharmaceutique suisse, va devenir président du Conseil d'administration lors du départ du président actuel, Alex Krauer, prévu le 21 avril, a annoncé Novartis mercredi 13 janvier.

La rubrique nominations paraît le vendredi (*Le Monde* daté samedi). Merci de faire parvenir vos informations à Martine Picouet. Fax : 01-42-17-21-67, ou par e-mail : entreprises@lemonde.fr

La perte des contrats allemands coûterait 30 milliards de francs à la Cogema

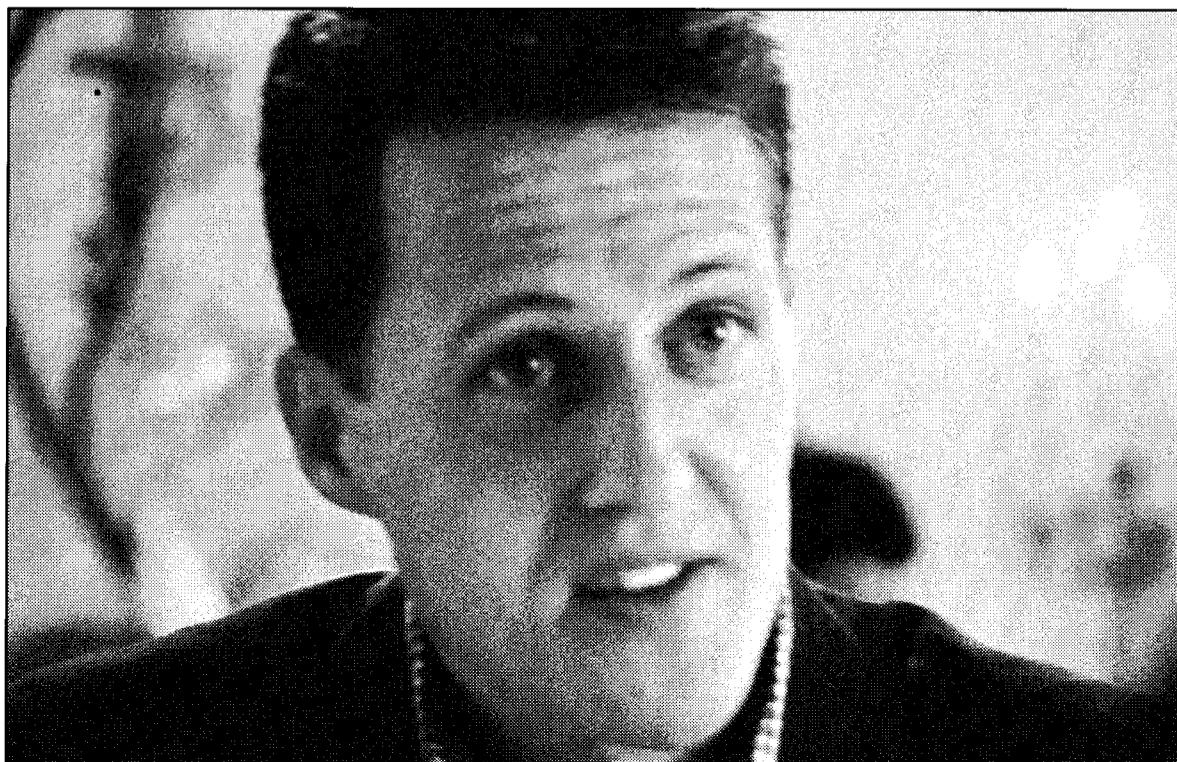
LE MINISTRE allemand de l'environnement Jürgen Trittin se serait engagé sur le retour, dès cette année, dans son pays des déchets nucléaires retraités à l'usine Cogema de la Hague (Manche) lors de son entretien avec le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Piarret, le 14 janvier. Cette rencontre s'est déroulée après la décision des autorités allemandes de mettre fin au retraitement des déchets nucléaires en France et en Grande-Bretagne à compter du 1^{er} janvier 2000. (*Le Monde* du 15 janvier). La loi doit être définitivement adoptée dès le 19 mars. Le chancelier Gerhard Schröder a affirmé, à Berlin, sa volonté de clarifier la question des engagements contractuels allemands avec les partenaires français et britanniques.

L'Allemagne doit prévoir des « indemnités » et des « compensations » pour les entreprises françaises concernées en cas de rupture des accords, a déclaré sur RTL, vendredi 15 janvier, François Hollande, premier secrétaire du PS. Selon la Cogema, la fin du

retraitement des déchets représenterait une perte globale de 30 milliards de francs (4,5 milliards d'euros) sur la durée des contrats, soit dix ans. Un autre problème se pose : celui de la sous-utilisation de l'une des deux usines de retraitement (UP3) de la Hague, qui a déjà perdu les contrats suédois (784 tonnes) et à présent allemands (3 112 tonnes), sur une capacité totale de 7 000 tonnes.

De son côté, British Nuclear Fuels (BNFL), la société publique britannique de combustibles nucléaires, a souligné que le retraitement de déchets allemands faisait l'objet de contrats qui engagent « légalement » les deux parties, en escomptant qu'ils soient « honorés ». Pour BNFL, cette activité « ne représente que 10 % du carnet de commandes de Thorp », son unité de retraitement sur le site de Sellafield. Une perte de ces contrats ne remettrait pas en cause la viabilité de cette unité et « encore moins celle de BNFL ».

Dominique Gallois



« Vous avez déjà vu une voiture avec un triple Airbag? »

* Un Airbag Fiat® conducteur et un Airbag Fiat® passagers double volume.

Seize quotidiens régionaux sont candidats aux télévisions locales

L'évaluation des investissements publicitaires qui devraient se porter sur les chaînes de proximité a convaincu une grande majorité de la presse régionale de revendiquer une place importante dans la mise en œuvre des télévisions locales

APRÈS UN AN d'études et de réflexion seize quotidiens régionaux décident de s'engager dans l'aventure des télévisions locales. Dans un communiqué publié, vendredi 15 janvier, « les entreprises signataires affirment leur détermination à jouer pleinement leur rôle dans les appels à candidature présents et futurs qui seront lancés, et leur souhait de se positionner comme opérateurs de ces futures télévisions locales ».

Ce texte est l'aboutissement des travaux menés par la commission de diversification de la presse quotidienne régionale (PQR). Présidée par Jean-Pierre Caillard, PDG de La Montagne et Denis Huertas, PDG du Dauphiné Libéré, celle-ci a multiplié les études et les analyses sur la place de ces journaux face aux évolutions de leur environnement.

La préparation d'une loi sur l'audiovisuel, la perspective de la déréglementation de la publicité consacrée à la distribution et les appétits des grands groupes de communication, comme TF 1, M 6, Claude Berda ou NRJ pour les télévisions locales ont persuadé les responsables de la presse quotidienne régionale qu'il était

temps d'agir. D'autant que les études sur l'évaluation de la publicité susceptible de se porter sur les télévisions locales, avancent un chiffre proche de 600 millions de francs (91,5 millions d'euros).

« Il fallait choisir entre une position offensive ou rester sur la défensive. Le pari ne semble pas insensé et il devrait permettre de consolider l'influence de nos journaux et de gagner en image », explique Denis Huertas. Les partisans de l'implication des quotidiens régionaux dans les télévisions locales y voient l'occasion de reconquérir les positions perdues, depuis près de vingt ans, tant en matière de lectorat que de recettes publicitaires.

Dans ce domaine, les patrons de la PQR ont déjà décidé qu'ils devront regrouper leurs forces et que la syndication publicitaire, notamment pour attirer les annonceurs nationaux, est une condition à la réussite de leurs projets. En matière de distribution, pas question de lâcher la proie pour l'ombre : « On peut faire des télévisions locales sans la publicité de la distribution. Sur ce point, notre position n'a pas varié ; nous sommes contre l'accès des télévisions à cette publicité », rappelle Fabrice Nora, directeur général adjoint du groupe Amaury.

Hors de ces considérations financières, les différents signataires n'ont pas de projet éditorial commun. Ils n'ont pas conçu un modèle idéal de télévision locale. Tout juste sont-ils d'accord pour estimer que le budget annuel se situe entre 10 et 20 millions de francs (1,5 et 3 millions d'euros) pour deux à trois heures de programmes par jour, essentiellement consacrés à l'information de proximité.

Les réticences des journaux de l'Ouest

Ce sont la plupart des principaux quotidiens régionaux qui ont signé le communiqué sur les télévisions locales. Il s'agit de titres familiaux ou indépendants comme L'Alsace, Midi libre, La Montagne, Le Républicain lorrain, La République du Centre, Sud-Ouest, Le Télégramme de Brest, La Voix du Nord, de journaux du groupe Hersant, comme Le Progrès, Le Dauphiné libéré, L'Union, des deux quotidiens de Gérard Lignac (L'Est républicain, Les Dernières Nouvelles d'Alsace), de ceux du groupe Hachette (La Provence, Nice-Matin) et du quotidien du groupe Amaury Le Parisien. Ouest-France, La Nouvelle République du Centre-Ouest, Paris-Normandie et La Dépêche du Midi ne sont pas associés au communiqué.

Les journaux signataires viennent de toutes les régions de France, à l'exception de l'Ouest, où seul Le Télégramme de Brest a manifesté son intention de développer un projet de télévision locale.

Certains d'entre eux ont déjà une expérience dans ce domaine : depuis près de deux ans, dix quotidiens régionaux sont regroupés dans le GIE France Images Régions, dont les bureaux composés de quatre à dix journalistes, fournissent des images à TF 1, LCI, Arte, L'Equipe TV, etc. Aucun n'ambitionne de concurrencer TF 1 et ne prône la syndication des programmes. En revanche, s'ils ont décidé d'être opérateurs, c'est parce qu'ils ont compris que mieux vaut être maître du jeu que de risquer de s'en faire sortir en

tant que prestataires de services.

Il reste que les quotidiens régionaux ne pourront pas se lancer seuls dans cette aventure. D'abord parce que la loi leur interdit de posséder plus de 49 % du capital d'une télévision ; ensuite parce que la plupart d'entre eux préféreront partager les risques. Ils devront rechercher des partenaires parmi les acteurs économiques ou les institutions de leurs régions.

TROIS ABSTENTIONS

Ouest-France, La Dépêche du Midi et La Nouvelle République du Centre-Ouest, trois des plus grands quotidiens régionaux français, restent en dehors de cette démarche. « Nous ne souhaitons pas nous engager dans une activité qui n'atteindra pas son équilibre avant six ou sept ans », explique Antoine de Tarlé, directeur général adjoint de Ouest-France. La position du journal toulousain est plus ambiguë. Tout en ne s'associant pas à la position de ses seize confrères, ses responsables ont entrepris des discussions avec le groupe Vivendi pour accroître sa position dans le capital de Télé Toulouse.

Quant à La Nouvelle République

du Centre-Ouest, elle est une des plus concernées, dans la mesure où l'appel à candidatures lancé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et qui sera clos, mardi 23 février, concerne notamment la ville de Tours. « Au stade où nous en sommes, on n'a pas à s'impliquer dans une déclaration publique qui n'est pas directement motivée par l'appel aux candidatures », répond Jacques Saint-Cricq, président du directoire. La position de La Montagne est totalement différente. En effet, les responsables du quotidien clermontois ont bien l'intention de présenter un dossier au CSA : « Toute autre solution risquerait de déstabiliser économiquement le paysage médiatique local. Par ailleurs, cela devrait nous permettre de reconquérir les parts de marché que le hors média nous a pris », précise M Caillard.

En affirmant clairement leur stratégie, les seize quotidiens régionaux s'adressent au gouvernement et au CSA pour leur réclamer les moyens de l'appliquer, c'est-à-dire l'attribution de fréquences.

Françoise Chirot

Les pirates à l'abordage de Canal Plus par Internet

INFORMATIQUE et piratage ont toujours fait bon ménage. La Toile sert de réseau aux flibustiers en tous genres, qui peuvent y échanger informations et travaux dans la confidentialité. La télévision payante semble être leur nouvelle cible, en particulier Canal Plus. Dès son lancement en novembre 1984, la chaîne cryptée avait vu fleurir les premiers décodeurs pirates. Malgré les nombreuses ripostes judiciaires et technologiques, cette activité n'a jamais cessé. Désormais, l'attaque arrive par Internet.

De nombreux sites français et étrangers proposent ouvertement toute une panoplie de logiciels permettant de décrypter Canal Plus et nombres de chaînes thématiques du bouquet CanalSatellite. Aux États-Unis, les bouquets numériques semblent eux aussi en butte aux agissements des pirates. En Europe, les chaînes payantes comme l'allemande Premiere ne sont pas épargnées.

Avec Internet, la vie des pirates et des utili-

sateurs de logiciels illégaux est simplifiée. Plus besoin de se rencontrer. Les échanges ont lieu d'ordinateur à ordinateur. Les données sont immatérielles, stockées sur des sites à l'existence éphémère, donc difficilement repérables par la police comme par les services techniques des chaînes agressées. Nombre de ces sites sont émis depuis des pays étrangers : celui qui offre le logiciel pirate PCTV fonctionne depuis la Suède.

ANONYMAT ET IMPUNITÉ

L'anonymat et l'impunité de l'utilisateur sont eux aussi quasi assurés. Rien de plus simple pour lui de se connecter, puis de télécharger gratuitement un des nombreux logiciels pirates de Canal Plus analogique. Il suffit ensuite d'acheter dans les magasins spécialisés en informatique une carte de capture vidéo du type Miro pcv. Elle vaut de 600 à 800 francs (de 90 à 120 euros).

Cette démarche non commerciale rejoint

« la philosophie libertaire d'Internet », admet Serge Salvai, directeur des affaires juridiques et immobilières de Canal Plus. Toutefois, la chaîne cryptée a déposée plainte en juillet et ses services techniques s'activent à trouver une parade. Celle-ci serait actuellement testée, avant d'être appliquée. « En douze ans, précise M. Salvai, Canal Plus a remporté 1 300 jugements contre des pirates et des utilisateurs. »

Pour l'heure, les flibustiers de la Toile ciblent uniquement la diffusion de Canal Plus analogique. A ce jour, les équipes de la chaîne de Pierre Lescure n'ont pas détecté de logiciels illégaux pour la version numérique lancée en avril 1996. Le répit devrait être de courte durée. Un site pirate propose déjà, pour 299 deutschemarks (environ 153 euros), des cartes numériques pour décoder Canal Plus, Telepiù, Premiere, DFI (bouquet numérique du groupe Kirch), et les bouquets Multichoice.

Olivier Dumons et Guy Dutheil

Les ambitions françaises du câblo-opérateur américain UPC

AMSTERDAM

de notre correspondant

Croître rapidement, ou bien se retirer du marché français : tel est le dilemme posé à la direction de United Pan Europe Communications (UPC). La société de câble de droit néerlandais est actuellement propriété à 100 % de l'américain United International Holdings (UIH).

Mais le premier trimestre verra son entrée à la Bourse d'Amsterdam, puis au Nasdaq de New York. UIH restera actionnaire majoritaire. Combien rapportera l'émission d'actions ? Le président d'UPC, Mark Schneider, refuse de confirmer les rumeurs

variant entre 400 et 600 millions de florins (182 à 273 millions d'euros). Mais une chose est certaine : l'argent servira à accroître la présence d'UPC en Europe, notamment par acquisitions.

En France, UPC ne possède que MédiaRéseaux, actif entre Marne-la-Vallée et l'est de Paris, et qui affichait, au 30 septembre 1998, 20 955 abonnés. C'est peu pour une activité très lourde en investissements. « D'une manière générale, notre présence doit être plus large. Si cela ne peut être obtenu, il faut se retirer. C'est ce que nous avons fait, en Irlande, reconnaît Mark Schneider. En France, il y aura beaucoup d'op-

portunités de rachats. C'est intéressant pour nous. »

UPC est actif dans une dizaine de pays européens, auxquels s'ajoutent Malte et Israël. Ses principaux marchés sont la Norvège (45 % de parts de marché), l'Autriche (40 %), les Pays-Bas (23 %), et la Belgique (4 %). « Vous pourriez croire que nous sommes une société de câble traditionnelle. Mais nous sommes beaucoup plus que ça », affirment ses dirigeants.

« TOUJOURS EN LIGNE »

Car, outre le lancement de huit chaînes thématiques dans les deux prochaines années, et grâce

à un réseau ultramoderne, UPC fournit des services de téléphonie et d'Internet à haut débit, « tous-jours en ligne ».

En France, le groupe conclura « d'ici deux à quatre semaines » un accord d'interconnexion avec France Télécom. Par ailleurs, UPC discute avec divers partenaires potentiels dans la téléphonie mobile : « L'idée est d'avoir un terminal sans fil à la maison qui fonctionne dans un rayon de quelques centaines de mètres. Au-delà, le téléphone passe sous la norme GSM de l'opérateur partenaire », explique Mark Schneider.

Alain Franco

L'audience de la radio continue de progresser

LE SONDAGE publié par Médiamétrie, vendredi 15 janvier, montre, une nouvelle fois, que l'audience radio se porte bien. En un an, l'ensemble des stations ont gagné 2,6 points d'audience, et elles atteignent 82,6 %, un score jamais atteint. La durée d'écoute est, elle aussi, en progression.

Comme à l'automne, les radios généralistes en ont profité avec un gain de 0,7 point, mais ce sont les musicales qui progressent le plus, en passant de 33,9 % à 36,3 %. L'autre hausse spectaculaire est celle des programmes locaux qui gagnent 2,6 % en passant de 20,8 % à 23,4 %. Le groupe des indépendants prend ainsi la sixième place au hit-parade des radios. Du coup, tout le monde est content et les responsables des stations se sentent confortés dans leurs choix. Toujours en tête, RTL passe de 17,5 à 17,9 % en un an. « La force de RTL réside dans la combinaison gagnante des variétés et de l'info », commente Philippe Labro, vice-président de RTL. La station de la rue Bayard engrange notamment les résultats de l'accent mis sur l'actualité et de la relance des Grosses Têtes, notamment avec l'arrivée de Jean Yanne. Agée de vingt-deux ans, cette émission atteint des records d'audience et se situe en tête des programmes de l'après-midi.

LA BARRE DES 12 %

Avec 9,4 %, Europe 1 poursuit sa remontée. « Après avoir longtemps nagé autour des 8,6 %, nous nous stabilisons à 9,5 % », se réjouit Jérôme Bellay, directeur général de l'an-

tenne, qui voit poindre les 10 % qu'il s'est fixés. Arguant du succès de la tranche matinale, il estime avoir enfin trouvé sa formule.

Le service public réussit aussi une belle performance avec France-Inter, qui passe de 11,9 à 12,1 %, franchissant ainsi pour la première fois la barre des 12 %. En revanche, France-Info perd 1,6 % par rapport à l'année dernière et chute à 10,1 %. Des chiffres dont le nouveau PDG de Radio France, Jean-Marie Cavada, tiendra compte dans la définition des orientations stratégiques qu'il présentera au personnel, vendredi 22 janvier. La seule généraliste à vraiment mal se porter est RMC, qui n'a pas encore défini son nouveau format, et qui chute de 3,4 % à 2,7 % en un an.

Du côté des musicales, le groupe NRJ est toujours resplendissant de santé. Après une légère érosion de son audience, la station NRJ recueille 12,1 % d'audience et partage la deuxième place avec France-Inter. Quant aux autres radios du groupe, elles sont soit stables, soit en progression, comme la dernière arrivée, Nostalgie, qui passe de 4,9 % à 6,5 %.

Dans le groupe RTL, RTL 2 atteint 4,1 % et progresse de 0,5 %, alors que Fun Radio, qui vient d'annoncer son nouveau format, enregistre un recul de 0,4 %. Dans le groupe Europe, Europe 2 progresse d'un demi-point, atteint 6,4 % et « bat son record historique », RFM perd 0,1 %. Quant à Skyrock, elle perd 0,1 % et recueille 5,6 %.

F. Ch.

Informations et essais :

N° Indigo 0 803 00 10 20



Et ce n'est qu'une des multiples raisons de venir découvrir la Multipla Fiat.

Les 16 et 17 janvier*,
Week-End Portes Ouvertes Fiat.

Ce week-end, vous allez découvrir une voiture qui ne ressemble à aucune autre voiture. Pourtant, c'est une voiture, mais en mieux. Mais pour l'essayer et apprécier vraiment ses 3,99 m de long, son triple Airbag Fiat® frontal (un Airbag Fiat® conducteur et un Airbag Fiat® passagers double volume), son ABS et ses 6 places dont 3 à l'avant, pensez à emmener 5 personnes avec vous...

MULTIPLA FIAT. SINGULIER & PLURIEL.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ALSTOM : L'Etat de Floride** a annoncé jeudi 14 janvier l'arrêt de financements publics pour la construction d'un TGV (*lire p. 32*).

● **RENAULT : un haut responsable roumain**, président du Fonds des propriétaires d'Etat, a jugé « inacceptables », notamment en termes de prix, certaines des conditions posées par Renault pour acquérir 51 % des actions du constructeur roumain Dacia. La date limite pour la clôture des négociations est fixée au 13 avril.

● **NISSAN : le président du deuxième constructeur automobile japonais**, Yoshikazu Hanawa, s'est déclaré, jeudi 14 janvier, prêt à étudier « sérieusement » une éventuelle « alliance capitalistique » que pourrait lui proposer DaimlerChrysler.

● **MEILLOR : l'équipementier automobile français**, spécialiste des joints d'étanchéité, va intégrer le groupe allemand Freudenberg, le numéro 1 européen du secteur.

● **TOTAL : les actionnaires du pétrolier français ont approuvé** à plus de 97 %, jeudi 14 janvier, la fusion avec le belge Petrofina. Le nouvel ensemble doit céder de 5 à 10 milliards de francs (0,76 à 1,52 milliard d'euros) d'actifs non stratégiques d'ici à deux ans.

● **ELF AQUITAINE : le pacte qui lie les actionnaires de référence** depuis la privatisation, en février 1994, prendra fin le 14 février. Ce pacte regroupe 3,8 % du capital, répartis entre Axa-UAP, la BNP, le Crédit Agricole, Albert Frère et l'UBS.

● **SALSIGNES : la société Mine d'Or de Salsignes (MOS)**, dont les actionnaires australiens veulent se désengager, pourrait être reprise par une nouvelle société, Minouvel, détenue au deux tiers par les salariés.

SERVICES

● **EAU : la municipalité de Berlin** a engagé, vendredi 15 janvier, l'appel d'offres visant à céder 49,9 % de son service des eaux à un partenaire privé. Les français Vivendi, en partenariat avec RWE, et Suez-Lyonnaise des eaux, associé à Thyssen, Veolia, Enron et Thames Water, sont

candidats pour ce qui représente le plus gros contrat d'eau en Europe.

● **BOUYGUES TELECOM : l'opérateur téléphonique et la chaîne de télévision TF1** ont annoncé leur prise de participation (respectivement 20 % et 15 %) dans le fournisseur d'accès à Internet World On Line, contrôlé par le groupe suisse Sandoz. 120 000 abonnements sont attendus d'ici à fin 1999.

● **COLT TELECOMMUNICATIONS : l'opérateur américain** va étendre son réseau à cinq régions françaises en 1999. Sur le marché français, Colt a enregistré, en 1998, 200 millions de francs (30,5 millions d'euros) de chiffre d'affaires.

● **AIR FRANCE : une grève d'une partie du personnel** de maintenance d'Air France, pour protester contre un accord sur les 35 heures, l'emploi et les salaires, a perturbé jeudi matin le trafic des aéroports parisiens de Roissy et Orly-Ouest.

FINANCE

● **CCF : Les Mutuelles du Mans Assurance (MMA)**, deuxième actionnaire du CCF avec 7,8 % du capital, aurait chargé la banque américaine Lehman Brothers de chercher un acquéreur pour cette participation, selon *La Tribune* du 15 janvier.

RESULTATS

● **KODAK : le numéro un mondial de la photographie** a réalisé un bénéfice net de 1,39 milliard de dollars (1,19 milliard d'euros), contre seulement 5 millions de dollars un an plus tôt. Kodak a supprimé 16 000 emplois pour redresser sa situation.

● **MARSH AND SPENCER : le groupe britannique de grands magasins** a annoncé jeudi 14 janvier un recul de 5,2 % de ses ventes durant la période de Noël et averti que cela pèserait sur ses bénéfices annuels, estimés entre 625 et 675 millions de livres (880 à 950 millions d'euros).

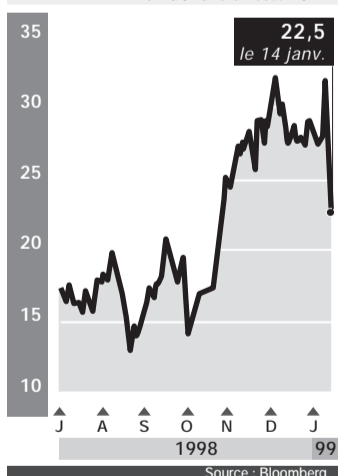
● **THYSSEN : le groupe de sidérurgie allemand** a enregistré une chute de 6 % de son chiffre d'affaires à 5 milliards d'euros (32 milliards de francs) au cours du quatrième trimestre, à la suite de l'effondrement des prix et de la demande d'acier. Le groupe table sur une remontée des cours à partir de l'éché.

VALEUR DU JOUR

AMD est distancé par Intel

LE CONTRASTE est saisissant. Deux jours après la publication des excellents résultats d'Intel (numéro un mondial des microprocesseurs), les performances de son rival Advanced Micro Devices (AMD) pour le quatrième trimestre 1998 ont fait pâle figure. Ce dernier a publié, jeudi 14 janvier, un résultat net de 22,3 millions de dollars (19,05 millions d'euros), nettement inférieur aux attentes des analystes, qui tablaient sur un profit de 28 millions de dollars. Conséquence, l'action a chuté de 19 %, à 22,5 dollars en une seule séance.

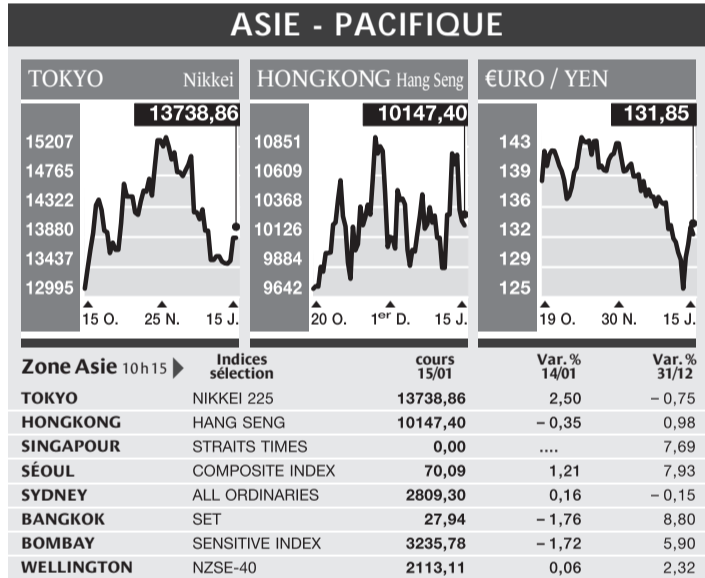
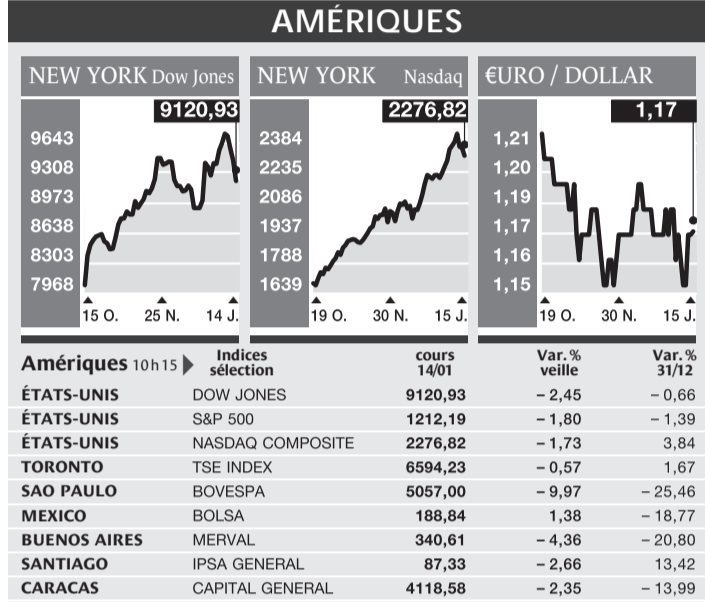
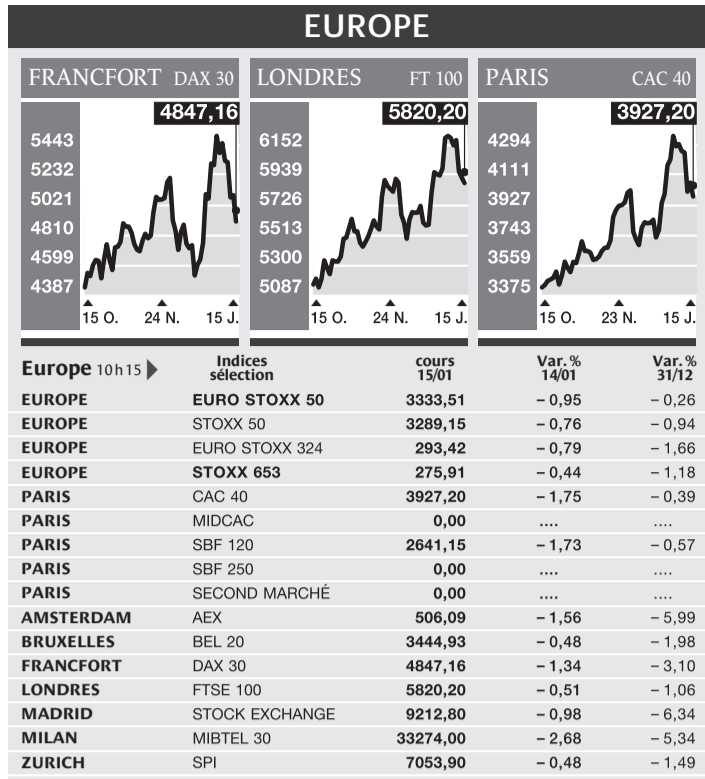
Action AMD en dollars à New York



Les investisseurs ont pu mesurer la distance qui sépare encore Intel d'Advanced Micro Devices à l'issue de l'exercice 1998. Le premier a réalisé un chiffre d'affaires de 26,3 milliards de dollars, soit dix fois plus que les 2,5 milliards de dollars d'AMD. Surtout, Intel a dégagé un bénéfice net de 6,9 milliards de dollars, contre une perte de 104 millions pour son rival. Mais c'est l'incapacité d'AMD à combler son retard que les investisseurs ont sanctionnée. En début d'année, AMD paraissait en mesure de prendre des parts de marché à Intel en commercialisant une puce d'entrée de gamme (la K-6) spécialement étudiée pour équiper les micro-ordinateurs à moins de 1 000 dollars, le segment de marché le plus dynamique. Or la montée en puissance d'AMD s'est heurtée à la contre-attaque d'Intel. Ce dernier a décidé d'oc-

cuper lui aussi ce créneau en commercialisant son propre microprocesseur : le Celeron. De plus, il a fortement réduit le prix de ses puces les plus vendues : les Pentium. Si la concurrence grandit, le marché progresse encore plus vite. Les ventes de micro-ordinateurs ont bondi de 41 % en décembre du fait de l'engouement des consommateurs pour Internet. Les investisseurs reprochent donc à AMD de se pénaliser lui-même par son incapacité chronique à répondre à la demande. Au quatrième trimestre, le groupe a dû livrer 5,5 millions de puce K6, contre 3,8 millions au trimestre précédent. Malheureusement, son système de production a eu du mal à absorber ce regain d'activité.

Enguérard Renault



SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE MARCHÉ parisien s'incrimine en forte baisse, vendredi 15 janvier, dans le sillage des places boursières américaines et européennes affectées par la crise brésilienne. L'indice CAC 40 a ouvert en baisse de 2,04 % à 3915,66 points. Jeudi, le CAC 40 était parvenu à clôturer en hausse de 0,97 % à 3997,06 points malgré l'ouverture en baisse de Wall Street.

FRANCFORT

LES OPÉRATEURS étaient toujours préoccupés par la situation brésilienne, vendredi 15 janvier, et par le renforcement de l'euro face au dollar. L'indice Dax s'inscrivait en baisse de 1,32 % à 4 838,06 points. La veille, le marché allemand avait poursuivi sa glissade et cédé 1,59 %.

LONDRES

L'INDICE Footsie a baissé, jeudi 14 janvier de 0,51 % à 5 820,20 points. La Bourse londonienne, qui a ouvert sur une note positive, a ensuite souffert des développements de la crise brésilienne.

HONGKONG

LA BOURSE de Hongkong a terminé en baisse vendredi 15 janvier, repercutant partiellement le recul de Wall Street la veille dans un climat de crainte concernant la crise au Brésil. L'indice principal Hang Seng a perdu 0,4 % pour finir à 10 147,40 points. Les investisseurs s'inquiètent également de la multiplication des faillites de fonds d'investissement chinois.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones de la Bourse de New York a terminé en repli de 2,44 %, à 9 120,93 points, à l'issue de la séance du jeudi 14 janvier. Les difficultés financières au Brésil et les craintes d'une nouvelle dépréciation du real ont pesé sur la tendance. L'ouverture du procès en destitution du président Clinton n'a pas amélioré le moral des investisseurs, et les mauvais résultats annoncés par plusieurs sociétés ont également affecté la cote.

TAUX

LE MARCHÉ obligataire américain a continué de s'apprécier, jeudi 14 janvier. Le rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans, principale référence outre-Atlantique, a cédé 6 centièmes, terminant à 5,06 %. Cet engouement des opérateurs pour les obligations d'Etat américaines, généralement considérées comme les plus sûres du marché, est qualifié par les opérateurs de « *flight to quality* », « fuite vers la qualité ». A l'ouverture des marchés européens, vendredi 15 janvier, le rendement de l'obligation d'Etat allemande à 10 ans cédait 2 centièmes, à 3,65 %, tandis que son équivalent français était stable à 3,78 %.

MONNAIES

AFFAIBLI par la crise brésilienne et les risques qu'elle fait peser sur l'économie américaine, le dollar se repliait en début de matinée, vendredi 15 janvier, s'échangeant à 112,8 yens, tandis que l'euro se raffermissait à 1,175 dollars.

ÉCONOMIE

La banque centrale du Brésil dément vouloir laisser flotter le real

LA BANQUE centrale du Brésil a démenti catégoriquement, jeudi soir, « les spéculations du marché concernant la possibilité de l'adoption d'un système de taux de change flottant ». La banque centrale a annoncé dans un communiqué qu'« elle peut faire face aux besoins du marché et [qu'elle] se tient prête à utiliser les réserves et les taux d'intérêt pour défendre la politique de changes... La banque centrale suit attentivement les mouvements du marché et rendra disponible les liquidités nécessaires à la défense du système de bande de fluctuation ». Après la démission, mercredi, de son président, Gustavo Franco, la banque centrale du Brésil avait annoncé l'élargissement de la bande de fluctuation dans laquelle oscille la devise brésilienne (de 1,12-1,22 real pour un dollar à 1,20-1,32), ce qui équivaut à une dévaluation du real de près de 8 %. (*Lire page 3*)

● **L'Agence de notation financière Standard & Poor's a abaissé, jeudi**, la note de la dette non garantie à long terme en devises du Brésil à B+ et celle de la dette à court terme en monnaie locale à BB-. La décision de Standard & Poor's porte sur 58,1 milliards de dollars (50 milliards d'euros) de dette brésilienne libellée en devises et 250 milliards de dollars (215,5 milliards d'euros) de dette libellée en réaux. L'effet d'un abaissement de note est de renchérir le coût des emprunts pour le pays concerné en assortissant ses émissions de dette d'un taux d'intérêt plus élevé.

● **La panique déclenchée mercredi** sur les marchés par l'aggravation de la crise brésilienne a fait ressurgir le spectre du « *credit crunch* », cauchemar financier où les crédits pour les pays émergents s'assècheraient brutalement.

● **CHINE : le pays devrait connaître une croissance de 7,5 à 8 % cette année**, estime le Centre national d'information, dont les prévisions ont été publiées vendredi par le journal *China Securities*.

● **ÉTATS-UNIS : Washington a officiellement signifié à l'Organisation mondiale du commerce (OMC)** son intention d'imposer 100 % de droits de douane sur 520 millions de dollars (442 millions de francs) d'exportations européennes en rétorsion au régime communautaire d'importation de bananes jugé discriminatoire, ont

indiqué jeudi les services du représentant pour le commerce.

● **ALLEMAGNE : la troisième économie mondiale a affiché un taux de croissance de 2,8 % en 1998**. Il s'agit de la croissance la plus forte depuis la réunification en 1991, mais ce chiffre masque un net ralentissement au quatrième trimestre lié à un essoufflement des exportations.

● **La loi interdisant le retraitement des déchets nucléaires allemands** à l'étranger à compter du 1^{er} janvier 2000 doit être définitivement adoptée dès le 19 mars, a-t-on appris auprès de la coalition gouvernementale sociale-démocrate (SPD) et écologiste (Verts).

● **ITALIE : le déficit public en 1998 devrait s'établir à 2,7-2,8 % du PIB** pour 1998, et la croissance devrait se situer entre 1,4 et 1,5 %, selon des estimations de l'institut de conjoncture italien Istat.

● **FRANCE : le président du Medef (ex-CNPF), Ernest-Antoine Seillière, a qualifié, jeudi, à Toulon** de « *trop optimiste* » le taux de croissance sur lequel le gouvernement table pour 1999. Lors d'une conférence de presse, M. Seillière s'est également étonné que le premier ministre ait appelé, mercredi, « *les grandes entreprises à ne pas être trop frileuses* » : « *comment peut-on se féliciter d'une croissance et qualifier les entrepreneurs de frileux ?* », s'est interrogé le président du Medef.

● **Les cours du porc en France ont enfoncé un nouveau plancher historique** jeudi, tombant à 5,02 francs (0,77 euro) le kilo, le niveau le plus bas enregistré depuis l'après-guerre.

● **EURO : Le président de la Banque centrale européenne (BCE)**, le Néerlandais Wim Duisenberg, a rejeté, jeudi, une proposition franco-allemande de mettre en place des « *lignes directrices* » pour l'évolution de l'euro sur les marchés des changes.

● **Le pourcentage d'Allemands favorables à l'euro est passé de 43 à 49 %** entre décembre et début janvier, selon un sondage de l'institut Psephos à paraître vendredi dans le quotidien économique allemand *Handelsblatt*. Le front des anti-euros s'est en revanche rétréci dans des proportions encore plus grandes, passant de 41 % en décembre à 27 % début janvier.

● **La Grèce doit accélérer sensiblement le processus de réforme** structurelle de son économie si elle souhaite atteindre son objectif d'intégrer la monnaie commune européenne en 2001, indique, jeudi, l'OCDE.

Taux de change fixe des pays euro

Euro contre ▶		Taux	contre franc ▶		Taux
EURO/FRANC	6,55957		FRANC/EURO	0,15245	
EURO/DEUTSCHEMARK	1,95583		DEUTSCHEMARK/FRANC	3,35385	
EURO/LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627		LIRE ITALIENNE (1000)/FRANC	3,38774	
EURO/PESETA ESPAGNOLE (100)	1,66386		PESETA ESPAGNOLE (100)/FRANC	3,94238	
EURO/ESCUDO PORTUGAIS (100)	2,00482		ESCUDO PORTUGAIS (100)/FRANC	3,27190	
EURO/SCHILLING AUTRICHIEN (10)	1,37603		SCHILLING AUTRICHIEN (10)/FRANC	4,76703	
EURO/PUNT IRLANDAISE (100)	0,78756		PUNT IRLANDAISE/FRANC	8,32894	
EURO/FORIN NÉERLANDAIS	2,20371		FORIN NÉERLANDAIS/FRANC	2,97660	
EURO/FRANC BELGE (10)	4,03399		FRANC BELGE (10)/FRANC	1,62607	
EURO/MARKKA FINLANDAISE	5,94573		MARKKA FINLANDAISE/FRANC	1,10324	

Cours de change croisés

15/01 10h15	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,88755	1,17125	0,17849	1,65970	0,73692
YEN	112,67000	131,85000	20,11500	186,91000	83,02500
EURO	0,85379	0,75844	0,15245	1,41805	0,62955
FRANC	5,60240	4,97195	6,55957	9,29535	4,12910
LIVRE	0,60252	0,53480	0,70520	0,10755	0,44420
FRANC SUISSE	1,35700	1,20430	1,58825	0,24215	2,25120

Taux d'intérêt (%)

Taux 14/01 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,06	3	3,80	4,69
ALLEMAGNE	3,15	3,10	3,70	4,70
GDE-BRETAG.	5,69	5,68	4,32	4,35
ITALIE	3,88	3,18	3,95	4,92
JAPON	0,23	1,91
ÉTATS-UNIS	4,50	4,44	4,73	5,14
SUISSE	0,63	1,11	2,48	3,83
PAYS-BAS	2,50	3,20	3,82	4,71

Matif

Cours 10h15	Volume 15/01	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5
MARS 99	9448	113,11	112,97
Euribor 3 mois
MARS 99	1354	96,99	96,96

Matières premières

En dollars ▶	Cours 14/01	Var.% veille
MÉTAL (LONDRES)
CUIVRE 3 MOIS	1462,5	0,03
ALUMINIUM 3 MOIS	1222	-0,41
PLOMB 3 MOIS	501,5	0,91
ETAIN 3 MOIS	5053	0,06
ZINC 3 MOIS	944,5	0,91
NICKEL 3 MOIS	4463	-0,27
MÉTAL (NEW YORK)
ARGENT A TERMES	5,14	-0,68
PLATINE A TERMES	73889,50	-0,01
GRAINES DENRÉES
BLÉ (CHICAGO)	277,5	0,36
MAÏS (CHICAGO)	215,5
SOJA (CHICAGO)	134	-1,69
SOJA TOURTEAU (CHG.)
MÉTAL (LONDRES)
CAPÉ (LONDRES)	1766
SUCRE BLANC (PARIS)	251

Pétrole

En dollars ▶	Cours 14/01	Var.% veille
BRENT (LONDRES)	11,18
WTI (NEW YORK)	12,29	1,15
LIGHT SWEET CRUDE	12,23	-0,41

Or

En Euros ▶	Cours 14/01	Var.% 13/01
OR FIN KILLO BARRE	7850	-0,63
OR FIN LINGOT	7890	-1,74
ONCE D'OR (LO) \$	289,80
PIÈCE FRANCE 20 F.	46,80	-2,70
PIÈCE SUISSE 20 F.	46,60	-2,10
PIÈCE UNION LAT. 20 F.	48,10	-1,03
PIÈCE 10 DOLLARS US	265	+3,92
PIÈCE 20 DOLLARS US	457	-0,16
PIÈCE 50 PESOS MEX.	302

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».
www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Sears a gagné 10,9 %, jeudi 14 janvier, à Londres, après l'annonce formelle d'une offre de 519 millions de livres (740 millions d'euros) par l'homme d'affaires Philip Green. Cette proposition, acceptée par le principal actionnaire du distributeur, a été rejetée par le conseil d'administration. Le titre Marks and Spencer a chuté de 8,6 %, jeudi, à Londres, après l'annonce d'une chute de près de 40 % de son bénéfice imposable avant éléments exceptionnels. La plupart des valeurs bancaires, toujours victimes des craintes liées à la crise brésilienne, ont à nouveau cédé du terrain. Les titres Deutsche Bank (-6,2 %), UBS (-3,4 %), Cré-

dit suisse Holding (-2,6 %), Banca di Roma (-1,6 %) et ABN Amro (-1,1 %) ont subi des prises de bénéfice. Seuls Unicredito Italiano (+3,3 %), Banco Santander (+2,5 %) et Banco Bilbao Vizcaya (+1,5 %), des valeurs qui s'étaient fortement dépréciées lors des séances précédentes, ont réalisés des gains significatifs. Les valeurs des télécommunications, notamment KPN (+7,6 %), Orange (+2,7 %), Telefonica (+2,4 %), Olivetti (+2,4 %), Vodafone (+1,2 %) et Telecom Italia (+1,2 %) ont été bien orientées. Selon le Financial Times, Vodafone s'approprierait à majorer son offre sur AirTouch.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and rows for various automotive companies like Sommer Alliber, Michelin, Peugeot, etc.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and rows for various bank companies like Natrix, CCF, Dexia, etc.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and rows for various telecommunications companies like France Telecom, Cable & Wireless, etc.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and rows for various construction companies like Bouygues, Lafarge, etc.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and rows for various consumer goods companies like Unilever, Procter & Gamble, etc.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and rows for various chemical companies like Air Liquide, BASF, etc.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and rows for various conglomerate companies like CGIP, Gaz et Eau, etc.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and rows for various telecommunications companies like France Telecom, Cable & Wireless, etc.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and rows for various construction companies like Bouygues, Lafarge, etc.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and rows for various consumer goods companies like Unilever, Procter & Gamble, etc.

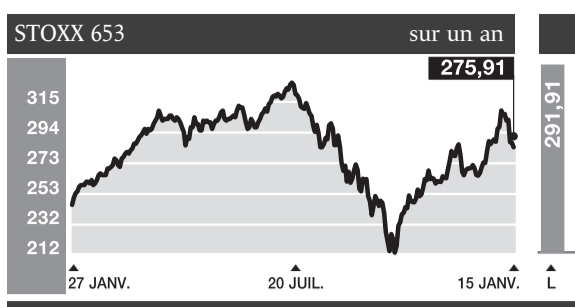


Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and rows for various food and beverage companies like BARRATT, Berkeley Group, etc.

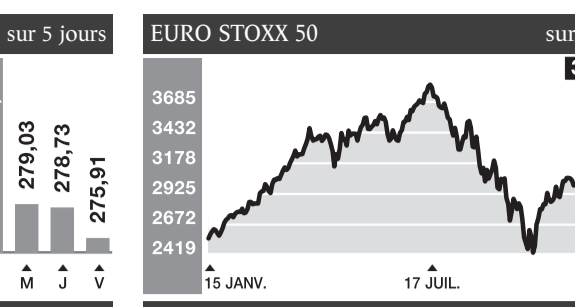


Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and rows for various insurance companies like AXA, AGF, etc.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and rows for various pharmaceutical companies like Sanofi, Rhône Poulenc, etc.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and rows for various equipment companies like Alstom, LeGNair, etc.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and rows for various food and beverage companies like BONGRAIN, Danone, etc.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and rows for various equipment companies like Alstom, LeGNair, etc.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and rows for various insurance companies like AXA, AGF, etc.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and rows for various media companies like TF1, Havas, Canal Plus, etc.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and rows for various collective services companies like Suez Lyon Eau, Vivendi, etc.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and rows for various media companies like TF1, Havas, Canal Plus, etc.

AXA Investment Managers advertisement featuring a phone number 0 803 800 100 and the slogan 'DERRIÈRE LES CHIFFRES, IL Y A LES HOMMES.'

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and rows for various energy companies like Total, Elf, Repsol, etc.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and rows for various consumer goods companies like L'Oréal, Bic, etc.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and rows for various media companies like TF1, Havas, Canal Plus, etc.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and rows for various retail and distribution companies like Carrefour, Pinaut, etc.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and rows for various consumer goods companies like L'Oréal, Bic, etc.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and rows for various media companies like TF1, Havas, Canal Plus, etc.

Table with 5 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille, and rows for various retail and distribution companies like Carrefour, Pinaut, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

VALEURS FRANÇAISES

L'action Alstom cédait 4,9 % à l'ouverture de la Bourse de Paris, vendredi 15 janvier. Le constructeur d'infrastructures ferroviaires est affecté par la décision de l'Etat de Floride d'interrompre le financement d'un projet de train à grande vitesse dans lequel il était impliqué.
Le titre Groupe André poursuivait sa chute, cédant à nouveau 3,9 % dans les premiers échanges, vendredi. La hausse de 8,6 % des ventes trimestrielles est jugée décevante par les analystes.
L'action CCF cédait 0,6 %, vendredi, en début de matinée. Les Mutuelles du Mans auraient fait appel aux services de la banque d'affaires américaine Lehman Brothers afin de revendre 8 % du capital du CCF. Selon la presse espagnole, Banco Santander aurait l'intention d'acheter 25 % du capital du CCF.
L'action Sagem gagnait 1,6 %, vendredi matin. Le sixième fabricant de téléphone mobile au monde a annoncé une augmentation de 12 % de ses ventes.
L'action LVMH était en baisse de 3,2 % à l'ouverture, vendredi. Après avoir démenti, la veille, des intentions d'OPA sur Gucci, le groupe devait faire connaître ses intentions dans la journée.
Les valeurs pétrolières Elf Aquitaine (- 5 %), Esso (- 4 %) et Total (- 1 %) subissaient le contrecoup de la baisse des cours du pétrole, vendredi matin.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 15 JANVIER Cours relevés à 10h15
Liquidation : 22 janvier

Table of stock market data for France, including columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 14 JANVIER Cours relevés à 17h35

Table of stock market data for the Nouveau Marché, including columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

SICAV FCP

Une sélection. Cours de clôture le 14 janvier

Table of SICAV FCP data, including columns for fund names, units, and dates.

Table of Banque Populaire Asset Management data, including columns for fund names and values.

Table of stock market data for various international companies, including columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of stock market data for various international companies, including columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of stock market data for various international companies, including columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of stock market data for various international companies, including columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

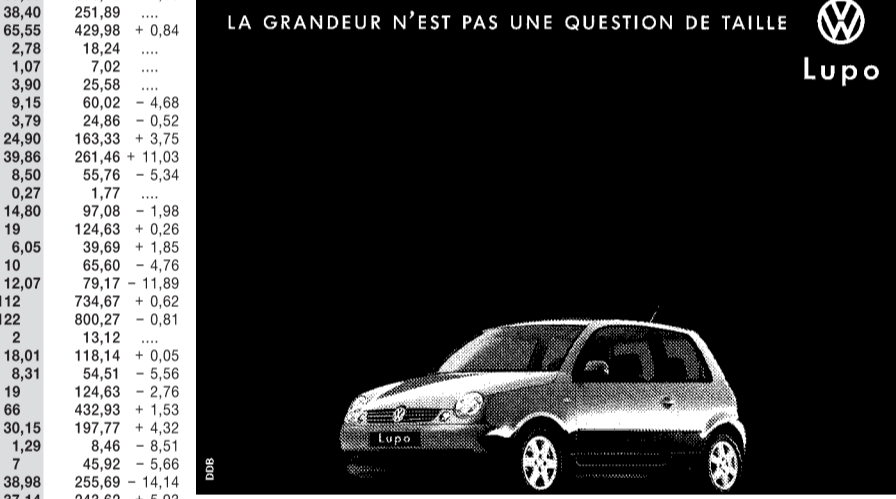
ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLS
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :
Lundi daté euros; % variation 31/12; Mardi daté mercredi; montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi; paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi; compensation; Vendredi daté samedi; nominal.

Table of SICAV FCP data, including columns for fund names, units, and dates.

(Publicité)



SECOND MARCHÉ

VENDREDI 15 JANVIER Une sélection. Cours relevés à 10h15

Table of stock market data for the Second Marché, including columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

Table of stock market data for various international companies, including columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of stock market data for various international companies, including columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of stock market data for various international companies, including columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of stock market data for various international companies, including columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of stock market data for various international companies, including columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of stock market data for various international companies, including columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of stock market data for various international companies, including columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

Table of stock market data for various international companies, including columns for company names, previous price, current price, and percentage change.

LÉGENDE
★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

SPORTS Richard Virenque a signé, jeudi 14 janvier, un contrat de deux ans avec l'équipe italienne Polti, qui lui garantit un salaire mensuel d'environ 500 000 francs (76 219 €).

● **MIS EN CAUSE** par l'ancien directeur sportif et l'ancien soigneur de l'équipe Festina, le coureur varois a toujours nié les accusations de dopage à l'EPO portées contre lui.

● **FIN 1998**, il avait exprimé son intention de prendre sa retraite faute de trouver un nouvel employeur.

● **LES AFFAIRES** de dopage, qui ont entaché la saison 1998, n'en sont pas terminées pour autant puisqu'un médecin, membre de la fédération française de cyclisme, est sous le coup d'une procédure disciplinaire pour prescription de produits do-

pants à des jeunes coureurs. ● **LES SIX ÉQUIPES** françaises professionnelles ont jusqu'au 31 janvier pour se soumettre à un suivi médical longitudinal.

Le cyclisme s'appête à affronter une nouvelle saison difficile

L'arrivée de Richard Virenque dans l'équipe italienne Polti met un terme au marché des transferts. Mais pas aux affaires de dopage ni aux tensions dans le milieu du vélo, qui demeure sous l'œil de la justice

LE FEUILLETON s'est achevé, jeudi 14 janvier, dans un salon d'un hôtel parisien. Accompagné de son frère Lionel, Richard Virenque a signé un contrat de deux ans en faveur de l'équipe cycliste italienne Polti, un géant de l'électroménager en Italie. L'annonce devait être officialisée vendredi, lors d'une conférence de presse, en présence de Franco Polti, le président de l'entreprise.

Cet épilogue, après six mois d'ébullition autour de l'ancien coureur des Festina, met également un terme au marché des transferts à l'issue d'une saison historique. Malgré le séisme suscité par les révélations de dopage dans un milieu jusque-là marqué par la règle de l'omerta, l'immense majorité des acteurs ont retrouvé ou conservé un employeur.

Annoncée le 6 décembre 1998 par ses proches, la retraite du champion français, à l'âge de vingt-neuf ans, n'aura été qu'éphémère. Depuis le début de l'année, les rumeurs concernant l'arrivée prochaine de Richard Virenque au sein d'une équipe se sont multipliées. Mapei et Lampre, côté italien, Once et Kelme, côté espagnol, ont chacun à leur tour été cités. L'hypothèse d'un accord avec Polti a été évoquée pour la première fois voilà deux semaines.

Le 6 janvier, à Monaco, Franco Polti et Lionel Virenque sont parvenus à un accord : un contrat courant sur les deux saisons à venir avec un salaire mensuel estimé à 500 000 francs (76 219 euros) et la certitude de disputer l'un des trois grands tours (Espagne, France, Italie). « Polti est venu vers nous dès les tout premiers jours de janvier, a déclaré au Monde le frère



Polti sera la troisième équipe de la carrière du Français.

du champion. Début décembre, nous n'avions aucune proposition convenable et nous avons dû attendre les tout derniers jours de 1998 avant de reprendre espoir. »

Pour sa huitième saison chez les professionnels et sa troisième for-

mation, le Français file vers l'Italie, où il partagera la place de leader avec Ivan Gotti, vainqueur du Tour d'Italie en 1997, lui aussi recruté par Polti au cours de l'intersaison. Reste maintenant à savoir sous quelle licence le quadruple vain-

queur du Grand Prix de la montagne du Tour de France va courir en 1999. Française ou Suisse ? « Bien que la date de renouvellement ait expiré le 31 décembre, nous espérons obtenir une dérogation de la part de la Fédération française de cyclisme », nous a affirmé Lionel Virenque.

Si durant la période qui a immédiatement suivi les polémiques entre Richard Virenque et ses anciens patrons, les grandes formations professionnelles ne se sont pas empressées pour l'embauche, les sponsors eux, ne l'ont pas lâché. Malgré les secousses estivales de l'affaire Festina, le « fiancé de la France de juillet » semble avoir conservé un capital « image » encore important. C'est du moins la conviction de Gianluigi Stanga, le manager de Polti, selon lequel « la popularité de Richard Virenque n'a nullement été affectée par les révélations sur le dopage organisé au sein de l'équipe Festina ». Un Français en chasse un autre chez Polti puisque, au moment où la formation italienne « s'offre » Virenque, elle remercie Luc Leblanc.

DES SPONSORS SE RETIRENT

Richard Virenque, qui a toujours nié les accusations de dopage portées contre lui et toute son ancienne équipe par son directeur sportif Bruno Roussel et son soigneur Willy Voet, a maintenant moins de trois semaines pour se préparer à la reprise des épreuves sur route. Troisième du Tour de France en 1996 et deuxième en 1997, le Varois a longtemps craint de faire les frais d'une saison 1998 marquée par les divulgations en cascade de l'usage banalisé des produits dopants comme l'EPO, les hormones de croissance ou les

anabolisants dans le peloton cycliste professionnel.

Ces divulgations ont semé le trouble chez certains gros partenaires, notamment en France. Le retrait de la Mutuelle de Seine-et-Marne, qui finançait une formation professionnelle de treize coureurs, n'a pas été compensé par l'arrivée d'un « repeneur ». La société Casino, principal sponsor de la formation du même nom, a fait part de son intention de quitter le cyclisme en 2000, tout en rédui-

trick Kiel, qui instruit l'affaire Festina », est loin d'avoir bouclé son dossier. Ces dernières semaines encore, les policiers du SRPJ de Lille (Nord) ont procédé à des auditions. Juste avant Noël, la plupart des coureurs de l'équipe Casino ont été à leur tour convoqués et placés en garde à vue. A Reims, le juge Odile Madrolle mène toujours l'instruction dans une autre affaire de transport d'EPO et de produits illicites, celle qui éclabousse la formation hol-

Le Varois reste un bon « véhicule marketing »

Bien sûr, il y a eu l'affaire de l'été 1998. Et le désormais fameux « à l'insu de mon plein gré » de la marionnette des « Guignols de l'Info », sur Canal Plus... Mais, malgré tout, Richard Virenque reste manifestement encore un bon « véhicule marketing » aux yeux de certains. « Son image n'est pas si atteinte, considère Georges Pohn, PDG du fabricant français de chaussures de vélo Carnac Sport. Richard Virenque peut rebondir. » Carnac Sport, qui dispose d'un contrat avec le cycliste jusqu'à fin 1999, souhaite mener à terme cette collaboration, « dans la mesure où il n'y a pas incompatibilité » avec les contrats déjà passés par sa nouvelle équipe. La révélation du système de dopage chez Festina et l'absence de résultats de Richard Virenque ont toutefois conduit certains sponsors à rompre leurs contrats. Carnac Sport admet avoir « revu à la baisse » les sommes versées à l'athlète pour la seconde moitié de 1998.

sant dès cette année la somme qu'elle lui consacrait (plus de 20 millions de francs en 1998) jusque-là. Enfin, selon nos informations, l'ancienne formation GAN, devenue Crédit agricole, aurait reconsidéré son implication si elle avait dû négocier son engagement avec l'équipe de Roger Legeay après le Tour plutôt qu'avant. Incontestablement, le cyclisme a souffert et rien ne permet de dire qu'il n'en sera pas de même dans les mois à venir.

Pendant ce temps, le juge Pa-

landaise TVM. Si Richard Virenque est aujourd'hui débarrassé de l'angoisse du chômage, s'il est soulagé à l'idée de renouer avec sa « passion », son sport, lui, n'est pas sauvé pour autant. L'aube de cette nouvelle saison, les nuages continuent d'obscurcir l'horizon du cyclisme. Les pratiques trop longtemps en vogue n'ont pas disparu comme par magie, même si Richard Virenque a pu se remettre en selle.

Yves Bordenave

Un médecin fédéral exerçant à Tours est soupçonné de prescriptions interdites

UNE FOIS DE PLUS, un médecin officiel de la Fédération française de cyclisme (FFC) se trouve au centre d'une affaire de prescriptions de produits illicites à de jeunes coureurs. En octobre 1998, le docteur Pierre Le Brun, praticien de médecine sportive au Centre médical Giraudeau de Tours (Indre-et-Loire), spécialiste en traumatologie du sport et responsable médical au comité régional de l'Orléanais a été accusé par un coureur de lui avoir délivré une ordonnance comportant la prise de pantestone, un produit dérivé de la testostérone à effet anabolisant, figurant sur la liste des produits interdits par l'UCI (Union cycliste internationale) et la FFC.

Au printemps 1998, le coureur en question, un amateur évoluant dans la région de Vendée, est contrôlé positif à l'issue d'une épreuve. Aussitôt les résultats des analyses d'urine connus, la Fédération fait procéder à une expertise qui confirme les premières analyses. Convoqué six mois plus tard devant la commission de discipline, le jeune homme plaide sa bonne foi, produit une ordonnance et cite le docteur Le Brun. Celui-ci, entendu comme témoin, défend sa prescription et fait état « d'un acte thérapeutique exigé par la santé de son patient ». Il déclare l'avoir informé de la nature du produit et des restrictions liées à

son usage pour les sportifs en activité.

Il n'empêche. La commission prononce une sanction à l'encontre du coureur et la Fédération entame une enquête sur les pratiques du médecin. D'autant que de nouvelles informations remontent vers le siège de la FFC à Rosny (Seine-Saint-Denis), qui mettent en cause le docteur Le Brun. L'Association de lutte contre le dopage, qui rassemble

des jeunes coureurs regroupés essentiellement dans la région de l'Orléanais, collecte une série de témoignages. Elle obtient plusieurs ordonnances dont elle fait connaître la teneur aux autorités fédérales.

ORDONNANCES « DOPANTES »

Ainsi, celles destinées à ce jeune coureur de dix-neuf ans, espoir du comité de l'Orléanais. Interrogé par Le Monde celui-ci a confirmé :

« Je consulte régulièrement ce médecin depuis plusieurs années. Je vais chez lui pour réaliser des tests à l'effort et en 1996, j'étais en cadets, il m'a prescrit en injection directe du kénacort R 40 pour soigner des allergies. J'ai appris par la suite que ce médicament est un corticoïde inscrit sur la liste des produits interdits. Il ne m'en a pas avisé. Heureusement, lorsque je suis rentré chez moi, ma mère, qui est laborantine, a regardé l'ordonnance et m'a

dit de ne pas prendre ce produit. »

L'incident en reste là. Le jeune espoir continue de se présenter à la consultation du praticien tourangeau et lui conserve toute sa confiance. « Ensuite, l'année d'après, lorsque je suis passé en juniors, je commençais à bien marcher », poursuit notre interlocuteur. « Je pouvais viser l'équipe de France. Au début de la saison hivernale, il m'a prescrit de la testostérone, du pantestone par voie

orale, que je devais ingurgiter pour optimiser mon travail en salle de musculation. Toujours sans me prévenir quant à la nature de ce produit, ni des conséquences auxquelles je m'exposais en l'absorbant. Là aussi ma mère et moi avons cherché des renseignements, et je n'en ai pas pris. »

PROCÉDURE DISCIPLINAIRE

Depuis décembre 1998, la Fédération de cyclisme aurait entrepris une démarche disciplinaire à l'encontre du docteur Le Brun. « Nous avons diligenté une procédure en interne et nous nous réservons la possibilité d'aller jusqu'au conseil de l'Ordre si besoin », a déclaré au Monde Christophe Lavergne, responsable juridique de la FFC. Une confrontation aurait même dû se dérouler fin décembre, mais elle a été reportée de plusieurs semaines pour des raisons d'indisponibilité.

Pourtant, interrogé par Le Monde, le comité régional de l'Orléanais affirme que le docteur Le Brun compte toujours parmi ses membres. En octobre, il s'est même vu confier la coordination régionale du suivi médical longitudinal des coureurs de ce comité. Mais, aux dernières nouvelles, il aurait « de lui-même cessé ses fonctions auprès de la FFC ».

Y. Be

Y. Be

Le suivi médical longitudinal concernera 500 coureurs en France

LES CYCLISTES PROFESSIONNELS sous contrat dans une des six formations françaises ont jusqu'au 31 janvier pour se soumettre aux obligations du suivi médical longitudinal. Cette opération comporte un volet physiologique et un volet biologique. Réalisé sous la direction du docteur Gérard Dine, président de l'Institut de biotechnologie de Troyes, le second volet prévoit un prélèvement sanguin ainsi que des analyses hématologiques, biochimiques, immuno-chimiques et immuno-enzymologiques.

Les coureurs de Festina, de Cofidis et de Casino devaient se présenter les 14 et 15 janvier au centre de Troyes. Le camion laboratoire de l'unité mobile du centre se déplacera le 18 janvier à l'Insep, à Paris, afin de procéder aux examens des coureurs de La Française des Jeux. Au total, ces visites médicales d'un genre nouveau concerneront d'ici la fin mars 500 coureurs professionnels et amateurs.

« En 1996, lorsque nous avons proposé à l'Union

cycliste internationale (UCI) ce système de suivi, cette instance ne l'avait pas jugé utile », ironise le docteur Dine. A terme, le ministère des sports, à l'origine de cette initiative, souhaite étendre cette procédure à l'ensemble des fédérations de sports olympiques. De nature strictement médicale, ce programme vise notamment « à assurer la détection préventive de produits biomédicaux d'usage détourné, inaccessibles aux contrôles urinaires classiques ».

« PROBLÈME DE SANTÉ PUBLIQUE IMPORTANT »

Pour la fédération de cyclisme, le docteur Armand Mégret, médecin fédéral, coordonne les résultats. Bien que mis en cause en septembre 1998 dans une affaire de prescription de produits proscrits par les règlements antidopage (Le Monde du 11 septembre 1998), ce praticien de médecine sportive de l'hôpital de Lannion (Côtes-d'Armor) jouit de la confiance du président de cette fédération, Daniel Baal.

Dorénavant, les coureurs ne seront autorisés à participer aux différentes épreuves qu'après avoir satisfait à un bilan de santé trimestriel. Bilan que seul le docteur Mégret est habilité à consulter. A la date du 10 janvier, 74 certificats d'aptitude avaient été délivrés, soit la totalité des dossiers étudiés. « Nous n'avons pas eu à notifier de contre-indication à la pratique du cyclisme de compétition », a confié au Monde Daniel Baal.

Pour sa part, à l'institut de Troyes, Gérard Dine dresse un premier constat et parle « d'un problème de santé publique important ». Mais il note également une réaction positive des principaux intéressés. « Notre démarche est exclusive-ment médicale, souligne-t-il. On est là pour aider, pas pour sanctionner. Les coureurs l'ont compris. J'espère simplement que nous ne serons pas une caution. »

Le Monde
ECONOMIE

CHAQUE LUNDI AVEC LE MONDE DATÉ MARDI

Un NOUVEAU Monde économie issu du rapprochement avec Le Monde initiatives pour :

- ▶ Etablir un lien plus étroit entre l'économie et le social
- ▶ Défricher les secteurs porteurs d'avenir
- ▶ Vivre la nouvelle Europe issue de la monnaie unique

lundi 18 janvier

Le Monde
daté 19

Les textiles antibactériens et anti-odeurs passent avec succès l'épreuve du marché

Le secteur de la literie est le principal utilisateur de ces produits

Les produits de santé représentent 7 % du marché de la literie et devraient plafonner autour de 10 % à 12 %. Outre les applications grand pu-

blic, d'autres intéressent les hôpitaux qui espèrent réduire certains risques infectieux. Mais la prudence s'impose : la peau, au contact de ces

tissus, est le siège de délicats équilibres. Une flore résidente y joue un rôle de barrière vivante contre les agressions microbiennes extérieures.

AU JAPON, on trouve des substances antibactériennes sur la surface de certains stylos bille. On parle même d'en mettre dans les billets de banque, peut-être pour que cet argent passant de main en main ne soit plus de l'argent sale... Sans sombrer dans cette obsession collective de l'hygiène, propre au pays du Soleil-Levant, les acteurs du textile ont, depuis deux ans, bien compris l'intérêt des tissus bioactifs, qualifiés, selon les étiquettes, d'antibactériens, d'antimicrobiens au sens large ou d'anti-odeurs.

Comme l'ont constaté quelque trois cents industriels et chercheurs récemment réunis à Paris pour un colloque sur les nouveaux textiles et vêtements fonctionnels organisé par l'Institut textile de France (ITF) et l'Usine nouvelle, ces produits ont passé avec succès l'épreuve du marché. On les retrouve essentiellement dans le secteur de la literie, mais aussi dans les chaussettes et les sous-vêtements. « Il y a sept ou huit ans, personne n'en voulait, se souvient Hugues-Arnaud Meyer, PDG d'Abeil, leader européen de la couette et de l'oreiller dit de santé. Aujourd'hui, les produits de santé représentent 7 % du marché literie en 1998 et la progression n'est pas terminée. L'asymptote devrait se trouver autour de 10 % à 12 % du marché. » Les hôpitaux sont également intéressés car, selon le professeur Jean Cotte, du Centre européen de dermatocologie, ces matières pourraient permettre « de réduire en partie les risques infectieux postopératoires », ces fa-

meuses maladies nosocomiales qui touchent un patient sur dix.

Surfant sur une vague hygiénique apparemment plus durable qu'un simple phénomène de mode, les industriels du textile ont donc mis au point des produits aux propriétés antibactériennes. Pour ce faire, ils ont repris à leur compte les substances antiseptiques utilisées depuis longtemps par la médecine - avant l'obtention de filaments -, explique Michel Bourgeois, chef de projet à l'Institut textile de France. Pour ce qui est des fibres naturelles, le principe actif est intégré soit par simple dépôt, soit par apprêtage, soit par introduction de microcapsules, soit encore par greffage radiochimique (Le Monde du 10 juin 1998).

HÔTES NATURELS

Les techniques ne manquent pas pour ajouter ces agents, dits « biocides », sur ou dans le tissu. Dans le cas des fibres synthétiques, « une des méthodes de traitement consiste à mettre l'antibactérien dans le polymère liquide - fondu ou en solution - avant l'obtention de filaments », explique Michel Bourgeois, chef de projet à l'Institut textile de France. Pour ce qui est des fibres naturelles, le principe actif est intégré soit par simple dépôt, soit par apprêtage, soit par introduction de microcapsules, soit encore par greffage radiochimique (Le Monde du 10 juin 1998).

Le marché existe. Les antibactériens et les techniques ont fait leurs preuves. Mais, pourrait-on s'interroger, qu'en pensent les milliards de bactéries présentes sur le corps de chacun d'entre nous ? Car la peau n'assure pas seule son rôle de barrière protectrice. Siège d'une riche flore microbienne constituée de champignons et de bactéries ré-

sistant bien à l'absence relative d'humidité, notre épiderme a besoin, pour remplir correctement ses fonctions, de tous ses hôtes naturels. Contrairement à nombre d'idées reçues, les bactéries ne sont pas toutes « méchantes ». Et celles que l'on qualifie de pathogènes ne le sont pas tout le temps... Ainsi, sans le savoir et sans que cela lui pose le moindre problème, une personne sur quatre transporte dans ses narines le « redoutable » staphylocoque doré.

« La surface cutanée est le siège d'un écosystème microbien riche et varié qui joue un rôle essentiel dans l'équilibre de l'organisme », explique le professeur Jean Freney, microbiologiste à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon. Les micro-organismes trouvent sur la peau les nutriments nécessaires à leur développement, que ceux-ci soient apportés par la sueur, le sébum ou les débris cellulaires. Cette flore résidente joue un rôle de barrière vivante contre les agressions microbiennes extérieures et s'oppose à l'implantation de bactéries pathogènes. » La rupture de cet équilibre par application inappropriée ou massive d'antiseptiques comporte paradoxalement des risques d'infection non négligeables.

Les fabricants de textiles antibactériens doivent donc faire face à un affreux casse-tête : être efficace et inoffensif tout à la fois. Comment limiter la prolifération bactérienne et les odeurs dans les zones « à risques » que sont les aisselles et les pieds - on peut trouver jusqu'à dix millions de bac-

téries par centimètre carré dans les creux axillaires - sans toutefois altérer la flore résidente ?

PRUDENCE

Il faut simplement jouer la carte de la prudence, conseille Jean Freney, et « proposer des produits n'ayant qu'une action bactériostatique - c'est-à-dire qui limite le développement des bactéries sans modifier, quantitativement et qualitativement, la flore commensale - et non une action bactéricide. D'autre part, il faut éviter, si possible, un contact direct du produit antibactérien, même en très petite quantité, avec la peau, pour limiter la sélection des souches résistantes. Les mécanismes d'action indirecte semblent préférables dans l'état actuel de nos connaissances ».

En l'absence de norme précise dans un domaine qui a explosé en seulement quelques mois, le principe de précaution s'impose. Les fabricants sont pour l'heure simplement tenus de vérifier ou de prouver l'innocuité de ces fibres traitées vis-à-vis de la peau humaine. Alors que de la layette tricotée avec du coton antimicrobien a fait son apparition sur le marché, Jean Freney rappelle une anecdote qui sonne comme une mise en garde : « Il y a quelques années, une infirmière a mis à un bébé une couche imprégnée d'alcool. Peu de temps après, cet enfant avait un taux d'alcoolémie de 2,90 grammes par litre de sang », soit presque six fois plus que le seuil autorisé pour les conducteurs.

Pierre Barthélémy

Le dernier virus informatique envoie son butin en Chine

Premières victimes, les abonnés d'AOL

PICTURE.EXE est un virus de la famille cheval de Troie. Un vrai estampillé « dangereux » par les spécialistes de la lutte contre cette plaie des informaticiens, qu'ils soient professionnels ou amateurs.

Certains experts doutent de son originalité, arguant d'une parenté avec des cousins déjà connus. D'autres notent que le titre de virus ne peut être appliqué à un programme qui n'a pas la faculté de se reproduire tout seul. Une querelle de puristes : en tout état de cause, « picture.exe » fait courir un risque indéfini aux internautes, surtout s'il sont abonnés à un fournisseur de service en ligne America Online (AOL).

Le « nouveau » microbe informatique semble avoir été repéré juste avant Noël. Il est apparu dans des messages électroniques intempêtes (spam en anglais), dont l'intitulé suggestif, « batty » (timbré, toqué, en français), ne présage rien de bon. Le fichier « picture.exe » est associé à ce message.

Une fois exécuté par l'internaute imprudent, le programme crée deux fichiers baptisés respectivement « manager.exe » et « note.exe », qui restent inertes tant que l'ordinateur n'est pas arrêté. Ils se réveillent dès que l'utilisateur relance sa machine. A chaque redémarrage, le virus effectue une partie de son plan diabolique. Il finit ainsi par créer une liste cryptée de tous les fichiers, présents dans l'ordinateur, qui sont issus d'Internet (format html), ou qui contiennent du texte (format text).

Si la victime est abonnés à AOL, « picture.exe » lit, de surcroît, le fichier dans lequel sont dissimulés son nom d'utilisateur et son mot de passe. Les spécialistes de la lutte anti-virus présumant qu'une telle manœuvre a pour objectif de communiquer ces informations confidentielles à l'auteur du virus. Un soupçon qui se vérifie lors du lancement suivant de l'ordinateur. En effet, « manager.exe » tente alors d'exporter son butin en l'envoyant à une adresse électronique localisée... en Chine. Les

éditeurs d'anti-virus comme Network Associates et Symantec ont déjà publié la parade à « picture.exe ». Il suffit de mettre à jour, via Internet, leurs logiciels de protection pour être immunisé contre le virus chinois. « Ce cheval de Troie est particulièrement dangereux pour les utilisateurs qui ont installé un logiciel client AOL sur leur machine », commente François Paget, expert anti-virus chez Network Associates.

Sur son site Internet, Symantec prévient que « 90 % des chevaux de Troie circulent sur les services en ligne et bon nombre d'entre eux sont programmés pour voler des noms d'utilisateurs et des mots de passe afin de les communiquer à

Au redémarrage, le virus effectue une partie de son plan diabolique

quelqu'un qui les utilise aux frais de la victime ».

Ce piratage est d'autant plus gênant pour les victimes quand leur abonnement est limité à un forfait de quelques heures par mois. AOL fait partie des cibles privilégiées en raison de son nombre d'abonnés, qui dépasse aujourd'hui les 15 millions.

La peur panique engendrée par les dégâts que peuvent causer les virus est telle que bon nombre de pirates l'exploitent pour provoquer de fausses alertes. Ainsi, en 1998, « win a holiday » a trompé bon nombre d'internautes (dont nous-mêmes, Le Monde du 20 octobre 1998) et engendré une avalanche de courriers électroniques alarmistes prévenant du risque d'un effacement du disque dur.

Aujourd'hui, « buddylst.zip », un nouveau faux virus mais vrai canular, prend le relais en propageant la même menace sans fondement.

Michel Alberganti

Premiers essais de dépistage de la maladie de Creutzfeldt-Jakob

UNE LARGE CAMPAGNE de dépistage prédictif de la nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ), affection similaire à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la « vache folle ») va être organisée dans les prochains mois en Grande-Bretagne.

Cette opération est devenue possible du fait de la mise au point d'un nouveau test pratiqué sur des prélèvements d'amygdales. Il permet en effet d'établir un diagnostic sans avoir recours - comme c'était le cas précédemment - à une biopsie cérébrale qui, dans la plupart des cas, ne pouvait être pratiquée que post mortem.

Ce test, présenté dans le prochain numéro de Lancet daté du 16 janvier, a été conçu par une équipe de chercheurs anglais et écossais, dirigée par le professeur John Collinge (Imperial College School of Medicine, Londres). Selon eux, il est désormais possible, à partir de techniques conventionnelles (d'immunohistochimie et de western blot), d'identifier de manière spécifique la protéine-prion pathologique à l'origine de l'ESB et de la nouvelle forme de MCJ.

De nombreux éléments expérimentaux laissent penser que, chez l'homme, cet agent transmissible non conventionnel infectait, dans un premier temps, les organes contenant des tissus lymphoïdes (ganglions, rate,

amygdales), avant de gagner le système nerveux central, où les lésions qu'ils provoquent sont à l'origine des symptômes puis, rapidement, de la mort du malade. La présence et la réplcation du prion-pathologique dans ces organes permettaient donc d'espérer la mise au point d'un test pouvant aisément être mis en pratique et, peut-être, établir l'existence de l'infection avant même l'apparition des symptômes neurologiques.

PRÉLÈVEMENTS D'AMYGDALES

Au terme d'un travail conduit sur différents tissus prélevés sur des malades souffrant de différentes formes de MCJ et d'affections neurologiques, l'équipe du professeur Collinge estime détenir, aujourd'hui, une méthode diagnostique efficace pouvant, à partir de prélèvements d'amygdales, être mis en œuvre sur une large échelle.

Jedi 14 janvier à Londres, il a été annoncé que des tests allaient être effectués sur les amygdales de milliers de Britanniques afin de détecter une possible épidémie à venir de la nouvelle forme de MCJ. Dans six mois environ, les chercheurs de l'hôpital Saint Mary's de Londres entameront une série de tests à grande échelle et espèrent avoir examiné quelque deux mille Britanniques dans les deux ans à venir.

Chaque année, outre-Manche, quatre-

vingt mille personnes subissent une ablation des amygdales. Les tests seront donc menés sur ces amygdales sans qu'une sélection préalable ait été faite. Seules les amygdales des enfants de moins de neuf ans seront éliminées de l'échantillon, la Grande-Bretagne ayant interdit dès 1989 la consommation de certains organes suspects du bœuf. « Cette étude nous permettra de voir, insiste le professeur Collinge, quelle proportion de la population est porteuse de la maladie. Elle nous dira si c'est un problème de taille modeste ou si des milliers de personnes sont en train d'incuber la maladie. Nous saurons si une épidémie majeure se prépare. »

Si les résultats obtenus étaient négatifs, il ne faudrait pas pour autant triompher. Beaucoup d'inconnues demeurent quant à la détection et au développement de la maladie. « Mais si les craintes d'une épidémie sont fondées, nous pourrions au moins préparer une contre-offensive médicale », affirme le professeur Collinge. « Ces résultats doivent d'ores et déjà renforcer la vigilance que l'on doit avoir pour les produits biologiques humains et bovins destinés à l'usage thérapeutique », estime, pour sa part, le docteur Dominique Dormont, président du comité des experts français des maladies à prions.

Jean-Yves Nau

Abonnez-vous en toute liberté

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble

Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

Vous ne payez rien d'avance

Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

Vous êtes sûr de ne manquer aucun numéro

Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. Le Monde s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

SPECIAL VACANCES :

J'ai bien noté que je pouvais faire suspendre ou suivre mon abonnement pendant mes vacances.

Pour les vacances ou un déménagement, un numéro exclusif : **0 803 022 021**

Bulletin d'abonnement

Offre à retourner au Monde : Service Abonnements, 24 avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex - Tel: 01 42 17 32 90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

OUI, je désire m'abonner au Monde pour seulement 173 F par mois (26 numéros) par prélèvement automatique

Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier

M. Mme Mlle 901M0002

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code Postal : [] [] [] [] Ville :

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal **Le Monde**. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal **Le Monde**.

Vous vous abonnez au Monde : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant plus tard, à quelques publications avec lesquelles nous procédons à des échanges, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR ORGANISME CRÉANCIER **Le Monde**

N° 134031 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom :

Prénom :

N° :

Code postal : [] [] [] [] Ville :

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° :

Code postal : [] [] [] [] Ville :

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Code Établissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

Recevez Le Monde chez vous pour seulement

173F* par mois



En vous abonnant au Monde vous êtes certain de ne manquer aucun rendez-vous avec l'actualité, aucun dossier, reportage, article correspondant à vos centres d'intérêt. Vous recevez bien sûr tous les suppléments et cahiers spéciaux à paraître dans l'année.

* Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 31/12/1999.

Milan célèbre l'homme du Millenium

Les créateurs italiens présentent les premières collections de l'an 2000 : culte de la fourrure et de la rock star années 70

MILAN

de notre envoyé spécial

Tout s'annonçait bien : l'Italie dans l'Euroland et un renfort de créateurs anglais apte à fortifier la pole position milanaise en matière de mode homme. Pourtant, la présentation des collections masculines automne-hiver 1999-2000 à Milan, du 8 au 13 janvier, n'a pas montré d'enthousiasme excessif à préfigurer l'hiver du Millenium. Entre-temps, la métropole du Pô a découvert la violence urbaine attribuée aux immigrés clandestins venus de la proche Albanie. Sept assassinats en quelques jours ont justifié des déploiements policiers jusqu'aux abords des podiums... Dans un registre différent, la conquête de Gucci par Bernard Arnault (*lire ci-contre*) inquiétait les ténors - parfois fragiles - de la mode italienne...

Renonçant aux défilés à grand spectacle, les créateurs milanais ont intensifié la créativité de leurs produits - après des années de luxe sage - pour mieux les singulariser. A l'exemple de ceux-ci, l'homme est invité à quitter l'uniforme pour exalter son « je » avec toutes les armes - masculines ou féminines - à sa disposition. Après les moines zen de cet hiver, l'icône choisie est la rock-star des années 70. Cela va du lyrisme glamour (gilet en plumes chez Trussardi, jean brodé de fleurs indiennes chez Gucci), à la simple pincée de strass rouge sur une redingote de ma-

riage ou un veston de communiant (Versace), aux costumes classiques de Jean-Paul Gaultier pailletés, ou au costume en cuir noir cigarette de Gianfranco Ferré, très « Walk on the wild side » - mais sachant se tenir...

pin retourné), il se fait carrément hirsute chez Gaultier pour hésiter, chez d'autres, entre Attila et Peary. La fourrure glisse sur le bas des pantalons de Dolce & Gabbana, molletonne les cols des boyards de Vivienne Westwood et des lutins

Bernard Arnault mieux qu'Elton John

Iggy Pop chantait au défilé Versace. Elton John siégeait chez Antonio d'Amico. Chez Armani, les journalistes ont bien reconnu MC So-laar, mais la véritable star qui figeait, ce jour-là, son sourire pour la meute des photographes n'était autre que Bernard Arnault. Le président de LVMH, vers qui convergent, depuis une semaine, les conversations angoissées du Milan de la mode, avait choisi de révéler son visage à cette ville orgueilleuse, ébranlée par son raid sur Gucci. Avec l'aide obligeante de Prada, dont l'administrateur délégué, Patrizio Bertelli (réputé excellent skipper), lui a cédé 9,5 % des actions Gucci et appelle à une mystérieuse « synergie ». LVMH, dont le dernier bilan n'aurait pas été si fameux, vient en tout cas de réaliser un beau rebond dans un pays qui avait échappé jusque-là à ses convoitises. A l'heure qu'il est, le patronat italien semble avoir bien digéré la « perte » de Gucci, symbole national, devenu international. Bernard Arnault n'a fait que poursuivre sur une autre échelle la « globalisation » amorcée par des marques italiennes : rachat de l'allemand Hugo Boss par le géant du textile et de la confection Marzotto, acquisition de Joyce Ma par le trust piémontais HDP. « C'est comme cela que se construit l'Europe », philosophe Gianfranco Ferré, dont le capital est, « pour l'heure, en restructuration ».

Le véritable « outrage » résidait dans l'usage universel des peaux et des fourrures, honni par Brigitte Bardot et les siens. Si l'homme aux peaux de bête devient félin sophistiqué dans sa version Gucci (superbes vestes et gilets en vison) ou costume national (blousons en la-

de Miu-Miu Homme, pour se risquer, chez D-Squared, en manchons et chapkas géantes pour bunnies futuristes. Nicola Trussardi, qui proposait, à côté de pulls en cachemire dix-huit fils tricotés main, d'admirables gilets en croco doré, résume : « La femme a beaucoup obtenu. A l'homme de se rattraper en augmentant sa séduction par une virilité un peu sauvage. » Sinon brutale, du moins brute.

Malgré la tentation d'un retour aux épaisseurs protectrices (tissus renforcés au Néoprène, ou simplement matelassés...), la déstructuration et l'ultra-souple restent de mise. La maille inspire des gilets ultra-longs à Trussardi et à Missoni, de petits costumes serrés à Romeo Gigli, des vestes chandails à Antonio Fusco... Les matières continuent de proclamer leur richesse (cachemires bouillis chez Etro...), elles se glorifient d'apports « techniques » (viscose et fil d'acier chez Ferré Studio...) et s'évadent - c'est la nouveauté - dans les chinés pâles, hérités des heureuses années 50. Nino Cerruti, dont le classicisme aborde, cette saison, un tournant plus sport, explique : « L'évolution du tissage des matières naturelles a produit une nouvelle génération de tissus, meilleurs pour la tenue et le tombé et, surtout, bien plus lumineux. » Ceux-ci forment le langage naturel des minimalistes, qui l'ont interprété chacun dans leur style. Calvin Klein, en poursuivant la tendance militaire en vogue depuis deux ans - et que Tom Ford revisite, pour Gucci, dans un esprit plus soir. Jil Sander, en lançant, parallèlement à ses blousons blancs d'excellente coupe, de luxueux costumes cousus main qui devraient élargir sa clientèle.

VISION ARISTOCRATIQUE

Giorgio Armani, avec une collection plus simplissime que jamais, et qui, portée par des *clergymen* aériens, cachait des trésors de technicité.

A cette vision d'un futur sombre, d'autres ont préféré offrir des talismans de survie.

Parmi les vêtements de sports de plein air, l'heure est venue d'urbaniser les tenues de ski (bas de pantalons à zip ouvert chez Dirk Bik-kemberg, vaste pantalon de *snowboard* chez Gucci, anoraks géants chez Vivienne Westwood...), de tout harnacher de mousquetons (D-Squared), d'attaches velcro, de martingales (Miu-Miu Homme), en un florilège de « *piercing* » vestimentaire... Les vêtements ultraprofessionnels se renforcent (ouvriers sidérurgistes, marins-pêcheurs, gladiateurs...), au point d'inspirer, chez Prada, toute une collection d'esprit « chasse et pêche », dont l'esthétique prime sûrement l'utilité.

Le vêtement ergonomique, éclairant dans la collection dessinée par Neil Barrett pour Samsonite (blouson de voyage dont le col se transforme en coussin gonflable), se réduit chez d'autres à une simple sangle permettant de porter sa veste en sac à dos. A savoir si c'est le vêtement qui s'est changé en accessoire, ou l'inverse...

Jacques Brunel



Chez Gucci, l'ego s'affirme sur le tempo bariolé des années 60. La veste flamboyante ou le jean brodé se posent en pièces uniques d'une tenue de tous les jours.

Chez Prada, la fonction induit la forme. Ses voyageurs aux costumes impeccables se sanglent de pochettes qui sont autant de vêtements.



REUTERS

La morosité des barons italiens

REPOUSSÉ entre le 14 et le 17 janvier « pour ne pas nuire à la période des soldes », le 55^e Pitti Immagine Uomo s'affirmera, cette année encore, le premier Salon mondial de l'habillement masculin avec 609 exposants et 53 000 acheteurs ou visiteurs attendus. Logée dans un ancien fort de Florence, cette gigantesque foire alimente un laboratoire de réflexion, dont les résultats sont chaque année consignés dans un livre.

La thématique de l'ouvrage paru cet hiver - *L'icône et l'Italie dans la culture pop globale* - n'est autre que le pouvoir séducteur des images italiennes, grâce auxquelles Léonard de Vinci, la pizza et les Maserati ont fait le tour du monde. A côté d'expositions nombreuses - l'une d'elles commissionnée par le designer français Marc Sadler évalue au travers d'objets et de vêtements ce que sera la mobilité de l'homme en 2020 -, le Pitti se veut aussi un forum où les principaux tisseurs et confectionneurs de la Botte confrontent leurs réflexions sur la conjoncture.

Et ces barons de l'industrie italienne ont vécu - malgré leur position mondiale dominante - avec une certaine morosité l'année 1998. L'habillement italien pour homme a réalisé un chiffre d'affaires de quelque 50 milliards de francs (plus de 7 milliards et demi d'euros) dont 30 (4 milliards et demi d'euros) à l'exportation.

La reprise de la consommation en Europe et sa relative santé aux Etats-Unis ont à peine comblé leurs pertes au Japon - accessoirement en Grande-Bretagne -, et les espoirs restent très partagés sur l'évolution de la situation en 1999. Le grand tisseur de luxe Gil-do Zegna n'est pas loin d'appeler de ses vœux « des rachats et des fusions transnationales pour accroître la compétitivité ».

A l'opposé de ces solutions financières ou industrielles, le Britannique Paul Smith appelle, quant à lui, à cultiver « la personnalité, les valeurs traditionnelles, les services et la conversation »,

pour guider le consommateur dans un marché jugé uniforme.

Un exemple : miroir de la mode, la Babel du Pitti ménage des frontières mouvantes entre ses différents pôles. Rien n'est aujourd'hui plus courant que d'imperméabiliser le cachemire au Teflon ou de marier le coton aux résines polyuréthanes.

Pendant que le très formel se relaxe, le très décontracté, à l'inverse, gagne en tenue. On attend néanmoins des tendances nouvelles, issues du voyage (sacs cousus sur les vêtements), de la nostalgie (chapeaux, vestes à coupes hautes...), de la technologie (fibres de verre et d'acier...), des sous-vêtements (avènement des t-shirts en soie), ou du sport encore (doubleures et duvets intérieurs détachables)... L'ingéniosité italienne y est souvent pour beaucoup.

J. B.



Pour Nicola Trussardi, la sauvagerie passait ce mois-ci par des châles à franges à franges à réminiscences tropicales de raphia, portés avec de somptueux pantalons reptiliens. Mais le couturier a mieux encore débridé sa fantaisie dans les feux d'artifice de daim et de cuir glacé.

STOCK B
L'ENTREPOT DES GRIFFES AU MASCULIN

Marques de Prestige
SOLDES

Du 2 janvier au 12 février 1999

Le plus grand Magasin d'Usine de Paris pour l'homme

114, rue de Turenne 75003 Paris - Tél. 01.53.01.56.35
M^o République ou Fille du Calvaire
ouvert du mardi au samedi de 9h à 18h le lundi de 10h à 18h

Pluies et vent au Nord-Ouest

SAMEDI, les pluies et les vents forts liés à la perturbation qui s'enfoncent doucement vers le Sud-Est toucheront un large quart nord-ouest du pays. Le flux de sud-ouest amène de l'air humide et doux sur le pays.

Bretagne, pays de loire, Basse-Normandie. - On se réveillera sous la pluie, parfois soutenue, avec des vents de sud-ouest forts, pouvant atteindre 90 à 100 km/h jusque dans les terres. Temps agité et nombreuses averses. Il fera de 9 à 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - La journée sera grise, pluvieuse et ventée. Le vent de sud-ouest pourra atteindre 70 à 90 km/h dans le nord et près des côtes. Il fera de 9 à 12 degrés.

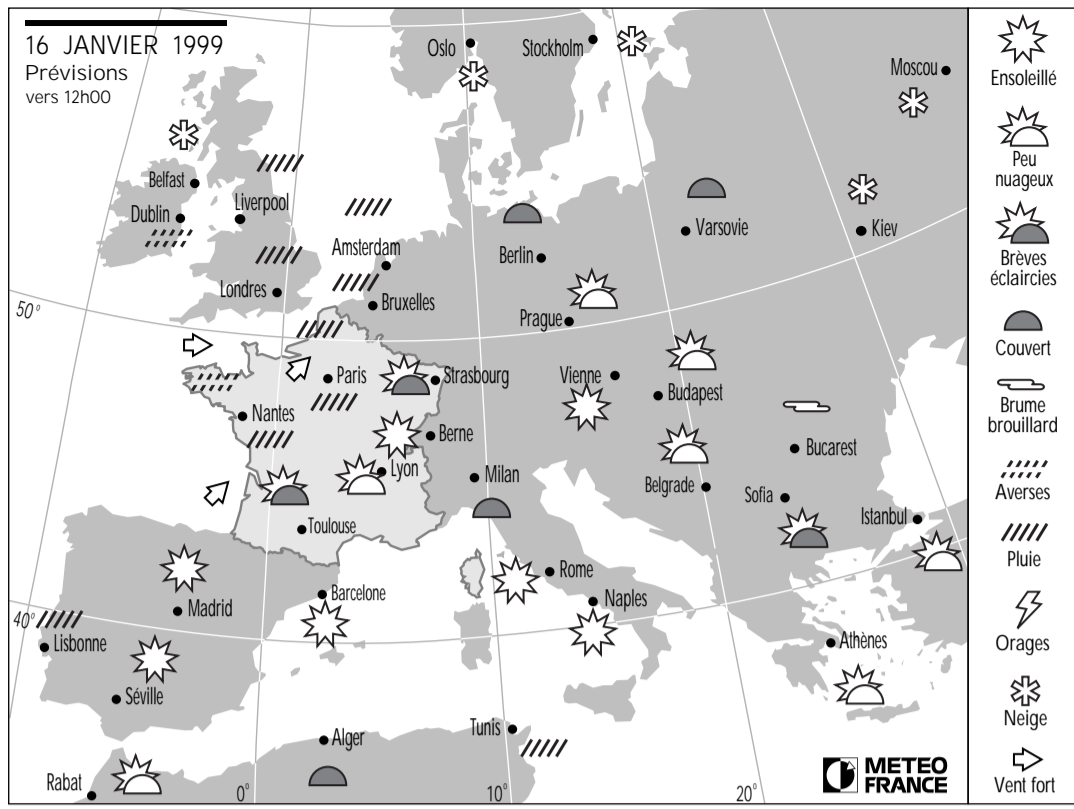
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Malgré la grisaille et de fréquents passages de nuages élevés, le soleil apparaîtra, en particulier en Franche-Comté, puis en Alsace. Le vent de sud, qui amène une rela-

tive douce avec des températures atteignant 7 à 12 degrés, soufflera fort.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Grisaille, vent et pluie s'installeront en Poitou-Charentes. Le vent de sud-ouest y atteindra 60 à 80 km/h. Le ciel se voilera par le nord et les pluies toucheront la Gironde dans l'après-midi. Il fera de 10 à 14 degrés, localement 17.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le ciel du Limousin sera souvent nuageux. Quelques pluies, en particulier au nord, pourront se déclencher. Plus à l'est, le soleil fera une belle prestation avant l'arrivée des nuages. Fort vent de sud, en particulier dans la vallée du Rhône.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Du Languedoc-Roussillon au Var, les nuages, poussés par un vent de sud qui atteindra 60 km/h, envahiront rapidement le ciel et donneront des pluies sur les reliefs exposés. Il fera de 8 à 14 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CANADA.** Vacances Air Transat propose des promotions sur les vols à destination du Canada. Ainsi, des trajets entre Paris et Montréal sont à l'affiche à 950 F (145 €), pour un départ le lundi 15 février, à 1 090 F (166 €), pour un départ le samedi 13 février, et à 1 190 F (181 €), pour des départs les lundi 22 et samedi 27 février et le lundi 1^{er} mars. Des voyages entre Montréal et Paris sont proposés à 850 F (130 €), pour un départ le dimanche 7 février, et 990 F (150 €), départs les vendredi 12 et dimanche 14 février. Renseignements au 01-53-02-23-34.

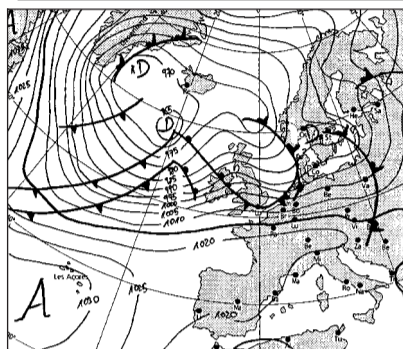
■ **CHINE.** Le groupe Swissotel a ouvert un nouvel hôtel de luxe (327 chambres dont des *executive suites* sur 4 étages) à Dalian, importante ville portuaire située dans le nord de la Chine, au bout d'une presqu'île. Il s'ajoute à la vingtaine d'établissements gérés dans le monde par cette compagnie de SAIRgroup.

PRÉVISIONS POUR LE 16 JANVIER 1999

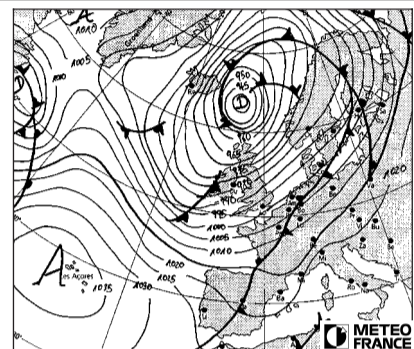
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	1/9 N	
AJACCIO	3/13 S	NANTES	7/11 P
BIARRITZ	7/16 S	NICE	5/14 S
BORDEAUX	5/15 N	PARIS	6/10 P
BOURGES	4/13 P	PAU	4/13 S
BREST	5/9 P	PERPIGNAN	1/14 C
CAEN	6/10 P	RENNES	7/11 P
CHERBOURG	5/10 P	ST-ETIENNE	2/8 N
CLERMONT-F.	3/11 N	STRASBOURG	4/12 N
DIJON	-1/6 N	TOULOUSE	2/13 S
GRENOBLE	-3/7 S	TOURS	5/10 P
LILLE	7/10 P	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	3/9 N	CAYENNE	24/28 C
LYON	1/9 S	FORT-DE-FR.	24/28 P
MARSEILLE	3/13 N	NOUMEA	24/29 C

PAPEETE	24/29 C	KIEV	-3/1	VENISE	1/6 N	LE CAIRE	11/18 S
POINTE-A-PIT.	21/28 P	LISBONNE	7/15 S	VIENNE	-2/5 S	MARRAKECH	6/18 S
ST-DENIS-RE.	24/29 C	LIVERPOOL	4/8 P	AMÉRIQUES		NAIROBI	18/26 N
EUROPE		LONDRES	4/11 P	BRASILIA	19/28 C	PRETORIA	18/28 S
AMSTERDAM	6/11 P	LUXEMBOURG	2/10 C	BUENOS AIR.	15/29 S	RABAT	10/16 N
ATHENES	7/14 N	MADRID	-1/9 S	CARACAS	22/27 P	TUNIS	10/17 P
BARCELONE	7/14 S	MILAN	1/7 C	CHICAGO	-9/-5 N	ASIE-OCEANIE	
BELFAST	-2/2	MOSCOW	-5/-3	LIMA	18/23 C	BANGKOK	21/29 S
BELGRADE	1/8 N	MUNICH	-4/9 S	LOS ANGELES	13/18 C	BOMBAY	18/30 S
BERLIN	4/10 C	NAPLES	6/14 S	MEXICO	10/20 S	DKAKARTA	25/29 C
BERNE	-4/7 S	OSLO	-3/1	MONTREAL	-12/-5 N	DUBAI	17/26 N
BRUXELLES	7/12 P	PALMA DE M.	3/17 S	NEW YORK	-2/4 N	HANOI	12/16 C
BUCAREST	-3/4 C	PRAGUE	2/8 N	SAN FRANCISCO	8/11 C	HONGKONG	9/15 C
BUDAPEST	-2/5 N	ROME	7/14 S	SANTIAGO/CHI	11/27 S	JERUSALEM	10/17 P
COPENHAGUE	5/7 P	SEVILLE	9/17 S	TORONTO	-13/-5 N	NEW DEHLI	6/17 S
DUBLIN	0/4	SOFIA	-4/7 N	WASHINGTON	-3/8 N	PEKIN	-8/3 S
FRANCFORT	4/11 N	ST-PETERSB.	-5/-1 C	AFRIQUE		SEOUL	-6/1 S
GENEVE	2/5 S	STOCKHOLM	1/5	ALGER	8/15 C	SINGAPOUR	25/29 P
HELISINKI	-4/1 C	TENERIFE	11/13 S	DAKAR	18/22 S	SYDNEY	20/29 S
ISTANBUL	4/8 S	VARSOVIE	1/6 C	KINSHASA	22/27 P	TOKYO	4/11 S



Situation le 15 janvier à 0 heure TU



Prévisions pour le 17 janvier à 0 heure TU

SPORTS D'HIVER

Des brochures pour préparer les vacances

EN CES TEMPS d'hiver, alors que la neige se rappelle au bon souvenir de nombre de Français, des brochures offrent aux candidats à l'évasion vers les pentes blanches des pages de propositions aussi diverses que variées. Elles peuvent s'adresser aux adeptes de la glisse, mais parfois elles n'oublient pas ceux qui les accompagnent.

Il en est ainsi de la brochure des Résidences de tourisme. Pour les amateurs de poudreuse qui ne sont pas pour autant des skieurs, elles proposent un hébergement adapté assorti d'un programme leur permettant de partir avec des amis skieurs sans pour autant rester inactifs.

Les Résidences de tourisme

mettent à leur disposition des appartements équipés d'une cuisine ainsi qu'un programme d'activités douces. A Chamonix, des sorties transfrontalières à Courmayeur ou Aoste, Genève, Annecy et Megève.

Dans ce programme, une semaine en studio pour 3 personnes coûte 4 900 F (747 €), l'escapade d'un jour, de 90 à 180 F (13,72 à 27,44 €). Egalement proposées, des initiations à la conduite d'un attelage de chiens de traîneau (Autrans), des promenades en raquettes (Samoëns), des remises en forme dans un centre de balnéothérapie, voire des baptêmes en parapente, en tandem évidemment (Val-Fréjus). Renseignements au Guide des Résidences, tél. : 01-53-75-26-50.

Plusieurs nouveautés dans la brochure « La Neige 98/99 » éditée par Nouvelles Frontières. Dans le Jura, à Bois-d'Amont, une résidence « 2 étoiles » accueille les amateurs de ski nordique (220 km de pistes). Aux Menuires, au cœur de la Savoie olympique, deux résidences donnent accès aux « Trois vallées » (600 km de pistes), de même que les Fermes de Méribel, une résidence « 4 étoiles » de 67 appartements de luxe avec piscine intérieure.

Toujours en Savoie, la brochure propose à La Rosière - La Thuile des résidences qui peuvent accueillir les adeptes du hors-piste et de la dépose en hélicoptère, dans le cadre d'un forfait ski franco-italien. A noter qu'aux Ménuires, à La Rosière, Valmorel, La Tania, Les Deux-Alpes et L'Alpe-d'Huez, le séjour est gratuit pour les non-skieurs.

Enfin, destinés à une clientèle familiale exigeante, trois hôtels-clubs Paladiens à Tignes - Val-Claret (le Diva), Arc 1 600 (La Cachette) et Morzine-Avoriaz (Le Viking), qui, à certaines dates, proposent des semaines en demi-pension + remontées mécaniques entre 2 430 (370 €) et 2 790 F (425 €) par personne. Renseignements au 0803-33-33-33.

VOICI les hauteurs d'enneigement au jeudi 14 janvier. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires et stations françaises de sports d'hiver qui diffusent aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04, par Minitel sur le 3615 En montagne et sur Internet : <http://www.skifrance.fr>.

Le premier chiffre indique, en centimètres, la hauteur de neige en bas des pistes; le second, en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 70-160; Alpe-du-Grand-Serre : 50-80; Auris-en-Oisans : 45-55; Autrans : 60-90; Chamrousse : 60-70; Le Collet-d'Allevard : 50-110; Les Deux-Alpes : 40-200; Lans-en-Vercors : 65-80; Méaudre : 50-80; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 20-70; Les Sept-Laux : 50-50; Villard-de-Lans : 60-100.

HAUTE-SAOVIE

Avoriaz : 50-120; Les-Carroz-d'Arâches : 52-210; Chamonix : 65-173; Châtel : 95-140; La Clusaz : 55-110; Combloux : 40-115; Les Contamines-Montjoie : 30-140; Flaine : 82-210; Les Gets : 50-100; Le Grand-Bornand : 70-110;

Les Houches : 70-95; Megève : 55-140; Morillon : 37-210; Morzine-Avoriaz : 50-120; Praz-de-Lys-Sommand : 60-80; Praz-sur-Arly : 60-90; Saint-Gervais : 55-130; Samoëns : 50-210; Thollon-les-Ménisses : 40-70.

SAVOIE

Les Aillons : 25-62; Les Arcs : 66-182; Arêches-Beaufort : 50-125; Aussois : 50-50; Bonneval-sur-Arc : 57-120; Bessans : 60-41; Le Corbier : 35-80; Courchevel : 20-115; La Tania : 40-105; Crest-Voland-Cohennoz : 40-80; Flumet : 70-140; Les Karellis : 60-110; Les Menuires : 53-120; Saint-Martin-Belleville : 30-120; Méribel : 60-115; La Norma : 50-50; Notre-Dame-de-Bellecombe : 85-140; La Plagne : 80-185; La Rosière 1850 : 110-140; Saint-François-Longchamp : 45-130; Saint-Sorlin-d'Arves : 60-80; Les Saïsis : 65-100; Tignes : 77-170; La Toussuire : 40-50; Val-Cenis : 40-80; Val-Fréjus : 20-50; Val-d'Isère : 78-150; Valloire : 35-75; Valmeinier : 35-75; Valmorel : 58-142; Val-Thorens : 70-130.

ALPES-DU-SUD

Auron : 100-150; Beuil-les-Launes : 10-120; Isola 2000 : 120-

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 60-100; Font-Romeu : 50-130; Gourette : 60-150; Luchon-Superbagnères : 80-190; Luz-Ardiden : 135-155; La Mongie : 100-150; Piau-Engaly : 110-130; Saint-Lary-Soulan : 85-110.

AUVERGNE

Besse/Superbesse : 15-40; Le Mont-Dore : 40-60; Superlioran : 30-45.

JURA

Métabief : 20-69; Mijoux-Lelex-la-Faucille : 45-85; Les Rousses : 30-115.

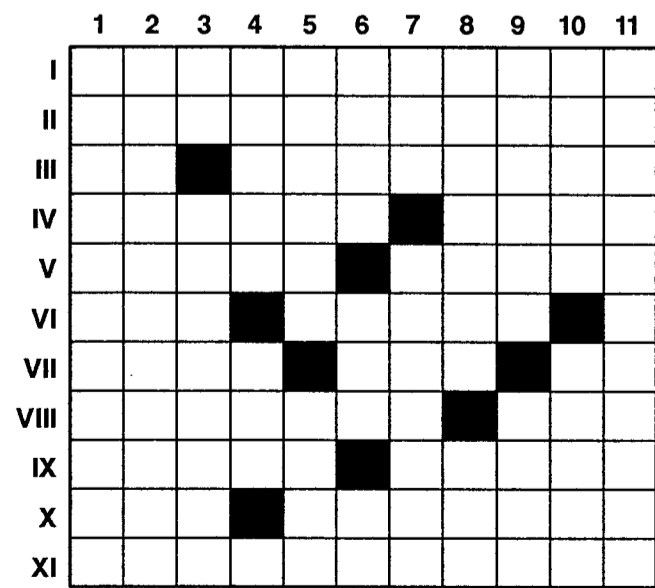
VOSGES

Le Bonhomme : 50-70; La Bresse-Hohneck : 40-70; Gérardmer : 30-50; Saint-Maurice-sur-Moselle : 10-50; Ventron : 20-60.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99014

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Fonctionne seul et sans contrainte. - II. Qui exonère. - III. Elevé s'il est contre. Bien distribués. - IV. Bien que familier, il sent mauvais. Vont faire leur tour du monde. - V. Chambre sans confort. Passionnée. - VI. Vieille bête. Plus coureurs que voleurs. - VII. Sortie extérieure. Cité antique. Lancé pour jouer. - VIII. Faisait des essais. Retrouvés dans le journal. - IX. Bien que grêle, il fait un gros travail. Fit

disparaître de la liste. - X. Se jette dans le Danube. Ancien empereur du Vietnam. - XI. Hérétique depuis le concile d'Éphèse.

VERTICALEMENT

1. Mouvement dans les cours. - 2. Souvent répétée. - 3. Dans la moyenne. Réfractaires aux laboratoires. - 4. Fils d'Agrippine, Claude l'adopta. Travail temporaire. - 5. Garnie au sommet. Aida François 1^{er} à s'armer contre les Anglais. -

6. Taché par endroits. Le centre du monde. Un peu d'irrespect. - 7. Au cœur de l'Aquitaine. Agglutinai poils et laine. - 8. Un peu d'embonpoint. Coule dans les pubs. - 9. Perdent leurs plumes au passage. Abbé de Cluny. - 10. Rapace d'Amérique. Génie ou démon, il est dans l'air. - 11. Remise en route à toutes pompes.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99013

HORIZONTALEMENT

I. Embrocation. - II. Nouer. Jaspé. - III. Gré. Gaulois. - IV. Opérette. Nt. - V. Rh. Aléa. Ueo. - VI. Go. Belges. - VII. El (le). Etienne. - VIII. Mol. Se. Fête. - IX. Egal. Râleur. - X. Nicot. Ma. Dé. - XI. Testatrices.

VERTICALEMENT

1. Engorgement. - 2. Morphologie. - 3. Buée. Lacs. - 4. Ré. Rabe. Lot. - 5. Orgelets. Ta. - 6. Atelier. - 7. Aju-tage. Amr. - 8. Talé. Enflai. - 9. ISO. Usnée. - 10. Opine. Etude. - 11. Nestor. Eres.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Le programme des Terres australes

LE TERRITOIRE des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) s'en tient à une politique raisonnable en ce qui concerne les émissions de timbres-poste qui lui sont propres. Le programme philatélique 1999 compte quatorze valeurs, un timbre à 5,20 F sur le 40^e anniversaire de l'Année géophysique paru fin 1998 et treize autres mis en vente le 1^{er} janvier.

Ils renvoient à l'histoire, la flore et la faune du territoire : 1 F *Epidote* (minéral, dessin et gravure P. Forget); 2,70 F *Manchot à jugulaire* (dessin A. Lavergne, gravure C. Andréotto); 3 F *Pierre Sicaud (1911-1998)* (P. Albuissou); 4 F *Jacques-André Martin (1911-1949)* (P. Béquet); 5,20 F *Raie d'Eaton* (C. Jumelet); 5,20 F *Le Floréal* (S. Markó); 8 F *Programme Pop Chat* (A. Lavergne); 16 F *Albatros-Nids artificiels* (R. Quillivic); 24 F *Festuca contracta* (J. Larrivière); 29,20 F *Programme « Geoleta »* (P. Forget); triptyque à



24 F + 3 F et vignette centrale sans valeur, 50^e anniversaire des bases de Kerguelen et d'Amsterdam (P. Béquet).

Le manchot à jugulaire a été retenu comme motif de la gravure annuelle des TAAF à tirage limité.

Noter, enfin, que le premier numéro de *Terres extrêmes* est paru. Cette « lettre d'information du territoire des Terres australes et antarctiques françaises », trimestrielle, de quatre pages en couleur (rédacteur en chef Thierry Périllo), éditée à l'initiative du nouvel administrateur supérieur du territoire, Brigitte Girardin, a pour but de faire

connaître les TAAF (TAAF, 34, rue des Renauds, 75017 Paris).

P.J.

★ Les timbres sont en vente : à la Recette principale de Paris Louvre, 52, rue du Louvre, 75001 Paris ; à la RP de Saint-Denis de la Réunion, 60, rue du Maréchal-Leclerc, 97400 Saint-Denis ; dans les gérances postales de chaque district des TAAF ; par correspondance, auprès du Service philatélique de La Poste, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15.

EN FILIGRANE

■ **Ventes.** La vente sur offres Solu-phil (5, rue du Helder, 75009 Paris; tél. : 01-48-01-61-00) clôturée le 26 janvier disperse un millier de lots, dont un 10 c bistre-brun *Présidence* neuf (prix de départ 80 000 F) et une centaine de lots de la guerre de 1870-

1871 avec ballons montés, pigeon-grammes et tentatives d'entrée. Le même négociant propose une sélection de 75 timbres et lettres rares classiques de France, dont un 1 F vermillon sur lettre de Saint-Quentin du 1^{er} juillet 1849 (125 000 F).

HISTOIRE Deux expositions et un colloque, à Aix-en-Provence et à Marseille, consacrent la reconnaissance de l'action de Varian Fry, un jeune Américain envoyé à Marseille en août 1940

par l'Emergency Rescue Committee (ERC), fondé à New York deux mois auparavant. Il a pour tâche d'organiser la fuite hors d'Europe d'artistes et d'intellectuels. ● ARRIVÉ à Marseille

avec une liste de deux cents noms, Varian Fry sauvera environ deux mille personnes. Jusqu'au 2 juin 1942, quand l'administration française décide de fermer son « Comité américain

de secours ». ● PARMi les célébrités dont il organisa le départ figurent, outre Victor Serge et son fils Vlady, les surréalistes André Breton, André Masson, Max Ernst accompagné de Peggy

Guggenheim, puis Marcel Duchamp et Jean Hélion. ● CES EXPOSITIONS écrivent un chapitre d'une histoire en cours d'élaboration, celle de la vie artistique en France sous l'Occupation.

Varian Fry, l'homme qui sauva les avant-gardes européennes des persécutions nazies

Deux expositions et un colloque rendent hommage à ce jeune intellectuel américain qui vint à Marseille en 1940 pour organiser le départ des artistes et des intellectuels. Il sauva ainsi André Breton, Max Ernst, André Masson et bien d'autres

SUR LES QUAIS, VARIAN FRY ET LES CANDIDATS À L'EXIL. Galerie d'art du conseil général des Bouches-du-Rhône, 21 bis, cours Mirabeau, 13100 Aix-en-Provence. Tél. : 04-42-93-03-67. Tous les jours, de 10 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 11 avril. L'exposition « Varian Fry et la Mission américaine de sauvetage » aura lieu du 18 mars au 30 juin à l'Hôtel du département, 52, avenue de Saint-Just, 13000 Marseille. Tél. : 04-91-21-23-00. Le colloque sur le même thème s'y tiendra les 19 et 20 mars.

AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyé spécial

Le 4 décembre 1940, Marseille en délire : Pétain y vient en voyage officiel. La ville est sur les trottoirs et aux balcons. Le portrait du maréchal sur la Canebière mesure 8 mètres de haut. L'archevêque, le préfet, le maire et l'académie locale reçoivent avec émotion le visiteur. Il les salue. Il salue la foule derrière les barrières, sur le Vieux-Port. Il salue le chien de la Légion. Il ne cesse de saluer, et les photographes de la photographie.

Les seuls qu'il ne salue pas, ce sont les indésirables, les « internés administratifs suspects de pouvoir troubler l'ordre public ». Il y en a vingt mille, pas moins. Ils sont retenus par la police quatre jours partout où ils peuvent être enfermés, par exemple sur un bateau dans le port. Sur le *Sinaïa* sont incarcérés André Breton et Victor Serge, agitateurs politiques notoires, l'un poète, l'autre romancier, tous deux révolutionnaires. Ils y retrouvent un citoyen américain, Varian Fry. Il vient de New York pour les sauver du pétainisme et des nazis. Il est donc suspect.

3 000 DOLLARS ET UNE LISTE

Pour étudier son action, deux expositions et un colloque se tiennent à Aix-en-Provence et à Marseille. Que la région fut, de 1940 à 1942, le dernier refuge des artistes et des intellectuels avant l'exil ou la persécution, que les surréalistes y reformèrent brièvement leur groupe, on le savait de longue date. Ce que fit Varian Fry, dans quelles conditions, avec quelles difficultés, il fallait ces recherches pour l'établir plus précisément. Fry arrive à Marseille, en train, au matin du 14 août 1940. Il a sur lui 3 000 dollars, une liste de deux cents noms, une lettre de recommandation de l'épouse du président des Etats-Unis, Eleanor Roosevelt, et une attestation qui certifie qu'il se livre en Europe à une enquête sur les réfugiés et leurs besoins. Fry a trente-deux ans, une formation en philologie classique, un emploi dans l'édition new-yor-



Varian Fry (au premier plan). Debout à gauche, Jacqueline Lamba-Breton et sa fille, Aube Breton ; à droite du banc, Victor Serge.

kaïse, des opinions politiques libérales. Il a aussi des souvenirs : en 1935, il a voyagé en Allemagne.

Deux mois auparavant a été fondé à New York l'Emergency Rescue Committee (ERC). Après l'effondrement de l'armée française, Reinhold Niebuhr, président des American Friends for German Freedom, pro-

sessions françaises, les colonies, les territoires sous protectorat et sous mandat. » Par exemple Walter Benjamin, Max Ernst ou Hans Hartung, anti-nazis déclarés.

L'assemblée crée l'ERC, qui collecte les premiers fonds et intéresse à la cause Eleanor Roosevelt, laquelle se fait fort d'obtenir du pré-

et Picasso sont dans ce répertoire – celui qu'emporte Varian Fry, chargé d'organiser leur départ.

A son arrivée à Marseille, il s'aperçoit vite que « les listes de réfugiés étaient de toute évidence arbitraires, et il écrit plus tard. Elles avaient été dressées rapidement et de mémoire par des personnes qui vivaient à plusieurs milliers de kilomètres de là et n'avaient qu'une idée très vague de ce qui se passait réellement en France. » Ce qui se passait ? La surveillance et la répression de toute activité intellectuelle et artistique et la concentration à Marseille et dans la périphérie de tous les persécutés, artistes connus et anonymes, en famille, français, allemands, autrichiens ou « apatrides » – juifs privés de toute nationalité. Ils sont là parce que les cargos vers les Antilles partent de Marseille. Il en part aussi vers l'Espagne et le Portugal, vers Lisbonne où se trouvent paquebots et hydravions à destination des Etats-Unis.

Fry a deux missions : préparer le départ des réfugiés, les aider à survivre jusque-là. Il leur faut des visas et des billets, de l'argent, des logements, de quoi se nourrir et se chauffer – il neige à Marseille en décembre 1940. Il faut tout cela en quantité, car les cas s'accroissent. La liste de Fry compte deux cents noms célèbres en août 1940 ? En 1941, les registres de son Comité américain de secours (CAS) en

comptent des milliers. Deux mille, à peu près, sont sauvés grâce à sa lutte contre l'administration maréchaliste et les services du consulat américain, dont le souci est de ne pas déplaire à Vichy.

BUREAUCRATIE ET FILIÈRES

Ses alliés ? Ceux qui forment les services du CAS, installés à l'Hôtel Splendide, puis rue Grignan : des émigrés allemands en danger et Daniel Bénédite, militant SFIO, ancien secrétaire à la préfecture de police de Paris, spécialiste du style administratif. Autres secours : des fonctionnaires qui « ferment les yeux » et les consuls de pays restés au poste malgré l'occupation de leurs pays – Lituanie, Pologne, Tchécoslovaquie – et qui fournissent des passeports, jusqu'à leur arrestation.

Il y a aussi ceux qui financent, ceux qui logent, ceux qui patronnent. Les collectes aux Etats-Unis sont financées par Peggy Guggenheim – qui se trouve alors à Grenoble –, Mary Jane Gold, milliardaire américaine restée à Marseille pour aider Fry, et des émigrants riches qui, en partant, prêtent de l'argent. Les patronages sont

ceux de Françoise Rosay, Pablo Casals, André Gide, Georges Duhamel, Emmanuel Mounier, Wladimir d'Ormesson. La comtesse Lily Pastré, dans sa propriété de Montredon, recueille Joséphine Baker, Georges Auric, Darius Milhaud, Clara Haskill, André Masson, successivement ou simultanément. La comtesse, qui doit sa fortune à un apéritif, fonde l'association Pour que l'esprit vive, organise des fêtes et abrite ses pensionnaires en attendant d'un bateau. Les surréalistes locataires de la villa Air-Bel ont les mêmes angoisses.

Varian Fry s'épuise à dupier la bureaucratie et à inventer des filières. Il verse des subsides hebdomadaires à plus de cinq cents réfugiés. Son efficacité est remarquable. Le 25 mars 1941, Breton et sa famille, Victor Serge et son fils Vlady embarquent sur le *Capitaine-Paul-Lemerle*, où monte aussi un ethnologue inconnu, Claude Lévi-Straus. Le 31 mars, André Masson, sa femme et ses fils montent à bord du *Cari-mare*, direction la Martinique. Le 13 juillet, Peggy Guggenheim et Max Ernst quittent Lisbonne en avion. Dans les mois qui suivent et jusqu'à l'occupation, en novembre 1942, par les nazis de la « zone libre », d'autres parviennent à partir, Marcel Duchamp ou Jean Hélion, évadé d'un camp de prisonniers en Pomé-

ranie. Fry ne réussit pas à faire partir tous ceux qui sont en péril. Victor Brauner et Hans Bellmer se cachent durant toute la guerre, et survivent. D'autres sont pris. Louise Straus, peintre et historienne d'art, a été entre 1919 et 1922 la première femme d'Ernst. Réfugiée en France, elle fait appel au CAS, et son fils, Jimmy Ernst, intervient en sa faveur auprès de Barr, en vain. Elle trouve abri un moment à Manosque, chez Jean Giono. Arrêtée par les nazis, elle disparaît dans un camp d'extermination, comme le sculpteur Otto Freundlich, déporté à Maidanek.

Le 6 septembre 1941, Fry est expulsé. Il quitte la France par Perpignan et Port-Bou, là où Walter Benjamin s'est suicidé un an auparavant. Grâce à Bénédite, le CAS survit jusqu'au 2 juin 1942. Ce jour-là, il est fermé par la police française, à la demande de l'administration française.

Quant à Fry, il fut bientôt oublié aux Etats-Unis. Quand il mourut, en 1967, il enseignait le latin dans le Connecticut.

Philippe Dagen

Air-Bel, refuge du surréalisme

Aux réfugiés, il faut de la place et de la discrétion. Loin du centre de Marseille, dans un parc, se trouve une bâtisse de dix-huit pièces. Elle s'appelle la villa Air-Bel et appartient à un vieux médecin, le docteur Thumin. Pour un loyer dérisoire, il accepte de la louer au CAS, et elle devient la cache du surréalisme. Breton y vit avec Jacqueline Lamba et leur fille Aube. Il y écrit *Fata Morgana* – que la censure refuse – et reconstruit brièvement un groupe, dont les membres ont nom Max Ernst, Victor Brauner, Oscar Dominguez, Wilfredo Lam, Jacques Hérold, André Masson, Hans Bellmer, tous peintres en danger. Passent aussi René Char, Tristan Tzara ou Arthur Adamov. Ils composent des cadavres exquis et des collages collectifs. Ils inventent un jeu de cartes dit depuis « jeu de Marseille », avec quatre familles, Amour, Rêve, Révolution, Connaissance. Ils se retrouvent au café Au brûleur de lous, quartier général des républicains espagnols en exil. Ils survivent.

voque une réunion sur la situation des réfugiés. Elle est réglée par l'article 19 de la convention d'armistice signée par Pétain le 22 juin : « Le gouvernement français est tenu de livrer sur demande tous les ressortissants allemands désignés par le gouvernement du Reich et qui se trouvent en France, de même que dans les pos-

sident des visas d'entrée aux Etats-Unis. Deuxième étape : dresser la liste de ceux qu'il faut sauver absolument. A cette entreprise contribuent des émigrés, dont Thomas Mann, et des Américains, dont le fils d'Alfred Barr, directeur du Museum of Modern Art de New York. Arp, Chagall, Ernst, Kandinsky, Matisse

L'art sous l'Occupation, une histoire méconnue

LES EXPOSITIONS et le colloque marseillais écrivent un chapitre d'une histoire en cours d'élaboration : l'histoire de la vie artistique en France sous l'Occupation. Pendant quatre décennies, celle-ci n'avait fait l'objet d'aucune curiosité particulière, comme si l'oubli pouvait avoir raison des mauvais souvenirs des uns et des remords des autres. On reconnaît là un phénomène français, un « retard », un souci d'ignorance qui ont duré si longtemps que, un demi-siècle plus tard, cette période revient enfin au premier plan, violemment.

Il a d'abord fallu redécouvrir les éléments de l'histoire institutionnelle, afin de décrire ce que furent les politiques artistiques à Vichy et à Paris, comment elles cédèrent à l'ultra-traditionalisme pétainiste et comment elles se rangèrent à l'im-pératif de collaboration. Ce travail a été celui de l'historienne Laurence Bertrand-Dorléac, en deux ouvrages, *Paris 1940-1944, ordre national, traditions et modernités* (Publications de la Sorbonne, 1986), et *L'Art de la défaite, 1940-1944* (Seuil,

1993). Sur la couverture de ce dernier figure l'image emblématique de l'époque : sur le quai de la gare de l'Est, le 30 octobre 1941, un groupe d'artistes français et d'officiers nazis attendent le départ du train qui conduit les premiers en Allemagne pour un voyage évidemment de propagande, largement exploité comme tel par la presse collaborationniste parisienne. Derain, Vlaminck, Van Dongen et Despiau sont les membres les plus illustres de la délégation, qui visita l'atelier d'Arno Breker, sculpteur officiel du Reich.

PICASSO À PARIS

L'année suivante, ce dernier expose à l'Orangerie des Tuileries, grand spectacle préfacé par Cocteau et patronné par un comité d'honneur où figurent Brassilach, Drieu La Rochelle, Chardonne, les voyageurs de 1941 et Maillol – ce dernier ayant du moins l'excuse d'obtenir de Breker la libération de Dina Vierny, juive, résistante et modèle de Maillol, de Bonnard et de Matisse. D'autres initiatives eurent moins de retentissement et

d'efficacité, parce que le milieu artistique français se montra généralement réticent, par prudence ou par conviction.

A cette histoire politique et parisienne, il importe désormais d'ajouter des éléments provinciaux jusque-là méconnus. C'est ainsi que les expositions actuelles autour de Varian Fry, organisées par le conseil général des Bouches-du-Rhône, ont été précédées dans les mêmes lieux en 1997 par l'exposition « Des peintres au camp des Milles, 1939-1941 », qui a décrit comment les autorités françaises ont interné dans une briqueterie proche d'Aix-en-Provence des « apatrides » et des réfugiés politiques, parmi lesquels Ernst, Bellmer et Wols. L'action de Varian Fry avait été rappelée auparavant par Bernard Noël dans *Marseille - New-York, 1940-1945* (André Dimanche, 1985), et le réalisateur David Kerr en a fait en 1998 un film, *Varian Fry, passeur d'artistes*.

Aujourd'hui se multiplient – sauf à Paris – les expositions qui font de l'antinazisme et de l'émigration leur sujet. Au Musée des Beaux-Arts de Montréal a eu lieu en 1997 l'exposi-

tion « Exilés, émigrés : l'exode des artistes européens devant Hitler ». A San Francisco s'est achevée au début de janvier « Picasso et les années de guerre, 1937-1945 ». Pour les commissaires, Steven Nash et Robert Rosenblum, il s'agissait tout à la fois d'analyser les modes de représentation de la guerre dans l'œuvre de Picasso et de tenter de faire le point sur son attitude durant l'Occupation, avec une question sous-entendue : comment Picasso a-t-il pu, en dépit de *Guernica* et de ses positions antifranquistes et antinazies, continuer à vivre et à travailler à Paris tout au long de l'Occupation ?

C'est dire que l'enquête n'est pas achevée. Elle l'est d'autant moins que l'affaire du pillage systématique des collections juives (*Le Monde* du 25 novembre 1998) fait obligation d'entreprendre ce qui ne l'a pas encore été, faute d'informations suffisantes : l'histoire du marché de l'art en France de 1940 à 1944, de sa soudaine prospérité, de ses trafics et de ses obscurités.

Ph. D.

Showline Productions présente

4, 5, 6 février
NostalGitan

Guy Marchand
au Bataclan

LOC : 01 43 14 35 35 - Place, Virgin Megastore, Agences

NOUVEL ALBUM

FONDS DE SOUTIEN
CHANSON VARIÉTÉS JAZZ
Soutenu par la Mairie de Paris

Herbie Hancock et Chick Corea, aux confins du jazz

Issus de la même génération, les deux pianistes publient chacun un coffret de six CD. Le premier est une réédition augmentée, le second une nouveauté

EN 1978, une tournée, suivie de deux enregistrements, avait réuni Chick Corea (né en 1941) et Herbie Hancock (né en 1940). Deux pianistes de jazz au parcours similaire. Les années 60 les avaient révélés, chacun en leader, puis en compagnon temporaire de Miles Davis. Hancock joue dans le fameux quintette avec Wayne Shorter, Ron Carter et Tony Williams, puis participe à la première période électrique du trompettiste avec Corea, qui a rejoint Miles Davis dans cette ultime révolution marquant le passage dans les années 70. L'époque est au jazz-rock, rebaptisé fusion, ce mélange d'électronique, de funk et de jazz joué sur le mode de la virtuosité. Hancock, avec *The Headhunters*, et Corea, avec *Return to Forever*, en deviennent deux des principales vedettes.

Le genre passe. Il reviendra. Hancock et Corea ne cesseront de faire des tours et des détours entre l'acoustique et l'électricité, parfois opportunistes, tentés à l'occasion par les atours du compositeur, ponctuant leur retour vers un jazz plus classique de belles déclarations d'intentions. La parution de deux coffrets les réunit cette fois à distance : six CD chacun, pas de jaloux. Une réédition pour Hancock, une nouveauté pour Corea. Sous enseignement Blue Note, la compagnie phonographique américaine, pour Hancock et le club de jazz new-yorkais pour Corea. Dans les deux cas, les pianistes sont tout à leur avantage, comme instrumentistes, comme meneurs d'orchestre, comme hommes du jazz.

Le coffret Hancock rassemble les séances enregistrées au Studio Van

Gelder (*Le Monde* du 17 novembre 1998) pour Blue Note entre 1961 et 1969. Il regroupe, dans l'ordre chronologique – sans problème de déstructuration des albums originaux, enregistrés dans leur totalité en un ou deux jours –, sept disques 30 centimètres, régulièrement réédités en CD avec des prises *alternate*. Le coffret en ajoute de nouvelles plus un thème inédit. La reproduction des pochettes au format d'un timbre et de leurs notes d'origine, accompagnée d'un appareil de réévaluation, correspond au minimum attendu de ce type de coffret. Pour la musique, ce *Complete Blue Note Sixties Sessions* donne dans le maximum. Hancock vit là sa période probablement la plus créative, avec celle de ses premières expériences électriques et celle qui, en 1982, verra le succès planétaire du hit techno-funk *Rock it*.

UN DISQUE, UNE FORMULE

Pratiquement à chaque disque, Hancock essaye une formule. D'abord inscrit dans la lignée du hard bop d'Art Blakey ou d'Horace Silver (*Takin' Off*) et le premier succès qu'est *Watermelon Man*, il élargit le champ d'intervention du quintette avec rythmique, saxophone et trompette : Grant Green (guitare) et Grachan Moncur III (trombone) participent à *My Point of View* (1963) ; des percussionnistes interviennent dans *Inventions and Dimensions* (1963) ; surtout, à partir de *Empyrean Isles* (1964), s'entendent, avec Ron Carter et Tony Williams, les premiers frôlements avec une structure harmonique non déterminée et un espace

d'improvisation très ouvert que le quintette de Miles va magnifier. Hancock se révèle pleinement dans un jeu économique, d'impulsion et de modulation, en rebond avec les silences, les deux mains en une égale liberté sur le clavier. *Speak Like a Child* (1967), qui l'amène à nouveau à élargir sa formation, vient comme un apaisement et annonce déjà la part rhythm'n'blues du pianiste.

A ce retour en arrière fondateur d'Hancock répond le nouveau groupe de Chick Corea. Il y a dans le sextette Origin une même volonté de se donner un outil qui permette les arrangements et la diversité des approches. Mais, là où Hancock cherchait des interlocuteurs, Corea vise à la stabilité d'un groupe. Les six CD regroupent trois soirées enregistrées en public au club Blue Note, à New York, sans retouches, dans l'ordre des différents *sets* (Origin joue au Blue Note du 30 décembre 1997 au 4 janvier 1998). Le répertoire est en partie constitué de standards (*It Could Happen to You*, *Blue Monk*, *Bird Feathers*, *Four...*) et de compositions de Corea (*Double Image*, *Soul Mates...*).

Origin, contrairement à l'expérience mixte d'un groupe électrique et d'un groupe acoustique présentés en parallèle par le pianiste voilà quelques années, ne se pose ni la question de la modernité ni celle de la tradition. Ce jazz-là est d'abord le reflet de l'évolution du pianiste. On y entend des essais de musique de chambre que l'alliance intelligente des trois vents (Steve Wilson et Bob Sheppard aux flûtes, saxophones et clarinettes et



Chick Corea à Montreux, en 1980.

Steve Davis au trombone) rend pertinente ; on y entend aussi cet ancrage dans les musiques du Sud (Brésil, formes arabo-andalouses), que Corea a souvent emmenées vers l'emphase mais qui, ici, procèdent plus d'une délicate ornementation.

On y entend surtout un groupe vivant, en action et en réaction. Seul la rythmique semble, par endroits, tentée par un jeu démonstratif. Mais Corea, vigilant, d'une dextérité musicale affolante et sans ostentation, retient ces jeunes mu-

siciens, les ramenant à sa musique dans une proposition faite de simplicité et de clarté qu'on avait pu croire un peu perdues chez lui.

Sylvain Siclier

★ Herbie Hancock, *The Complete Blue Note Sixties Sessions*, un coffret de six CD, Blue Note B2BN 7243 4 95569 2 8, distribué par EMI. Chick Corea, *A Week at the Blue Note*, un coffret de six CD Stretch Records SCD6 9020 2, distribué par Harmonia Mundi.

SÉLECTION DISQUES

VICTORIA DE LOS ANGELES

Chants d'Espagne
Ars Musicae de Barcelone, Alicia de Larrocha, Gerald Moore, Gonzalo Soriano, Miguel Zanetti (piano), etc.

Il y a eu et, grâce au disque, il y a toujours le violon de Menuhin enfant, Maria Callas en Tosca, en Violetta Valery, le piano de Clara Haskil, il y a Victoria de Los Angeles. Des artistes qui touchent par les moyens les plus humains au mystère de la musique, vecteur d'émotion sur lequel il est bien difficile de mettre des mots. Essayons quand même. Le timbre lumineux et tendre de la soprano catalane, un art qui la fait passer de l'ironie

espégle à la nostalgie, ou plutôt qui lui permet d'être jeune fille et femme à la fois, de chanter tous les répertoires avec une humanité désarmante qui transcende la musicologie – il y a dans ce coffret de la musique médiévale, baroque, Renaissance, traditionnelle et une flopée de Granados, Falla, Nin, Rodrigo, Montsalvage, Turina – font de Victoria de Los Angeles la seule artiste que l'on imagine chanter dans la rue, à l'entrée du taureau dans l'arène, à l'église, à l'opéra, dans un salon.

Alain Lompech
★ Un coffret de 4 CD EMI 5 66937-2.

DES MUSICIENS À THERESIENSTADT

Œuvres de Pavel Haas, Gideon Klein, Viktor Ullmann
Quatuor Debussy, Pierre-Yves Pruvost (baryton), Charles Bouisset (piano).

En 1941, les nazis transforment la ville militaire de Terezin (en allemand Theresienstadt), au nord de Prague, en ghetto. Pendant quatre ans, elle va survivre au rythme des convois qui amènent sans cesse de nouveaux déportés juifs et des trains qui partent pour Auschwitz. Dans cette cité vouée à la mort se développe une vie à part. Musiciens, écrivains, peintres y composent, y écrivent, y dessinent. A l'occasion d'une exposition organisée par le Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation de Lyon (*Le Monde* du 11 décembre), un disque a été édité. Il comprend les *Quatre Chants sur des poèmes chinois* de Pavel Haas, la *Fantaisie et fugue* pour quatuor à cordes de Gideon Klein, des *lieder* et le *Troisième Quatuor* de Viktor Ullmann : des œuvres composées dans le ghetto, graves, sereines, sarcastiques, amoureuses. Le Quatuor Debussy, le baryton Pierre-Yves Pruvost, le pianiste Charles Bouisset interprètent avec une probité exemplaire ces témoignages poignants d'une culture assassinée. De ces pièces qui naviguent entre postromantisme, impressionnisme, sérialisme et expressionnisme, ils donnent une lecture claire, retenue, profonde.

Pierre Moulinier
★ Disque édité en partenariat avec le Conservatoire national supérieur de musique de Lyon et disponible au Centre historique de la Résistance et de la déportation, 14, avenue Berthelot, 69007 Lyon. Tél. : 04-78-72-23-11.

BONNIE PRINCE BILLY

I See a Darkness
Sous son propre nom ou sous les pseudonymes de Palace, Palace Brothers ou Palace Songs, Will Oldham est devenu une figure de la scène underground américaine en dénuant et détournant les canons du folk et de la country. En héritier dégingué de Hank Williams et de Gram Parsons, il a recherché le sanglot et les idées noires, au point d'en désaccorder sciemment sa guitare et ses cordes vocales. A la limite, parfois, du supportable. Sous le patronyme de Bonnie Prince Billy, cet auteur-compositeur d'exception s'est fait un interprète plus doux et profond. Le monde pèse toujours sur ses épaules, mais on aperçoit un peu de lumière au bout de son tunnel. Flirtant moins avec

le déraillement, des plaintes comme *A Minor Place*, *I See a Darkness* ou *Madeleine-Mary* révèlent leur grandeur. Sans que l'intrigant Will Oldham renonce à son singularisme.

Stéphane Davet
★ 1 CD Domino 72438-455 7. Distribué par Labels/Virgin.

STINA NORDENSTAM

People are Strange
Si « les gens sont étranges », que dire de Stina Nordenstam, chanteuse suédoise qu'un goût prononcé pour les arrangements claustrophobes a mis en marge de la scène pop scandinave. Même l'enregistrement d'un disque de reprises ne fait qu'accentuer son particularisme.

Des chansons célèbres – *Reason to Believe*, de Tim Hardin, *Sailing*, de Rod Stewart, *Bird on a Wire*, de Leonard Cohen, *People are Strange*, des Doors, *Purple Rain*, de Prince... – côtoient des titres plus anonymes. On ne les distingue pas pour autant. A l'hommage, Stina Nordenstam a préféré le kidnapping. Entrée par effraction, elle modifie à sa guise rythme, structure et mélodie – mais épargne les textes –, transformant ces refrains mille fois chantés en blues polaires jusque-là inconnus. La bizarrerie habitée de ces morceaux choisis fascine par instants, mais lasse un tantinet sur la longueur.
S. D.
★ 1 CD EastWest 3984-24506-2. Distribué par WEA.

CANDYE KANE

Swango
Californienne, ancienne star du monde du X, inconditionnelle du « *Be yourself* » (« Sois toi-même »), passée au Texas et à la musique par amour du boogie-woogie, la chanteuse Candye Kane est de plus dotée d'une physique aux dimensions – en particulier au-dessus de la taille – exceptionnelles, qu'elle as-

sume en le mettant encore un peu plus en avant. Avec elle, il y a un impeccable orchestre, le guitariste Jeff Ross, et surtout Sue « Bee-heeve » Palmer, pianiste insensée qui joue à la perfection, en hauts talons, coiffure à étage, lunettes fluo, un boogie d'enfer. Candye Kane n'avait pas su donner sur disque toute la mesure de son talent scénique. C'est chose faite avec *Swango*, tout en langueurs et en sautes d'humeur maîtrisées, qui mélange compositions de la maîtresse femme et standards (*Dream a Little Dream of Me*, *Just Because*, *Everybody Needs Love*, un credo rock, avec « wap-douap » assurés par un chœur masculin). La chanson-titre, *Swango*, est un tango-boogie-flamenco-java un peu cajun en français, composé par Candye Kane en hommage à un pays apte à l'amour et qui l'a comprise ; Sue Palmer est à l'accordéon.

Véronique Mortaigne
★ 1 CD Sire 4344-31028-2. Distribué par WEA.

ANNIE EBREL ET RICARDO DEL FRA

Voulouz Loar - Velluto di luna
Une voix, celle, bretonne, d'Annie Ebrel, jeune chanteuse traditionnelle ; une contrebasse, celle du jazzman italien Ricardo del Fra, qui a aussi travaillé avec un autre Breton, Jacques Pellen (*Sorserez*, chez Coop Breizh). L'idée était assez bonne de réconcilier les âpretés du gwerz avec les rondeurs de la contrebasse, les noirceurs du premier avec la sensualité de la seconde. Mais le chant breton, alanguiné, comme renvoyé dans son chemin linéaire, se prive d'un éclat que la jeune génération (Annie Ebrel, Denez Prigent) essaie pourtant de garder tout en assurant d'étranges mélanges (Prigent et la

DÉPÊCHES

■ **FESTIVAL** : la chambre régionale des comptes du Centre a procédé au cours de l'année 1998 à la vérification des comptes sur la gestion de la SARL Le Printemps de Bourges. Elle vient de rendre ses conclusions définitives. Elle relève notamment « la présence d'un trop grand nombre de sociétés satellites » gravitant autour du festival et conteste certains allers-retours financiers entre elles et la SARL.

■ **ROCK** : le « *Best of* » de La Mano Negra, groupe français aujourd'hui disparu, a dépassé le cap des 200 000 exemplaires (double disque d'or) vendus, selon la maison de disques Virgin.

■ **De jeunes entrepreneurs** férus de rock originaires de Laval (Mayenne) viennent de lancer un label, Tajh'Records, dont la première production est un disque par un groupe local, Twirl Comics et Melodies Family. Cette formation a déjà vendu quelque 5 000 exemplaires de son premier simple autoproduit par ses soins.

■ **REGGAE** : Michael Rose, l'ex-leader du trio Black Uhuru, qu'il avait quitté en 1984, revient en compagnie de la section rythmique composée par Sly Dunbar (batterie) et Robbie Shakespeare (basse), avec un album intitulé *X Uhuru*, qui paraît chez Tabou/Taxi Records/Wagram. Ce nouveau disque avait été publié en 1996 sous la forme d'un disque de vinyle avec un tirage de seulement 500 exemplaires.

■ **MUSIQUES DU MONDE** : EMI publie le troisième volume d'*Orientales Sensations*, sélection de titres de chanteurs et de musiciens rai. Parmi eux, Reimette l'Oranaise (qui vient de disparaître), Lili Boniche, Lili Labassi, El Kahlaoui Tounsi, Cheikh Raymond.

■ **Manu Dibango** marque ses soixante ans en publiant chez Wagram Music *Manu Safari*, un double album qui constitue une rétrospective en vingt titres de sa carrière. Le saxophoniste et chanteur camerounais y propose deux compositions inédites : *A la claire fontaine*, inspirée par Aimé Jacquet, et *Soir au village*.

vielle à roue électrique de Valentin Clastrier, les machines électroniques). Que les cordes et la danse s'en mêlent (*Dans Tro*), que la voix ne cherche plus à se couler à une contrebasse ici un peu trop cérémonieuse (*Daerou Ho Tivlagad*), voici la vigueur d'Annie Ebrel retrouvée. Curieux, étrangement concret ainsi dépossédé de mélodie, *Voulouz Loar* a été composé sur un texte de Pierre Jakez Hélias par Ricardo del Fra, qui a conçu les arrangements des dix autres titres de l'album, des chants traditionnels qu'Annie Ebrel sait si bien collecter en son pays.
V. Mo.

★ 1 CD Coop Breizh GWP016.

NIGER

Epopées zarma et songhaï

Jibo Jabe est né il y a cinquante-trois ans dans les environs de Niamey, où cet album a été enregistré en 1996 par Jean-Christophe Camps. Il appartient à la caste des nyamkala, les griots, détenteurs de la mémoire et de l'histoire, mises en musique et en scène par ces troubadours à la lourde responsabilité. Jido Jabe, dit Jeliba, « le grand griot », raconte l'histoire des Zarma et des Songhaï, deuxième ethnie du Niger, en remontant jusqu'au XV^e siècle et en s'accompagnant au luth moolo. On regrettera dans ce cas, où la parole est reine, de ne pas avoir l'intégralité traduite du récit, mission impossible sur le format du CD – la collection de livres « Classiques africains » a parfois opté pour le livre accompagné d'un CD.
V. Mo.

★ 1 CD Ocora C560127. Distribué par Harmonia Mundi.

Partage de midi
de Paul Claudel
mise en scène Gérard Desarthe
avec Réginald Huguenin, Samuel Labarthe, Jean-Pierre Malo, Valentine Varela
dramaturgie Jean Badin, scénographie Daniel Jeanneteau, costumes Yvonne Sassinet de Nesle, lumière Michel Beauchat, son André Serré
coproduction Théâtre Vidy-Lausanne E.T.E., Théâtre National de Chaillot, Théâtre du Gymnase-Marseille
salle Jean Vilar du 14 janvier au 27 février 1999 renseignements, location 01 53 65 30 00
Europe 1
PARIS PREMIÈRE
Théâtre National de Chaillot

Laura Pels présente au THEATRE DE L'ATELIER
A partir du 20 janvier
JACQUES WEBER
LAMBERT WILSON
BERNARD VERLEY
Nicolas Bonnefoy, Jean-Philippe Puymartin
LA CONTROVERSE DE VALLADOLID
DE JEAN-CLAUDE CARRIÈRE MISE EN SCÈNE : JACQUES LASSALLE
LOCATION 01 46 06 49 24

LE PETIT BOIS
Eugène Durif
Mise en scène : Eric LOUVIOT
Acteur : Michel VIVIER
THÉÂTRE ESSAÏON DE PARIS
Réservations : 01.42.78.46.42

Les refus ascétiques des Têtes Raides

Le groupe-phare de la chanson rock à la française a choisi le cadre presque intime du Lavoir moderne pour créer un nouvel opus surréaliste

« **NON** », **TÊTES RAIDES**. Lavoir moderne parisien, 35, rue Léon, Paris-18^e. M^o Marcadet-Poissonniers. 20 h 30. Jusqu'au 20 février (sauf le dimanche). 100 F (15,24 €).

Trois Olympia complets, en mai 1998, auraient pu pousser les Têtes Raides à la surenchère. La chanson rock - Louise Attaque, Miossec et autres forçats de la scène - a le vent en poupe. Parrain reconnu de cette tendance (leur premier album *Not dead but bien raides*, réédité ces jours-ci en CD pour la première fois, est sorti il y a dix ans), le groupe parisien allait-il postuler au Zénith ou au Palais des sports ? « Non », répond, avec résolution, le titre de leur nouveau spectacle. Pendant six semaines, dans une petite salle atypique de la Goutte-d'Or, le Lavoir moderne, Les Têtes Raides affirmeront ce besoin de poésie, de théâtralité, de marge qui fait depuis toujours la sève de leur musique, réaffirmée dans leur dernier album, *Chamboulout* (Tôt ou Tard/WEA). Cent quarante personnes, et le plein est fait.

On comprend vite ce qui, dans ce lieu, a pu séduire les musiciens. Un décor de vieilles poutres, de briques usées et de chaux. Des matériaux très proches de ceux utilisés par Les Chats pelés, ce collectif d'arts plastiques et graphiques formé par Christian Olivier - chanteur et auteur des Têtes Raides -, Zemle et Benoît Morel - membre du groupe frère, La Torde. De leurs petits personnages en terre et en bois, cousins de l'art brut, ils fa-

çonnet depuis leurs débuts un univers visuel en totale cohérence avec l'esthétique musicale des deux groupes.

Un espace scénique, à même le sol, à la hauteur d'un public tellement à portée de voix que le groupe a décidé de chanter sans micro, de jouer sans amplification (à l'exception parfois d'une guitare ou d'une basse acoustique, si discrètes...). Un « non » à l'électricité qui éloigne du rock et rapproche du théâtre. Un parti pris de proximité qui modifie le regard et l'écoute. Sur ce grand plancher, entre ces murs de vieil entrepôt sans coulisses, les musiciens vont agencer leur ballet. Sur le mode ascétique cher aux Têtes Raides. Tout de noir vêtus, refusant le sourire - mais pas l'humour -, les cinq garçons ont l'air frustré de marins sous le vent. Deux femmes distillent un peu de légèreté, particulièrement Anne-Gaëlle, au violoncelle, violon et contrebasse, d'une grâce qu'on aimerait dessiner.

ET LA PLUIE QUI TOMBE

Christian, accordéon en bandoulière, choisit parfois la solitude d'un personnage rêveur et grommelant. Ses camarades, dispersés par la mise en scène des effets musicaux, soignent l'expressivité d'une valse bringuebalante ou d'une polka cubiste. Dans cet opéra à trois sous, le groupe peut se reformer aussi vite (batterie et piano sont sur roulettes) en une fanfare qui fait bloc sous le nez du public. Hélicon, trombone, clarinette, saxophone soufflent au bord de l'égaré-



FRED CHAROTY

Les Têtes raides, cinq garçons et deux femmes.

ment. Sobrément, les lumières servent ces déplacements. Les chansons n'ont pas le monopole du spectacle. Les Chats pelés ont concocté, en super-8 noir et blanc, des films d'animation d'une drôlerie enfantine. Des textes - Virgile, Rimbaud, Camus, Joyce Mansour ou Roland Dubillard - surgis d'un cahier géant ou d'un livre-masque sont lus lors d'intermèdes prenants. Durant tout le concert, un curieux porteur s'occupera de l'intendance. Prêt à la fête, le public est également attentif aux gestes, aux silences, au triste bruit de la pluie qui tombe - par un ingénieux système de tuyauterie - pendant un instrumental.

Zola parle, dans *L'Assommoir*, de ce Lavoir moderne. Une raison pour qualifier, une fois de trop, Les

Têtes Raides de groupe néoréaliste. On perçoit bien quelques échos noirs de Fréhel et de cuivres de guinguette mais la langue de Christian Olivier a sans doute plus à voir avec le surréalisme. Au point d'ailleurs qu'on reprochera parfois à ses textes trop d'énigmes et de non-sens. Car on n'aime pas tout chez Les Têtes Raides. Cette voix, par exemple, encore trop souvent tentée par une grandiloquence monocorde, d'une intensité linéaire ; l'absence de créativité et de variété mélodique aussi. N'empêche ! le groupe nous donne deux heures de spectacle et beaucoup de magie. Les spectateurs interrogent le porteur, rhabillé devant nous. Un rappel ? « Non. »

Stéphane Davet

NOUVEAU FILM

L'AMOUR ET APRÈS

Il a beau être question d'un mariage au Canada, ce film n'en demeure pas moins une comédie sentimentale bétonnée à Hollywood. Soit, en guise de postulat, deux couples en panne, comme on en voit assez rarement. D'un côté, un jeune yuppie qui défie quotidiennement la mort depuis la fenêtre de son building au lieu de faire un enfant à sa ravissante jeune femme. De l'autre, une ex-actrice de série B qui contraint son mari, un réparateur à domicile en pleine possession de ses moyens, à l'abstinence depuis que la fuite de leur fille a brisé leur ménage. Le hasard faisant bien les choses, le réparateur ira bricoler chez la jeune femme, tandis que le jeune homme flirtera vaguement avec l'actrice. Le maniérisme de la mise en scène et les minauderies des acteurs tenant lieu d'élégance, autant dire que cet impeccable imbroglie se dénouera sans qu'un souffle d'inquiétude ait décoiffé quiconque. **Jacques Mandelbaum** Film américain d'Alan Rudolph. Avec Nick Nolte, Julie Christie, Lara Flynn Boyle, Johnny Lee Miller. (1 h 53.)

« **BOURDELLE ET SES ÉLÈVES** », Musée Bourdelle, 18, rue Antoine-Bourdelle, Paris 15^e. M^o Montparnasse-Bienvenüe, Falguière. Tél. : 01-49-54-73-73. Tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 7 février. Catalogue, 168 p., 195 F (29,73 €).

« Bourdelle et certains de ses élèves », précise Rodia Dufet-Bourdelle, la fille du sculpteur. Certains, certes, mais pas n'importe lesquels. Qu'on en juge : Alberto Giacometti (1901-1966), Germaine Richier (1902-1959) et le Tchèque Otto Gutfreund (1889-1927). Antoine Bourdelle (1861-1929) fut lui-même l'élève et l'assistant de Rodin, quinze ans durant : « J'étais son disciple, déclara-t-il au marchand René Gimpel. Aujourd'hui, je suis devenu un antidisciple de Rodin. Je lui dois beaucoup, beaucoup de technique, mais c'est tout. Il a tué, tué tous ses élèves, tous ses disciples... » En 1909, il commence à enseigner à l'académie de la Grande Chaumière, à Montparnasse. En insistant, comme le

rappelle sa fille, pour que ses étudiants ne fassent pas la même chose que lui : « Chantez votre propre chant... »

Ces trois-là trouvèrent leur voie. En conservant cependant certains principes, hérités du maître. L'axiome selon lequel la sculpture « est la réalisation d'un objet, et non la représentation de la nature », en fait partie, comme cette nécessité proclamée de construction, qui pourrait faire de Bourdelle un protocubiste : « Il faut de l'architecture dans toutes les sculptures, et des plans, des plans ! »

LA COULEUR ET LES TROUS

Des plans, on en trouvera chez Gutfreund, qui rencontra Bourdelle lors de la rétrospective que ce dernier exposa à Prague en 1909. Pour lui, Bourdelle fait bouger, à tous les sens du terme, la sculpture. « Bourdelle procède, dans les bas-reliefs, en opposition à Rodin. Il place les figures sur le même plan et leur donne la même plasticité, peut-être pour les faire mieux correspondre à l'architecture du monument. Ses bas-reliefs ont leurs propres effets de lumière, effets qu'il obtenait en exagérant la profondeur de certains détails. Ainsi il rythme, brise la surface par des petites facettes - ceci donne une forte impression de mouvement... Tout tremble et crie. »

Partant des méplats du rocher sur lequel s'appuie le célèbre *Héraclès archer*, Gutfreund sera un des premiers à adapter à la sculpture les principes du cubisme analytique.

Ce que Giacometti a trouvé chez Bourdelle est plus difficile à

déterminer. De son propre aveu, son enseignement ne lui a « pas apporté beaucoup ». Et pourtant, Giacometti lui doit la couleur. En 1921, Bourdelle commença à peindre certains de ses plâtres, ce que fit aussi son élève, qui peignit aussi des bronzes. Il voulait ainsi souligner l'expression, rester « fidèle à la présence d'un être ».

Germaine Richier aussi s'essaya, avec éclat, à la polychromie. Elle fut également, comme son professeur, attachée à des thèmes déjà chers à Rodin, puis à Maillol, qui puisaient dans la mythologie. Elle fut enfin, plus que d'autres sans doute, fascinée par le trou.

Les sculptures de Richier sont criblées de trous. Tantôt, ils traversent une tête de l'occiput à l'orbite, amenant la lumière à y danser, pour animer un regard vide ; tantôt, ils se transforment en béance, qui emplit la sculpture et entame avec elle un dialogue qui est un des plus féconds du siècle : c'est l'idée d'un « vide actif », théorisée dans les années 50 par l'artiste Francesco Marino Di Teana, où l'espace compris entre les formes est tendu, dynamique, et en retour fait vivre les pleins.

Di Teana, né en 1920, fut trop jeune pour suivre l'enseignement de Bourdelle, et ne figure donc pas dans l'exposition. Mais il professe pour le maître un tel intérêt qu'il démontre que, soixante-dix ans après sa mort, Bourdelle, enterré parfois un peu vite par des historiens pressés, inspire encore tout un pan de la sculpture moderne.

Harry Bellet

SORTIR

PARIS

Gary Thomas Quartet

Repéré par le batteur Jack DeJohnette puis par Miles Davis, le saxophoniste Gary Thomas a fait, un temps, figure de jeune prodige du jazz. Un peu dispersé entre le bop néomoderne et une forme de jazz funk, il a fini par imposer sa présence avec un son généreux et massif et des idées claires. *La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6^e. M^o Saint-Germain-des-Prés. Les 15, 16 et 19, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.*

Bana

Né à Mindelo, dans l'archipel du Cap-Vert, il fut un temps le parrain de la musique cap-verdienne à Lisbonne, où il ouvrit un restaurant. Depuis, il s'est fâché avec beaucoup de monde, dont Cesaria Evora, à qui il fit enregistrer en 1986 son premier disque. Pour le public communautaire, en dehors de toutes les polémiques agitant le milieu musical, Bana reste une référence. Excellent chanteur, il interprète de langoureuses mornas et de joyeuses coladeras, alternant collé-serré.

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e.

M^o Châteauboulevard. Les 15, à 20 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41.

La fuite en Egypte

Bruno Bayen revient sur le mythe de Io, jeune fille d'Argos, prêtresse de l'Héra argienne, et qui fut aimée de Zeus. Mais que sait-on de Io ? Si profuses soient les versions du mythe, si nombreuses les

assimilations culturelles et les interpolations dues au long périple de l'héroïne, son ascendance est douteuse, le trajet de son voyage imprécis, comme le nombre de ses enfants. A-t-elle une histoire ? Ou est-elle une géographie et une constellation de légendes de Méditerranée ? Avec Carine Baillo, Yann Collette, Françoise Lebrun, Nathalie Levy-Lang...

Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. M^o Gabriel-Péri. Du 15 janvier au 14 février. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-41-32-26-26. De 80 F à 140 F.

Des films engagés

face à la censure politique

Dans le cadre de la thématique « L'engagement citoyen », ce week-end débutera par la projection d'*Afrique 50 et Avoir vingt ans dans les Aurès*, en présence du réalisateur, René Vautier, qui fit en 1973 une grève de la faim pour obtenir la fin de la censure politique. *Sentiers de la gloire*, de Stanley Kubrick (interdit pendant dix-huit ans), *Le Petit Soldat*, de Jean-Luc Godard (interdit pendant trois ans), *L'Espoir*, d'André Malraux (interdit pendant six ans), illustreront l'aspect « guerre et censure ». Enfin, parmi les films interdits dans l'ex-bloc soviétique, sera projetée *L'Oreille*, de Karel Kachyna, film de la nouvelle vague tchèque qui dénonce les méthodes policières de l'Etat et fut interdit pendant plus vingt ans. *Forum des images, porte Saint-Eustache, Paris 1^{er}. M^o Châtelet-Les Halles. Les 15, 16 et 17 janvier. Tél. : 01-44-76-62-00. 30 F.*

(Publicité)

THEATRE DU ROND-POINT
COMPAGNIE MARCEL MARÉCHAL

Pierre Arditi . Michel Aumont
Marcel Maréchal . Chantal Neuwirth

rêver peut-être

de Jean-Claude Grumberg
m.e.s. Jean-Michel Ribes

PREMIERE la vie France Inter

Réservation 01 44 95 98 10

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'Amour, et après d'Alan Rudolph (Etats-Unis, 1 h 53).
Amour, vengeance & trahison Film de Malcolm Mowbray (France-Grande-Bretagne, 1 h 30).
Au cœur du mensonge de Claude Chabrol (France, 1 h 53).
Casses en tous genres de John Hamburg (Etats-Unis, 1 h 29).
Et plus si affinités de Brad Anderson (Etats-Unis, 1 h 36).
Le Fleuve d'or de Paulo Rocha (Portugal, 1 h 43).
Khroutalov, ma voiture ! d'Alexei Guerman (France-Russie, 2 h 17).
Marrakech Express de Gilles Mackinnon (Grande-Bretagne, 1 h 45).
Souviens-toi... l'été dernier 2 (*) de Danny Cannon (Etats-Unis, 1 h 40).
La Vie est dure, nous aussi de Charles Castellà (France, 1 h 35).
Without Air de Neil Abramson (Etats-Unis, 1 h 28).
Xiao Wu artisan pickpocket de Jia Zhang Ke (Chine, 1 h 48).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Les Oranges d'Aziz Chouaki, mise en scène de Laurent Vacher.
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14^e. RER Cité-Universitaire. Les 15, à 20 heures. Tél. : 01-43-13-50-50. De 55 F à 110 F. Jusqu'au 19 février.
Le Poème de l'air d'après Francis Ponge, Pablo Picasso et Jacques Dor, mise en scène de Claire Le Michel.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. M^o Saint-Denis Basilique. Les 16 et 17, à 15 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 30 F et 50 F.
Polyeucte martyr de Pierre Corneille, mise en scène de Christian Schiaretti.
Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92 Sceaux. Les 15 et 16, à 20 h 45 ; le 17, à 17 heures. Tél. : 01-46-61-36-67. 110 F et 140 F.
Solistes de l'Orchestre de Paris Schubert : Quintette pour piano et cordes

D 667 « La Truite ». Claire Désert (piano). Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e. M^o Ternes. Le 16, à 11 heures. Tél. : 01-40-28-28-00. 30 F.

Trio Henry Œuvres de Chopin. Salle Chopin (Pleyel), 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e. M^o Ternes. Le 16, à 17 h 30. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 120 F.

John Stubblefield Quartet *Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Les 15 et 16, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.*

Antonio Farao Quartet *Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Les 15 et 16, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.*

Sophia Domancich Trio *Instantanés chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. M^o Robespierre. Le 15, à 20 heures. Tél. : 01-42-87-25-91.*

Claude Nougaro *Palais des sports, porte de Versailles, Paris 15^e. M^o Porte-de-Versailles. Le 15, à 20 heures. Tél. : 01-48-28-40-10. De 150 F à 290 F.*

Zazie *Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8^e. M^o Opéra. Les 15 et 16, à 20 h 30 ; le 17, à 17 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. 160 F.*

Brassens, chansons *Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Le 15, à 21 heures. Tél. : 01-41-60-72-72. 140 F. Jusqu'au 7 février.*

Malika Oumrane, Assia Guemra, Fettouma Ousliha *Cabaret sauvage, parc de la Villette, Paris 19^e. M^o Porte-de-la-Villette. Le 15, à 20 heures. Tél. : 01-40-03-75-15. 100 F.*

Abdelkader Chaou *Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert, Paris 15^e. M^o Boucicaut. Le 15, à 20 h 30. Tél. : 01-45-95-31. 80 F.*

Chaba Fadela et Cheb Aissa *Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11^e. M^o Bastille. Le 15, à 20 h 30. Tél. : 01-40-21-70-70. De 80 F à 120 F.*

RÉSERVATIONS

Natalie Dessay (soprano) **Ruben Lifchitz (piano)** *Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. Le 29 janvier, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 390 F.*

DERNIERS JOURS

20 janvier : **Les Fresques de Tiepolo** *Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann, Paris 8^e. Tél. : 01-42-89-04-91. 47 F.*

NANTERRE AMANDIERS

Conception et mise en scène **Olivier Py**

Requiem pour Srebrenica

DU 19 JAN. AU 14 FÉV. 99 / 01 46 14 70 00

La Fuite en Egypte

Texte et mise en scène Bruno Bayen
15 janvier - 14 février

Théâtre de Gennevilliers Centre Dramatique National
Location 01 41 32 26 26

Don Juan de Molière

création collective : **Footsbarn Travelling Theatre**

01 53 05 19 19

Egalement, du 16 au 28 février 1999, *The Winter's Tale - Shakespeare* (sous chapiteau)

12 janvier - 13 février 1999

ATHENÉE Théâtre Louis Jouvet

EN VUE

■ Le gouvernement chinois vend 640 000 dalles de la place Tiananmen à Pékin à 12 dollars (10,25 euros) l'unité.

■ La Chine commercialise un CD-ROM rassemblant vingt volumes des œuvres politiques et poétiques du Grand Timonier. Henry Kissinger publie *The Kissinger Transcripts*, où il rapporte une confidence de Mao Zedong à Richard Nixon : « Mes livres n'ont rien d'instructif. »

■ Les Furbies contenant « un système d'enregistrement intérieur », la NSA, l'agence américaine chargée du renseignement militaire, interdit à ses employés d'emmener au bureau ces peluches interactives qui ont fait fureur auprès des enfants à Noël.

■ Un tribunal de Nuremberg vient de condamner un radio-amateur allemand qui lançait des « Heil Hitler » sur les ondes.

■ Les anciens propriétaires polonais, évincés sans indemnités par les nazis pour la construction des camps d'Auschwitz et de Birkenau, menacent de bloquer, au printemps, la marche des survivants de l'Holocauste sur leurs terrains expropriés.

■ Kulvir Singh Malhi et son frère Surinder viennent de solliciter la clemence de la Cour suprême des Emirats arabes unis, sans même exiger l'argent de la *diya*, le prix du sang, pour John Aquino, Philippin condamné à mort, meurtrier, en 1990, à Ajman, de leur père Harbajan, immigré hindou.

■ Le corps du vénérable Songchol, moine bouddhiste, brûlé à température normale sur un bûcher de santal en 1993, avait produit trente-huit perles ou *sariras*, considérées comme le signe de l'illumination. Selon Kim Sang-guk, scientifique sud-coréen, il faut dépasser 2 000 degrés pour en obtenir d'un mort ordinaire.

■ Pour Margherita Hack, astrophysicienne de l'université de Trieste, la liquéfaction du sang de saint Janvier, miracle napolitain biannuel, est un phénomène chimique normal. « On ne peut entrer dans la dynamique d'un fait surnaturel qui signifie suspension des lois de la nature », lui répond tranquillement Enrico Cirillo, prêtre de la chapelle du Trésor de saint Janvier.

■ Mercredi 13 janvier, à Edirne en Turquie, Necati Puskullu, au désespoir à l'idée que son enfant n'est pas de lui, se pend après une querelle avec sa femme. Elle le détache, tente en vain de le rassurer. Nouvelle scène : Necati se coupe le pénis, cette fois, et le jette dans le jardin. Hillal mettra une heure à chercher l'organe sous les arbres, dans la nuit, avant de le rapporter à son mari en attente de greffe à l'hôpital.

Christian Colombani

Une propriété amazonienne de 7 millions d'hectares

L'hebdomadaire brésilien « Veja » raconte comment un homme d'affaires douteux tente de s'approprier un morceau de forêt vierge équivalant à la Belgique et aux Pays-Bas réunis



de la Belgique et des Pays-Bas réunis. Faute d'information sur une propriété aussi gigantesque existant dans un autre pays, il est possible que Cecilio soit devenu un phénomène mondial : le plus grand latifundiste de la planète.

L'hebdomadaire révèle que cette prétendue propriété, composée de deux domaines voisins, appartient – légalement et presque en totalité

– à l'Etat du Para (4 millions d'hectares), à l'Institut de colonisation et de réforme agraire (2 millions d'hectares) ainsi qu'à la Fondation nationale de l'Indien (200 000 hectares). En fait, l'enquête s'attaque à un processus de spoliation bien connu au Brésil, celui dit du « grilagem », qui se fonde pour l'essentiel sur des documents contrefaits et le « nettoyage par le vide », à savoir

l'expulsion par des hommes de main des gens établis sur les terres convoitées. Le « conquistador » Almeida a d'ailleurs réussi le tour de force de constituer, moyennant des soldes de misère, une milice indienne chargée de veiller à l'intégrité du territoire qu'il revendique. « On protège la propriété contre les envahisseurs, en échange on nous fournit des munitions », a déclaré à *Veja* le cacique des Xipaias, une tribu installée dans la région.

Jamais inquiété jusqu'à présent par les autorités régionales ou fédérales, M. Almeida a décidé, il y a deux ans, de faire fructifier son fief en fondant la société Rondon Projetos Ecologicos, dont la vocation proclamée vise, après réalisation hypothétique d'ouvrages d'infrastructures estimés à 100 millions de

dollars, un ambitieux projet d'écotourisme international dénommé « Amazon Dream » (« Rêve amazonien »). A en croire les prospectus et les vidéocassettes lancés en portugais et en anglais, « on constate, note *Veja*, que l'intention déclarée de Cecilio est de construire des hôtels de luxe et un aéroport et d'ouvrir des sentiers afin que les touristes puissent connaître de près l'exubérance de la forêt. Tout cela, souligne la publicité, pour préserver la beauté naturelle, la faune et les peuples indigènes... »

« ÉCOLOGIQUEMENT CORRECT »

Des confidences faites par M. Almeida à un ex-directeur de l'Institut brésilien de l'environnement se réfèrent aussi à la prochaine création d'une ONG susceptible de vendre à l'étranger, via Internet, des titres donnant droit à l'acquisition d'une parcelle, garantie « écologiquement correcte », du territoire concerné. Cependant, aucune démarche officielle n'a été engagée en ce sens auprès des autorités brésiliennes compétentes. « Ce silence peut s'expliquer, indique l'hebdomadaire, par le fait que la demande serait refusée en raison de l'illégalité des titres de propriété. Cela n'empêche pas l'entrepreneur de songer à repousser ses frontières. Il a déjà fait savoir qu'il était disposé à acheter une bande de terre reliant les deux domaines en question, pour englober une superficie d'un seul tenant de 15 millions d'hectares, soit à peu près celle de l'Uruguay... »

Jean-Jacques Sévilla

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Jacques Amalric

■ C'est comme un vent de panique qui souffle sur ce qu'il est convenu d'appeler le lobby français du « tout-nucléaire » : la coalition rouge-verte allemande était donc sérieuse lorsqu'elle parlait, en arrivant au pouvoir, de programmer l'abandon du nucléaire ! (...) En trois mois, la coalition allemande a fait plus que les écologistes français en dix ans pour persuader une partie de l'opinion publique française que le nucléaire n'a pas forcément vocation à l'éternité. (...) Que répondre à la question du stockage des déchets ?

A celle du risque zéro ? Au manque de compétitivité croissante de l'énergie nucléaire ? Autant d'interrogations qui commencent à faire leur chemin au pays de la sacro-sainte indépendance énergétique.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ La France n'a aucune raison de se culpabiliser parce qu'elle a fait le choix du nucléaire et que son voisin allemand, à la suite d'autres pays, a pris la décision d'y renoncer. Le nucléaire nous a donné l'indépendance énergétique. (...) Devant le tribunal de l'écologie, notre pays peut démontrer que son option énergétique le fait moins pol-

leur que d'autres. (...) Reste que la France a toute raison de s'inquiéter et de se demander si elle doit ou non, à l'avenir, poursuivre dans la voie du nucléaire ou amorcer une réorientation de ses choix énergétiques. (...) La décision ne sera pas aisée à prendre. En toute hypothèse, elle devra être pesée en fonction de trois critères : un critère politique – notre indépendance énergétique et la signification de cette indépendance dans le contexte européen – ; un critère écologique – le nucléaire est-il ou non l'un des meilleurs moyens de ne pas compromettre notre environnement ? – ; un critère économique – pouvons-nous en supporter le coût ? En aucune manière, il

ne faudra céder à l'air du temps, à la mode ou à quelque oukase venu de l'extérieur.

FRANCE-SOIR

Yves Thréard

■ Les maîtres queux de la popote chiraco-centriste s'envoient les plats à la figure. Blessé dans la bagarre, au propre comme au figuré, M. Séguin a cherché à recoller les morceaux. (...) Mais son propos n'était pas de la première fraîcheur et le tube de mayonnaise semblait grippé. (...) Point n'est besoin d'analyse savante dans ces conditions. Si elle ne change pas, de corps et d'esprit, c'est bien que la droite n'a qu'un seul objectif : perdre.

www.geocities.com/CapitolHill/Senate/2927

Que sont devenus les agents de l'ex-police secrète de la Tchécoslovaquie communiste ?

« PÉT'A », un informaticien tchèque de quarante-six ans, était las de voir les médias s'intéresser uniquement aux « collaborateurs » de la police communiste (StB), qui, très souvent, furent eux aussi des victimes contraintes de servir le « bras armé de la classe ouvrière ». Depuis la révolution de velours de novembre 1989, les révélations sur les célébrités ou les dissidents qui avaient flanché sous la pression ont été nombreuses. Pendant ce temps, les véritables policiers de la StB dissout se sont tranquillement reconvertis, sans être inquiétés. Leur discrète immersion dans la société a suscité l'apparition de légendes sur leur nouvelle puissance, qui serait désormais économique.

Pét'a, qui préfère rester anonyme, a voulu savoir ce que sont devenus ces « stbaci », qui ont détruit la vie de milliers de personnes, emprisonnées, contraintes à l'exil, empêchées de travailler ou d'étudier. Il a eu l'idée de confronter les listes d'agents la StB avec les extraits du registre du commerce, disponibles sur le Web, puis il a publié les



résultats de sa recherche sur son propre site. Il a dû se limiter aux quelque deux cents agents ayant exercé à Prague et dans sa région, seule liste fiable publiée en 1992 par un hebdomadaire tchèque.

On découvre ainsi que 20 % des « stbaci » sont à la tête de sociétés

privées. Ils sont propriétaires d'une entreprise, gérants de SARL ou siègent au conseil de sociétés anonymes. Les 80 % restants sont des salariés, des travailleurs indépendants et des retraités. Leur secteur de prédilection est l'immobilier. Les registres du commerce démentent

par ailleurs le mythe de leur enrichissement : la majorité d'entre eux ont fait faillite au moins une fois.

Néanmoins, quelques-uns ont réussi leur reconversion, comme cet ancien responsable de la « lutte contre le sionisme », aujourd'hui administrateur de l'orchestre de chambre Suk, l'une des meilleures formations du pays. D'autres ont pris pied dans d'importantes institutions financières. Un ancien major est désormais président du conseil de surveillance de la société Reiswolff, spécialisée dans la « liquidation de documents et d'informations ».

La StB ayant compté plus d'un millier d'agents, Pét'a espère compléter sa liste grâce à la coopération d'internautes tchèques. Il suffit de lui communiquer le nom, la date de naissance, le numéro d'identification national – indispensable pour éviter les erreurs dans un pays où les homonymies sont fréquentes – de « stbaci » actifs en province avant 1989.

Martin Plichta

SUR LA TOILE

MOINS CHER PAR INTERNET

■ La compagnie aérienne américaine Delta a imposé à ses clients une commission de 2 dollars (1,72 €) pour toutes les réservations aller-retour sur ses vols intérieurs, à l'exception des réservations faites sur Internet. – (AP)

COURRIER RAPIDE

■ Selon le *Times* de Londres, une écôlière irlandaise de seize ans, Sarah Flannery, a mis au point un nouveau code permettant de transmettre des courriers électroniques confidentiels via Internet dix fois plus vite qu'avec le code utilisé actuellement, qui date de 1977. Sarah, qui est la fille d'un professeur de mathématiques du Cork Institute of Technology, a déclaré qu'elle allait probablement publier son code au lieu de le breveter, car elle ne veut pas que les gens soient obligés de payer pour s'en servir.

BÉNÉFICES

■ Yahoo! Inc., l'un des principaux moteurs de recherche de l'Internet, a annoncé un chiffre d'affaires de 76,4 millions de dollars (430 millions de francs, 65 millions d'euros) et un bénéfice net de 18,5 millions de dollars pour le dernier trimestre 1998. – (Reuters.)

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à
360 F
d'économie
soit
7 semaines
de lecture
GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/99

ABONNEZ-VOUS ET
DEVENEZ LECTEUR
PRIVILÉGIÉ DU MONDE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 562 F 6 MOIS - 1 086 F 1 AN - 1 980 F

au lieu de 585 F* au lieu de 1 170 F* au lieu de 2 340 F*

* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement) Soit 360 F d'économie

Je joins mon règlement soit : F 901 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° _____

Date de validité _____ Signature : _____

M. Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : _____

	TARIFS HORS FRANCE	
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne
1 AN	2 190 F	2 960 F
3 mois	598 F	790 F

Offre valable jusqu'au 31/12/99
automatique, les tarifs d'abonnement etc.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 F TTC/min)

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

Carte postale

par Alain Rollat

IL N'Y A PAS que Gérard Holtz sur la piste de Dakar. Il y a aussi Yatéra Wagui. C'est le meilleur supporteur de l'équipe Renault et de Jean-Pierre Chevènement. Chaque jour que Dieu fait, il rend grâce au ciel et à la République de lui avoir permis, pendant trente ans, d'être un bon métalloy dument estampillé par le ministère de l'intérieur.

Il est aujourd'hui, « grâce à la France », le plus heureux des hommes. Il n'y a pas plus fortuné, dans son village, sur les bords du fleuve Sénégal, qu'un retraité de l'industrie automobile française. Il coule une retraite en or. Son village, enfin honoré par France 2, est d'ailleurs devenu l'un des plus résidentiels du Mali. On l'appelle « le petit Paris ». Les anciens travailleurs émigrés en sont les rois. Sous l'arbre à palabres, où ils échangent leurs souvenirs en les enjolivant chaque jour da-

vantage, ils ont remplacé les anciens combattants dans la considération générale. Ils sont les nouveaux poilus de la mémoire collective. Yatéra Wagui n'en finit jamais de raconter aux enfants ébahis les affres de sa guerre de trente ans contre le « froid du Havre ».

On reconnaît le vétéran malien des campagnes de France au soin extrême qu'il porte à garder sa valise en bon état de marche. Yatéra Wagui exhibe la sienne dans son salon. Il l'a posée en majesté au-dessus d'une cantine où elle est devenue une nature morte, une œuvre d'art. Seul le téléviseur bénéficie d'un statut culturel aussi privilégié. Yatéra Wagui conserve le sien à l'abri d'une housse bien ventilée. Il tient aussi à préciser que son magnétoscope « vient de France ». Il y tient comme à la prunelle de ses yeux. Le téléviseur et le magnétoscope sont au poilu des temps modernes ce

que la baïonnette et l'éclat d'obus étaient à celui de Verdun. La boîte à images a simplement remplacé la musette à souvenirs.

C'est donc sur écran que Yatéra Wagui cultive la nostalgie de son héroïsme. C'est avec compassion qu'il accueille la caméra dans son mémorial : « Maintenant, en France, il n'y a plus de travail. Il y a du racisme. Je déconseille aux jeunes d'y aller... » Il nous plaint. Il nous plaint parce qu'il nous aime. Malgré notre civilisation mécanique qui prétendait le couper de ses racines. Il garde un bon souvenir de ses tranchées du Havre parce qu'il en est revenu. Il nous aime comme ses ancêtres aimaient les Gaulois de jadis. Il parle de la France universelle comme les poilus parlaient de la Patrie. Il parle d'un pays que les « sauvages » n'ont pas connu. Il en parle pourtant, c'est étrange, avec la ferveur d'un Jean-Pierre Chevènement...

VENDREDI 15 JANVIER

FILMS DE LA SOIRÉE

17.30 Certains l'aiment chaud ■■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1959, N., 120 min). Cinéoïole	21.20 Retour vers le futur ■■ Robert Zemeckis (Etats-Unis, 1985, 115 min). Cinéstar 1
19.30 La Gamberge ■■ Norbert Carbonnaux (France, 1961, N., 90 min). Cinéoïole	22.15 Gervaise ■■■ René Clément (France, 1956, N., 115 min). Ciné Classics
20.30 Les SS frappent la nuit ■■ Robert Siodmak (Allemagne, 1957, N., v.o., 105 min). Ciné Classics	22.45 Smoke ■■ Wayne Wang (Etats-Unis, 1995, v.o., 110 min). Ciné Cinémas
21.00 Le soleil brille pour tout le monde ■■ John Ford (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 100 min). Cinéoïole	0.00 L'Œil du malin ■■ Claude Chabrol (France, 1961, N., 80 min). Arte
21.15 Capitaine Conan ■■ B. Tavernier (F, 1996, 145 min). RTBF1	0.10 Tempo massimo ■■ Mario Mattoli (Italie, 1934, N., v.o., 80 min). Ciné Classics

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES	20.35 Les Années algériennes. [2/4]. Les tricheurs. Planète	22.55 Europa Jazz Festival du Mans. Abbaye de l'Epau, 1997. Muzzik
18.30 Nulle part ailleurs. Invité : Jean Rochefort. Canal +	20.45 L'Égypte. [1/5]. Les rois et le chaos. Histoire	0.15 Prokofiev. Suite Scythe opus 20. Par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, dir. Valery Gergiev. Mezzo
19.10 Le Rendez-Vous. Alain Krivine. LCI	20.50 Plans de vol. Allure silencieuse. Odysée	0.20 Le Live du vendredi. Patricia Kaas. L'Olympia, juin 1998. M 6
19.30 Envoyé spécial, les années 90. Les oubliés de Saddam. La proie. Histoire	21.15 Le Temps des cathédrales. Le XIV ^e siècle. Odysée	TÉLÉFILMS
21.00 Thalassa. Amanda et les hippocampes. France 3	21.45 Pour l'amour des crocodiles. [7/10]. Planète	20.30 Le Billionnaire. Michaël Perrotta. Festival
21.05 Comment ça va ? L'herpès et moi, c'est pour la vie. Sida et tricherie : l'espoir et le peur. Du nouveau dans la maladie de Parkinson. TV 5	21.45 Conférences de presse. 9 septembre 1965 [1/3]. Histoire	20.40 Astéroïde. Bradford May [1/2]. Série Club
22.10 Faut pas rêver. Allemagne : La cité de l'harmonica. France : La cavalerie Heyral. Inde : Fleurs de vie. France 3	22.00 Humair, solitaire, Muzzik	20.45 Chute libre. Christian Gölitz. Arte
22.30 D'un monde à l'autre. Police et jeunes : dialogue impossible. TV 5	22.10 Les Dugongs, des sirènes en voie d'extinction. Odysée	20.50 Cap danger. Fred Gerber. M 6
22.40 Bouillon de culture. Entre chiens et loups. Invités : Pietro Citati ; Nicholas Evans ; Roger Grenier ; Noëlle Lorient ; Catherine Rihot. France 2	22.20 Grand format. Sida n'est pas égal à mort. Arte	20.55 L'Affaire Dreyfus. Yves Boisset [2/2]. TMC
23.10 Sans aucun doute. Les arnaques aux assurances. TF 1	22.30 Le Tunnel sous la Manche. [2/3]. Planète	22.00 La Nuit des hulottes. Michaela Watteaux. Festival
0.55 Envoyé spécial. La leçon des grands singes. Alzheimer mon amour. <i>Post-scriptum</i> : Les aventuriers de Dieu. France 2	22.45 Histoire de la symphonie. [6/6]. Chostakovitch. Mezzo	22.30 L'Envers du tableau. Steven Spielberg, Boris Sagal et Barry Shear. 13^{ème} Rue
DOCUMENTAIRES	23.20 Tabary. Planète	SÉRIES
19.15 La Quête du futur. [20/22]. Planète	23.30 Les Carnets du présent. François Bayrou. Sur les routes de France et de Navarre. France 3	20.55 Maigret. Madame Quatre et ses enfants. France 2
19.40 Gerry Mulligan. Planète	23.35 Le Musée d'Orsay. D'Ingres à Monet, l'art du Second Empire. Odysée	20.55 Soirée Sitcom. Téva
19.55 Au royaume de la méduse. Odysée	0.45 La Case de l'Oncle Doc. Les Grands Artistes et le Veilleur de nuit. France 3	22.35 X-Files. Compressions. L'enlèvement. M 6
20.15 Palettes, Jean-Dominique Ingres. Le regard captif : <i>Le Bain turc</i> . Arte	0.45 Cinéma et apartheid. [2/2]. Planète	23.00 Seinfeld. La bonne (v.o.). Canal Jimmy
DOCUMENTAIRES	MUSIQUE	0.10 Friends. The One After Ross Says Rachel (v.o.). Canal Jimmy
19.15 La Quête du futur. [20/22]. Planète	20.59 Soirée spéciale Daniel Humair. Muzzik	0.30 Star Trek, Deep Space Nine. Derrière les lignes ennemies (v.o.). Canal Jimmy
19.40 Gerry Mulligan. Planète	22.00 Così fan tutte. Opéra de Mozart. Par The English Baroque Soloists et The Monteverdi Choir, dir. J. Eliot Gardiner. Paris Première	1.20 Star Trek, la nouvelle génération. Vingt-huit minutes pour vivre (v.o.). Canal Jimmy

FILMS DU JOUR

13.20 Les SS frappent la nuit ■■ Robert Siodmak (Allemagne, 1957, N., 100 min). Ciné Classics	16.30 Casablanca ■■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1942, N., 100 min). Ciné Classics	1.10 Frontière chinoise ■■ John Ford (Etats-Unis, 1965, N., 90 min). Cinéoïole
13.30 Brooklyn Boogie ■■ Wayne Wang et Paul Auster (EU, 1995, v.o., 85 min). Ciné Cinémas	17.45 Rio Grand ■■ John Ford (Etats-Unis, 1950, N., 105 min). Cinéoïole	1.25 Tempo massimo ■■ Mario Mattoli (Italie, 1934, N., v.o., 80 min). Ciné Classics
16.15 La Gamberge ■■ Norbert Carbonnaux (France, 1961, N., 90 min). Cinéoïole	1.00 Quai des Orfèvres ■■■ Henri-Georges Clouzot (France, 1947, N., 105 min). Arte	2.05 20 000 lieues sous les mers ■■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1954, v.o., 125 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	DOCUMENTAIRES	20.30 Xerxès. Opéra de Haendel. Mise en scène. Nicholas Hytner. Par l'Orchestre de l'Opéra national britannique, dir. Charles Mackerras. Mezzo
12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : L'Europe et la France. Invités : Jean-Louis Bourlanges et Marie-France Garaud. LCI	17.15 Les Dugongs, des sirènes en voie d'extinction. Odysée	21.45 Radio Tarifa. Nancy Jazz Pulsations 1997. Muzzik
MAGAZINES	17.45 Les Phacochères survivants du passé. TSR	23.00 Faudel. Angoulême 1998. Muzzik
13.40 Savoir plus santé. Savoir reconnaître la crise cardiaque. Docteur, mon bébé va mal. Rien qu'un trouble transitoire. C'est laid, est-ce grave ? Je n'étais pas vaccinée. Invités : Le docteur Philippe Sopena, le professeur Pierre Carli. France 2	18.05 A ma zone. Odysée	23.30 Black Sessions. Paris Première
14.15 Bouillon de culture. Entre chiens et loups. Invités : Pietro Citati, Nicholas Evans, Roger Grenier, Catherine Rihot. TV 5	18.40 Envoyé spécial au paradis. [1/6]. Mission à la Havane. Planète	TÉLÉFILMS
16.30 De l'actualité à l'Histoire. Bilan de l'année 1998. Histoire	19.00 Le Temps des cathédrales. Le XIV ^e siècle. Odysée	20.20 Marie Galante. J.-P. Richard [2/4]. Ciné Cinémas
17.00 Reflets, images d'ailleurs. Vaincre la faim avec les armes du terroir. Mokili Danga Kassa. Le tapa dans le textile. Invité : Mokili Danga Kassa. TV 5	19.35 Les Grandes Batailles du passé. Planète	20.30 La Seconde. Christopher Frank. Festival
17.30 Envoyé spécial, les années 90. Les oubliés de Saddam. La proie. Histoire	20.00 50 ans de conflits. L'histoire de Taïwan. Odysée	22.15 Tout est dans la fin. Jean Delannoy [1 et 2/2]. Festival
17.55 Va savoir. Un jardinier extraordinaire, découverte de l'Allier. Un jardin vraiment extraordinaire. Le chapelier d'Allet. La Cinquième	20.10 Hôtel Caraïbes. [1/8]. Planète	22.40 Nés quelque part. Malik Chibane. Arte
18.15 France Europe Express. Le dopage dans le football. Euro, le contre-la-montre est lancé. Invité : Daniel Cohn-Bendit. TV 5	20.35 L'arche, 2000 ans après. [2/16] : Les tigres. TMC	22.40 Napoléon et Joséphine. Richard T. Heffron [3/3]. TMC
19.00 T.V. +. Canal +	20.40 L'Aventure humaine. Kyoto, la civilisation zen. Arte	SÉRIES
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 16 janvier 1949. L'affaire Kravchenko. Invité : Gilles Martinet. Arte	21.25 La Quête du futur. [20/22]. La famille mondiale. Planète	17.25 Force de frappe. Otages. 13^{ème} Rue
19.30 Le Bazar de Ciné Cinémas. La centième émission. Ciné Cinémas	21.25 Chine-Taïwan, la traversée de l'espoir. Odysée	17.30 Cybill. Devinez le tube. Téva
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Sylvain Gouguenheim, Alain Cabantous, Lucien Jerphagnon. Histoire	21.40 Les voyages d'Alexandre le Grand. [1/4] Fils des Dieux. TMC	17.55 Clueless. Un choix difficile. Téva
21.05 Thalassa. Soupe et soupçons. TV 5	21.55 Gerry Mulligan. Planète	18.20 Susan ! Le poids des ans, le choc des agents. Téva
21.40 Métropolis. René-Nicolas Ehni. Jean-Pierre Raynaud. Guerman. Katinka. Musée : Valenciennes. Arte	21.55 La Nuit illuminée. Canal Jimmy	18.30 Hercule Poirot. La femme voilée. TMC
21.55 Ciné-Cinécourts. Crime et châtiment. Invités : Claude Chabrol, Daniel Cotard, Doug Headline, Antoine Reyes. Ciné Cinémas	22.50 Les Années algériennes. [2/4]. Les tricheurs. Planète	18.40 Homicide. Pour l'amour de Sarah. Série Club
22.30 Envoyé spécial. La leçon des grands singes. Alzheimer mon amour. <i>P-s</i> : Les aventuriers de Dieu. TV 5	23.00 Georges Duby, le plaisir et le temps. Histoire	18.45 Murphy Brown. Comment épouser un milliardaire. Téva
22.50 T'as pas une idée ? Invité : Jean Bertolino. Canal Jimmy	0.10 Music Planet. Jay-Jay Johanson, l'homme qui aimait les femmes. Arte	19.15 Une fille à scandales. Born to be Wilde (v.o.). Téva
23.25 Strip-tease. Faux mage ou désert ? La savetière et le financier. Obéissance et devoir. Tout salaire mérite travail. France 3	SPORTS EN DIRECT	19.30 Friends. [2/2]. Celui qui devient papa. France 2
23.40 Tout le monde en parle. France 2	13.30 Saut à skis. Coupe du monde. K116. A Zakopane. Eurosport	19.45 La Vie à cinq. La veille du grand jour. Téva
	14.00 Rugby. Elite 1. Bègles-Bordeaux - Dax. Canal +	19.45 Kojak. Défenestration. 13^{ème} Rue
	17.55 Football. D2 : Ajaccio - Caen. Eurosport	20.05 3^e planète après le Soleil. Dikmalon (v.o.). Série Club
	20.40 Basket-ball. Pro A : Evreux - Pau-Orthez. Eurosport	20.15 Comment horripiler les gens. (v.o.). Arte
	3.00 Boxe. Réunion de Las Vegas. Mike Tyson - François Botha. Canal +	20.15 Friends. Celui qui persiste et signe. RTL 9
	MUSIQUE	20.35 H. Un flacon rouge. Canal +
	18.10 Orchestre national de Barbès. Angoulême 1997. Muzzik	20.40 New York Undercover. Un amour tenace. Le monstre. 13^{ème} Rue
	19.50 Youssou N'Dour. La Rochelle 1995. Muzzik	20.50 Le Caméléon. Le crash. M 6
	20.00 Suite Scythe opus 20, de Prokofiev. Par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, dir. Valery Gergiev. Mezzo	20.55 Blague à part. La demande. Canal +
		21.00 Maximum Bob. Harcèlement sexuel (v.o.). Canal Jimmy
		21.20 Spin City. Le temps des cadeaux. Canal +
		21.40 The Sentinel. D'égal à égal. M 6
		21.45 South Park. Le zizi de Ike. Canal +
		21.45 Derrick. Relation rompue. RTL 9
		22.13 High Incident. Connections. 13^{ème} Rue
		22.20 Columbo. Attente. TSR
		22.35 Profiler. [1/2]. La source de tous les maux. M 6
		23.30 David Lansky. Le Gang des limousines. M 6
		23.50 Le Voyageur. Cauchemars. Série Club
		23.55 Star Trek, DS 9. Derrière les lignes ennemies. Canal Jimmy

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et - accompagnés du code ShowView - ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite. Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
 ► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
 ■■ On peut voir.
 ■ Ne pas manquer.
 ■■ Chef-d'œuvre ou classiques
 ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.55 France 2 Madame Quatre et ses enfants

Au début, on a très peur, parce qu'un commissaire inconnu, un vague cousin de Maigret, remplit l'écran. Dieu merci ! le « vrai » Maigret (Bruno Cremer, toujours parfait) l'envoie en vacances, prend sa place et s'intéresse à la curieuse déposition d'une jeune femme, très agitée, qui déclare avoir vu dans sa cave le cadavre d'une jeune fille, probablement assassinée par son mari. D'ailleurs celui-ci a disparu avec son assistante. La jeune femme (Marianne Basler, remarquable), craignant que son mari ne la tue après sa déposition, part se cacher dans une pension de famille avec ses deux fils, d'épouvantables garnements. Epouse coupable ou victime ? Pour en avoir le cœur net, le commissaire prend ses quartiers dans la pension. Réalisé par Philippe Bérenger, un excellent Maigret plein de suspense, parfumé à la blanquette de veau et épicé d'une légère pointe d'érotisme. Eh oui ! il arrive parfois que le commissaire se dévergonde... - A. Cr.

● 21.15 RTBF 1 Capitaine Conan

Septembre 1918, dans les Balkans. Sur le front, un capitaine (Philippe Torreton, porteur d'une formidable énergie) dirige des soldats recrutés dans les prisons. On leur confie des missions périlleuses. C'est une adaptation d'un roman de Roger Vercelet, prix Goncourt 1934, sur un épisode peu connu et très surprenant de la première guerre mondiale. Bertrand Tavernier en a fait une réflexion concernant le personnage du héros au cinéma, et s'est référé, d'une certaine façon, aux grands films de guerre américains sur l'action, la violence et l'honneur. - J. S.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.30 Exclusif.
- 19.05 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Chéri-Chéries !
- 23.10 Sans aucun doute. Les arnaques aux assurances.
- 1.00 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 18.45 Cap Dakar.
- 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 19.20 Qui est qui ?
- 19.55 L'Euro, Journal, Météo.
- 20.55 Maigret. Madame Quatre et ses enfants.
- 22.40 Bouillon de culture. Entre chiens et loups.
- 23.55 Journal, Météo.
- 0.15 Paris-Dakar.
- 0.40 Mezzo l'info.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Un livre, un jour.
- 18.52 L'Euro, mode d'emploi.
- 18.55 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Le Kouji de 20 heures.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.40 Le Journal du Dakar.
- 21.00 Thalassa. Amanda et les hippocampes.
- 22.10 Faut pas rêver.
- 23.05 Météo, Soir 3.
- 23.30 Les Carnets du présent. François Bayrou.
- 0.25 Libre Court. La Faim.
- 0.45 La Case de l'Oncle Doc. Les Grands Artistes et le Veilleur de nuit.
- 1.55 Nocturnales. Jazz à volonté.

CANAL +

- En clair jusqu'à 21.00
- 18.30 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Allons au cinéma ce week-end.
- 21.00 Le Guerrier d'acier. Film. Norberto Barba.
- 22.35 Le Pari ■ Film. B. Campan et D. Bourdon.
- 0.15 Chéri Bibi ■ Film. Marcello Pagliero.
- 1.45 Le Journal du hard.
- 1.55 Opération Sex Siège. Film. Nic Cramer.

ARTE

- 19.00 Tracks.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Palettes, Jean-Dominique Ingres. Le regard captif : *Le Bain turc* (1859-1863).
- 20.45 Chute libre. Téléfilm. Christian Gölitz.
- 22.15 Contre l'oubli. Mauritanie.
- 22.20 Grand format. Sida n'est pas égal à mort.
- 0.00 ► L'Œil du malin ■■ Film. Claude Chabrol.
- 1.20 Le Dessous des cartes. Le Nigeria.
- 1.30 ► Miel et cendres. Téléfilm. Nadia Anliker Fares (v.o.).

M 6

- 19.20 Mariés, deux enfants.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.10 Notre belle famille.
- 20.40 Politiquement rock.
- 20.50 Cap danger. Téléfilm. Fred Gerber.
- 22.30 X-Files, l'intégrale. Compressions. L'enlèvement.
- 0.15 Météo des neiges.
- 0.20 Le Live du vendredi.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Agora. Hans Belting (*Image et culte*).
- 21.00 Black and Blue.
- 22.10 Fiction. Eugène Ionesco.
- 23.00 Nuits magnétiques. [5/5].
- 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Gilbert Varga : œuvres de Verdi, Lalo, Martucci, Respighi.
- 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Monnet, Nordhelm.
- 23.07 Jazz-club.

RADIO-CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. Œuvres de Brahms. 20.40 Borodine vu par Berberova. Œuvres de Borodine, Moussorgski, Wagner, R. Schumann, Rimski-Korsakov, Glinka, Balakiev.
- 23.00 Les Mamelles de Tirésias. Opéra-bouffe de Poulenc. Par les Tokyo Opera Singers et l'Orchestre Saito Kinen, dir. Seiji Ozawa.

NOTRE CHOIX

● 20.40 Arte L'Aventure humaine : Kyoto, la civilisation zen

Eloge du vide

C'EST UN FILM lent. Comme immobile. L'œil dérive avec la caméra. Sur une feuille, un courant d'eau, le corps figé, comme absent, d'un méditant. Zen. Retour à la source. Définition et localisation. Zen signifie « pratiquer ». La méditation et le retour en soi-même. Venue de Chine, cette doctrine bouddhique ne s'établit véritablement au Japon, notamment à Kamakura, qu'au XIII^e siècle. Walter Flemmer, le réalisateur de *Kyoto, la civilisation zen*, un documentaire de la collection « L'Aventure humaine », illustre son propos à partir du Japon et de l'ancienne cité impériale. Grignotée par le modernisme et l'industrialisation, Kyoto garde cependant son plan en damier et plusieurs milliers de temples enfouis dans la verdure des collines environnantes.

En lisière de la ville, un jardin - du gravier, quinze rochers. Pas de fleurs. Le « jardin sec » apparaît aux XV^e et XVI^e siècles, dans les monastères qui ont adopté la doctrine zen. Les plus spectaculaires sont le Ryoan ji, le Nansenji, conçu en 1632, décrit ici, et le Daisen-in. « Simplicité, perfection inégalées, image de l'harmonie du monde », note le commentateur. Surpris, intrigué par cet espace dépouillé, le visiteur contemple, s'apaise. « Fascinant, j'y suis resté deux heures », confie un voyageur ébloui. Révélateur surtout. Quand l'Occident exalte l'individu, l'art zen cultive l'abandon du moi : « Etre illuminé par les choses de ce monde, c'est laisser prise. » Rien à voir avec la vision occidentale, réductrice, de cette doctrine.

Autre séquence significative, la cérémonie du thé. C'est, avec l'écriture, les fleurs, l'arc et l'épée, l'une des cinq « voies » qui mènent à la perfection. L'un des grands maîtres en fut Sen No Rikyu, qui, au XVI^e siècle, a codifié cet « art du thé » tel qu'on le connaît toujours aujourd'hui. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de développer l'« attention par la précision, la concentration, la pratique répétée ». Exemple : un moine ratisse le gravier. La caméra ne l'importune pas : il est tout entier dans ce qu'il fait. Le zen, apologie du vide. Une philosophie pour notre époque encombrée.

Danielle Tramard

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.20 Reportages.
- 14.00 MacGyver.
- 14.55 Alerte à Malibu.
- 15.50 Flipper.
- 16.45 Alerte de toi.
- 17.15 Hercule.
- 18.05 Sous le soleil.
- 19.05 Melrose Place.
- 19.50 Bloc modes.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Surprise sur prise.
- 23.10 Hollywood Night. Emeutes à Los Angeles. Téléfilm. Joseph Meiri.
- 0.50 Formule foot.
- 1.25 TF 1 nuit, Météo.
- 1.40 Certains Leeb Jazz.

FRANCE 2

- 13.40 Savoir plus santé.
- 14.45 Tiercé.
- 15.05 Projet Medusa. Téléfilm. Larry Shaw [1 et 2/2].
- 18.05 La Piste du Dakar.
- 18.40 Spéciale Friends. Les coulisses de la série.
- 19.30 Friends.
- 19.50 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Les Lumières.
- 23.40 Tout le monde en parle.
- 1.10 Journal, Météo.
- 1.35 Paris-Dakar.

FRANCE 3

- 13.57 Keno.
- 14.10 Le Magazine du cheval.
- 14.40 Les Pieds sur l'herbe.
- 15.10 Destination pêche.
- 15.40 Couleur pays.
- 18.10 Expression directe.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Un livre, un jour.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Hôtel Caraïbes. [1/8].
- 20.40 Tout

Barbe-à-sable

par Pierre Georges

L'AVENTURE, c'est l'aventure. Et le rire, c'est le rire. Pourquoi le cacher ? Lorsque l'on a appris que les Indiens avaient attaqué la caravane du Dakar, dans le désert mauritanien, mercredi soir, entre chien et fennec, on n'a pas vraiment pleuré de désespoir.

Ils voulaient de l'émotion, de « l'ultime », du raid dans les océans de sable, nos chevaliers-vapeur ? Servis sur un plateau ! Comme dans un western. Les apaches étaient armés, déterminés, vaguement chevaleresques et parfaitement cyniques. Ils n'ont pas tiré un coup de feu. Si un peut-être, dans un pneu. Ils n'ont frappé, ni molesté personne. Simplement, ils ont tendu leur embuscade, entre falaises et dunes, attendu qu'arrive le transsaharien circus. Guet-apens, tout le monde descend !

Razzia sur le Dakar. Ils ont pris l'argent, l'essence, des véhicules et salut la compagnie, bonne continuation, merci pour tout ! La bande à Touaregs, de parfaits sauvages, avait frappé, là où cela fait le plus mal, au ridicule. Le ridicule qui, ordinairement semblait, dans nos mémoires, réservé aux troupes du shérif de Nottingham et du Prince Noir malmémées en forêt de Sherwood.

Ce n'est pas qu'on ait quelque chose contre le Dakar. Ni quelque chose pour d'ailleurs. On s'en désintéresse totalement. Comme d'une rituelle incongruité au calendrier des pays riches s'amusant en pays pauvres, dans toute l'indécence d'une caravane publicitaire et sportive. Et l'on conçoit même que les participants puissent y trouver leur

plaisir, poignée de gaz dans le coin, gros cœur, le premier arrivé au Sénégal a gagné. A condition de ne pas écraser, plus que nécessaire, les gamins étourdis des sables sans clous et des brousses sans trottoirs.

Non, ce qui fatigue un peu, c'est tout ce bruit, toute cette fureur, tous ces Gérard Holtz déguisés en Lyautéy du 20 heures, de l'aventure en carton-désert et des admirables bivouacs pour soirée des chaumières télévisuelles. Ce sont ces images où l'on voit les journalistes se prendre pour les méharistes de l'extrême, déguisés comme pour le grand bal quotidien des Dunes, adoptant la posture d'ethnologues barbe-à-sable pour nous conter, manière d'alibi, l'aimable, édifiante et rude vie des tribus sahariennes.

Ce qui nous fatigue beaucoup, c'est l'appellation même des émissions de service public pour célébrer ce grand culte héroïque et quatre-quatreaux. « Cap Dakar », « Le Journal du Dakar », « La Piste du Dakar » et même, même, ils l'ont osé « Bivouac ».

Le Dakar passe. En maître. Les Touaregs restent. En seigneurs. Qu'au moins, grâce leur soit rendue d'avoir mis un peu de désordre dans l'obscur et lancinant jeu de pistes pour concessionnaires fortunés et caravane sponsorisée. Il manquait au spectacle, et à l'audimat, ce parfum de piraterie, cette révolte des gueux, ou des hommes bleus, sans lequel l'appel du désert, version rallye-raid, ressemblait désormais par trop à une procession rituelle et injurieuse des nantis du Nord en Sahel conquis.

Le Conseil constitutionnel valide l'essentiel de la réforme du scrutin régional

Les dispositions sur la parité et sur la publicité des débats censurées

LE CONSEIL constitutionnel a rendu publique, vendredi 15 janvier, sa décision sur la loi relative au mode d'élection des conseillers régionaux et des conseillers de l'Assemblée de Corse, ainsi qu'au fonctionnement des conseils régionaux. Il a validé les principales dispositions de ce texte.

La réforme du mode de scrutin régional - qui instaure un scrutin de liste à deux tours, à la proportionnelle mais avec une prime majoritaire à la liste arrivée en tête au premier tour, à l'instar du système en vigueur pour l'élection des conseillers municipaux dans les communes de plus de 3 500 habitants - a été considérée par les juges constitutionnels conforme à la loi fondamentale. Le Conseil souligne, en outre, que ce nouveau régime électoral « devrait favoriser, à compter du prochain renouvellement, l'émergence d'une majorité stable » au sein des conseils régionaux, et éviter, par conséquent, que les assemblées régionales se trouvent dans une situation ingouvernable, comme cela a été le cas en Rhône-Alpes par exemple, depuis mars 1998.

De même, le Conseil constitutionnel n'a pas retenu les griefs formulés par les députés et les sénateurs de droite qui l'avaient saisi, contre les seuils introduits par le législateur pour permettre à une liste de se maintenir au second tour (5 % des suffrages exprimés au premier tour) ou de pouvoir fusionner avec une autre liste (3 %

des voix). Enfin, le Conseil a admis la conformité à la Constitution des dispositions de la loi destinées à permettre à un président de conseil régional, s'il ne dispose pas de la majorité, de faire adopter son budget grâce à un mécanisme de vote bloqué (le « 49-3 régional »).

En revanche, les neuf juges de la rue de Montpensier ont censuré deux dispositions de la loi, qui avaient, l'une et l'autre, été introduites par des amendements parlementaires lors de l'examen du texte à l'Assemblée nationale. D'une part, il a censuré les deux articles qui imposaient aux listes candidates aux élections régionales d'assurer la parité entre candidats masculins et féminins. Cette disposition anticipait en quelque sorte sur la révision constitutionnelle en cours d'examen au Parlement, mais non encore adoptée définitivement. Logiquement, le Conseil s'en est tenu aux règles constitutionnelles actuellement en vigueur et à sa jurisprudence de 1982.

TRANSPARENCE

A l'époque, il avait estimé, à propos d'une loi interdisant aux listes de candidats aux élections municipales de comprendre plus de 75 % de personnes du même sexe, que l'établissement des listes de candidats à un suffrage politique ne doit comporter aucune distinction fondée sur le sexe. Le Conseil en reste donc, pour l'heure, à cette norme constitutionnelle, fondée sur l'ar-

ticle 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et à l'article 3 de la Constitution, selon lesquels la qualité de citoyen ouvre le droit de vote et d'éligibilité dans des conditions identiques à tous ceux qui n'en sont pas exclus pour une raison d'âge, d'incapacité ou de nationalité.

La seconde censure est plus surprenante. Elle porte sur une disposition d'apparence technique : la loi fixait le principe que les débats de la commission permanente du conseil régional devaient être publics, sauf si la majorité de ses membres décidaient de siéger à huis clos. Les sénateurs contestaient ce principe de publicité : ils l'estimaient contraire au principe de « libre administration des collectivités locales », selon lequel les régions doivent pouvoir fixer librement les modalités de fonctionnement de leur commission permanente ; pour les sénateurs, « il appartient à chaque conseil régional, lorsqu'il établit son règlement intérieur dans le mois qui suit son renouvellement, de décider s'il entend que les séances de sa commission permanente soient publiques ou non ».

En dépit du souci de transparence qui inspirait la loi, le Conseil constitutionnel a donné raison aux sénateurs. Il a jugé que cette disposition « restreint la libre administration d'une collectivité territoriale ».

Gérard Courtois

La Floride renonce

à son projet de TGV

PRÈS DE CINQ ANS APRÈS l'échec du TGV au Texas (Le Monde du 22 août 1994), l'Etat américain de Floride met un terme à son projet de liaison à grande vitesse entre Miami, Orlando et Tampa, d'un montant de 6,3 milliards de dollars (5,4 milliards d'euros). En arrêtant purement et simplement le financement, jugé « non viable », Jeb Bush, nouveau gouverneur de Floride, revient sur l'accord signé en 1996 avec le consortium américano-européen Florida Overland Express (FOX). Il met ainsi provisoirement un terme à l'ambition du groupe franco-britannique Alstom d'exporter le TGV aux Etats-Unis.

Au mois d'août 1996, le ministre des transports de la Floride choisissait le consortium FOX, regroupant le spécialiste américain des infrastructures Fluor Daniel et deux industriels du ferroviaire, le canadien Bombardier et Alstom. Ce dernier devait assurer la fourniture de la signalisation, des motrices, des bogies et des chaînes de traction de dix-huit rames de TGV. Le choix de la technologie du TGV s'était fait aux dépens de l'Inter-City Express allemand.

UNE COMMANDE EN MOINS

Le financement devait être mixte. L'Etat fédéral aurait contribué à hauteur de 40 % du montant en versant 70 millions de dollars (60,3 millions d'euros) par an sur trente ans. En outre, il était prévu une émission de bons du Trésor de l'Etat de Floride pour 3 milliards de dollars (2,6 milliards d'euros) et un crédit du gouvernement fédéral américain de 2 milliards de dollars (1,7 milliard d'euros). Ces emprunts devaient être remboursés par les recettes provenant des passagers, dont le nombre devait atteindre 8,25 millions en 2010.

Avec la décision de l'Etat de Floride, c'est une commande de 2,75 milliards de francs (420 millions d'euros) qui échappe à Alstom. La signature définitive ne devait intervenir qu'en 2002, précise le groupe, qui affirme que ce projet n'était « pas encore inscrit dans le carnet de commandes ». La SNCF était candidate à l'exploitation de cette ligne TGV par l'intermédiaire de sa filiale SNCF International.

Rafaële Rivais

François Bostnavaron

La journée d'action des chômeurs divise les associations

SELON LE SECRÉTAIRE NATIONAL des comités de chômeurs de la CGT, François Desanti, la journée d'action, prévue vendredi 15 janvier, en faveur des chômeurs, devait se traduire par des manifestations et des occupations ponctuelles de bâtiments dans au moins quarante-cinq départements. Les collectifs AC !, Apeis et MNCP ont décidé finalement de rejoindre le mouvement, mais critiquent la manière dont celui-ci a été organisé. Alors que quatre chômeurs sur dix passent par l'Unedic, la CGT réclame « un système d'indemnisation unique pour l'ensemble des privés d'emplois, un revenu minimum décent de 6 700 francs pour un chômeur et une meilleure représentation démocratique des chômeurs ». A Paris, un rassemblement symbolique est prévu devant le siège de l'Unedic, où se tient un conseil d'administration de l'assurance-chômage. Des actions plus soutenues devraient cependant avoir lieu en province, notamment à Perpignan, Caen, Montbéliard, Bordeaux, Roubaix-Lille, mais aussi, pour la première fois, à Nîmes, Quimper et Saint-Brieuc.

DÉPÊCHES

■ **SNOWBOARD** : la Française Isabelle Blanc, âgée de vingt-trois ans, est devenue championne du monde du slalom parallèle, jeudi 14 janvier, à Berchtesgaden (Allemagne). Sa compatriote, la championne olympique Karine Ruby, a pris la quatrième place.

■ **GUADELOUPE** : le trésorier-payeur général de la Guadeloupe, Jean-Pierre Maloïsel, a annoncé, jeudi 14 janvier, qu'il quittait son poste, estimant que l'archipel « est dans le coma » et qu'il « n'est pas persuadé qu'une perfusion pourrait faire quelque chose ». « Tout le monde s'en moque et tire à hue et à dia, a-t-il ajouté dans un entretien au quotidien France-Antilles (daté 14 janvier). Il n'y a aucun effort de concertation, pas de dialogue politique. » M. Maloïsel, âgé de soixante et un ans, précise que, après deux années et demie en poste, il a demandé lui-même son départ.

■ **FUSION** : le conseil d'administration du Banco Central Hispano (BCH), troisième groupe bancaire espagnol, a été convoqué, vendredi 15 janvier à 13 heures, pour approuver une fusion avec le Banco Santander, numéro un espagnol du secteur. Le BCH a demandé à la Commission des valeurs une suspension de la cotation de son titre à la Bourse de Madrid.

■ **FRONT NATIONAL** : Bruno Racouchot, directeur du cabinet de Jean-Marie Le Pen, élu au conseil régional d'Ile-de-France, a fait savoir, par lettre datée du 9 janvier, qu'il avait décidé de siéger au conseil régional aux côtés de Jean-Yves Le Gallou, proche de Bruno Mégret. Le « groupe » de M. Le Gallou rassemble donc dix-huit conseillers, auxquels s'ajoute la voix de Yves de Coatgourden, qui, désapprouvant l'organisation du congrès extraordinaire de Marignane (Bouches-du-Rhône), les 23 et 24 janvier, a demandé à n'être qu'apparenté à ce groupe. Le « groupe » des lepénistes compte, quant à lui, dix-sept conseillers régionaux.

■ **MARIGNANE** : une vingtaine de partis politiques, organisations syndicales et associations antiracistes de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur appellent à une manifestation, samedi 23 janvier, à 14 heures, à Marignane (Bouches-du-Rhône), pour protester contre l'organisation, ce même jour, du congrès des mégrétistes. Ces organisations soulignent dans un communiqué que « Mégret ou Le Pen, l'idéologie est la même » et que « plus que jamais », il faut « refuser tous ensemble l'extrême droite, ses idées et ses alliés. »

Vers l'annulation du budget de l'Ile-de-France

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF de Paris annulera le budget 1998 de la région Ile-de-France s'il suit les conclusions prononcées par son commissaire du gouvernement, Michel Pocheron, vendredi 15 janvier. Celui-ci estime que le président du conseil régional, Jean-Paul Huchon (PS), a « clos prématurément » les débats préalables au vote, le 30 avril 1998, pour empêcher l'adoption d'un budget non conforme aux vœux de sa majorité.

Le tribunal avait été saisi de deux requêtes, présentées par Jean-Yves Le Gallou (FN) d'une part, Roger Karoutchi (RPR) et Bernard Lehideux (UDF) d'autre part. Ces élus demandent l'annulation du budget adopté le 12 mai 1998 dans le cadre de la nouvelle procédure du « 49-3 régional », car ils estiment que les conditions nécessaires pour l'appliquer n'étaient pas réunies. Cette procédure, prévue par la loi du 7 mars 1998, relative au fonctionnement des conseils régionaux, prévoit que si le budget fait l'objet d'un

vote de rejet ou s'il n'est pas voté le 30 avril à minuit, le président du conseil régional peut présenter, dans les dix jours, un nouveau budget automatiquement adopté si un contre-projet n'est pas voté à la majorité absolue.

Les requérants reprochent à M. Huchon d'avoir suspendu la séance, le 30 avril, à 18 h 30, pour empêcher le vote d'un budget qui aurait été fortement amendé par la droite et le Front national, sur des points essentiels tels que les lycées et le logement. Ils affirment que le conseil régional aurait pu voter le budget avant minuit, puisqu'il n'avait plus qu'à adopter un article d'équilibre. La région répond que le vote de cet article aurait été impossible avant minuit et que la procédure du « 49-3 » permet d'empêcher le vote d'un budget « dénature ». Selon le commissaire du gouvernement, au contraire, « rien ne permet de dire que l'objectif ne pouvait être atteint, dans la mesure où il n'y avait pas de blocage institutionnel ». M. Pocheron a proposé, en outre,

d'« écarter l'argumentation » selon laquelle le « 49-3 » permettrait de faire adopter un budget conforme aux désirs de la majorité.

Le tribunal administratif de Paris devrait rendre un jugement analogue à celui du tribunal d'Orléans à propos du budget du Centre, le 9 juillet 1998, mais avec six mois de retard, le conseil régional d'Ile-de-France ayant été fort lent à produire son mémoire en défense. La portée de l'arrêt, attendu dans un mois, sera cependant incertaine, le budget 1998 ayant été exécuté.

Rafaële Rivais

François Bostnavaron

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

FRANÇOIS
FILLON

Porte-Parole du RPR

Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE
et ANITA HAUSSER - LCI

DIMANCHE
18H30

SUR

RTL & LCI

Une nouvelle voie



Le Salon
de l'Apprentissage
et de l'Alternance

pour réussir

Bien choisir ses études
supérieures en alternance

Paris - Grande Halle de la Villette

14, 15 et 16 janvier 1999

Métro : Porte-de-Pantier

RTL

l'Étudiant